



ANALYSE ET OPTIMISATION DE LA GOUVERNANCE DES FORÊTS
NOURRICIÈRES COLLECTIVES EN MILIEU PUBLIC
ÉTUDE DE CAS COMPARÉS AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

PAR

Gabrielle FILIATRAULT

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE MAÎTRE ÈS ARTS (M.A)
EN ÉTUDES ET INTERVENTIONS RÉGIONALES

Québec, Canada

© Gabrielle Filiatrault, 2025

RÉSUMÉ

Depuis la montée du mouvement de l'agriculture urbaine, les forêts nourricières sont de plus en plus présentes dans les espaces publics. Parfois appelé « jardin forêt », « jardin forestier » ou encore « forêt alimentaire urbaine », il s'agit d'un type de jardin qui s'inspire des écosystèmes forestiers. Les forêts nourricières collectives implantées en milieu public présentent de nombreuses retombées environnementales et sociales, ce qui explique la multiplication de ces aménagements. Cependant, les retombées varient grandement d'un projet à l'autre. Cette recherche s'attarde donc à la gouvernance des forêts nourricières collectives en milieu public afin d'identifier les modalités de gestion qui leur seraient favorables. Trois approches ont guidé la réalisation de cette recherche : l'approche qualitative, qui permet de recueillir la perception et le vécu des acteurs ; l'approche inductive, qui ouvre la voie aux réalités terrain en tant que données éclairantes ; l'approche praxéologique, qui vise un lien cohérent entre la recherche scientifique et la pratique. C'est au moyen d'entrevues semi-dirigées avec des participants impliqués dans la gestion de forêts nourricières implantées au Saguenay–Lac-Saint-Jean que la recherche a été rendue possible. Trois forêts nourricières collectives en milieu public s'appuyant sur des structures organisationnelles différentes ont été sélectionnées, puis comparées afin de faire ressortir leurs forces distinctives et leurs limites. À l'aide de la théorie des parties prenantes, la recherche s'attarde à différents acteurs qui contribuent favorablement à la gestion de ces aménagements. Les comités citoyens, les ressources horticoles et les élus et employés municipaux apparaissent comme des acteurs clés qui facilitent l'atteinte des objectifs.

Mots clés : forêt nourricière, gouvernance, pilotage, parties prenantes, acteurs.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	ii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	ix
LISTE DES ABRÉVIATIONS	x
REMERCIEMENTS.....	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 MISE EN CONTEXTE.....	3
1.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE DISTANCIATION.....	4
1.1.1 LA DISTANCIATION GÉOGRAPHIQUE	4
1.1.2 LA DISTANCIATION ÉCONOMIQUE.....	5
1.1.3 LES DISTANCIATIONS COGNITIVE ET POLITIQUE	6
1.2 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AGRO-INDUSTRIELS.....	7
1.2.1 UNE INCESSANTE AUGMENTATION DÉMOGRAPHIQUE	7
1.2.2 LA FILIÈRE AGRO-INDUSTRIELLE.....	8
1.3 LES ENJEUX ALIMENTAIRES CONTEMPORAINS.....	9
1.3.1 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	9
1.3.2 LA PERTE D'ESPACE CULTIVABLE	10
1.3.3 LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.....	11
1.4 LES RÉACTIONS AUX ÉCHELLES CITOYENNES ET MUNICIPALES ..	12
1.5 L'AGRICULTURE URBAINE ET LES FORÊTS NOURRICIÈRES	13
CHAPITRE 2 PROBLÉMATIQUE	16
2.1 PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES.....	16
2.2 LES DÉFIS DES FORÊTS NOURRICIÈRES COLLECTIVES	16
2.2.1 UNE DIVERSITÉ DE PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES.....	17
2.2.2 LA DURABILITÉ DANS LE TEMPS	18
2.3 LE MANQUE DE CLARTÉ DU RÔLE DE CERTAINS ACTEURS	20
2.3.1 LES GOUVERNEMENTS LOCAUX.....	20
2.3.2 LES CITOYENS	22
2.3.3 LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	23
CHAPITRE 3 OBJECTIFS, QUESTIONS DE RECHERCHE ET PERTINENCE.....	25
3.1 OBJECTIFS ET QUESTION DE RECHERCHE	25
3.2 PERTINENCE DE LA RECHERCHE.....	25

CHAPITRE 4 CADRE CONCEPTUEL	30
4.1 LA FORÊT NOURRICIÈRE.....	30
4.1.1 L'AGROFORESTERIE	30
4.1.2 L'AGROFORESTERIE APPLIQUÉE.....	33
4.1.3 LES FORÊTS ALIMENTAIRES URBAINES.....	35
4.1.4 LA PERMACULTURE.....	37
4.2 LA GOUVERNANCE.....	39
CHAPITRE 5 CADRE D'ANALYSE	42
5.1 LA THÉORIE DES PARTIES PRENANTES	42
5.2 LA TYPOLOGIE DES PARTIES PRENANTES	45
5.2.1 LA TYPOLOGIE DE CLARKSON.....	45
5.2.2 LA TYPOLOGIE DE MITCHELL, AGLE ET WOOD.....	46
5.2.2.1 Le pouvoir	46
5.2.2.2 La légitimité	47
5.2.2.3 L'urgence.....	47
5.2.2.4 D'autres attributs	48
5.2.2.5 Sept catégories.....	48
5.2.2.5.1 Les parties prenantes latentes (3).....	49
5.2.2.5.2 Les parties prenantes modérément importantes (3)	50
5.2.2.5.3 Les parties prenantes définitives (1)	50
5.2.3 RETOUR SUR LES TYPOLOGIES.....	51
CHAPITRE 6 MÉTHODOLOGIE.....	53
6.1 LES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES	53
6.1.1 L'APPROCHE QUALITATIVE.....	53
6.1.2 L'APPROCHE INDUCTIVE.....	53
6.1.3 L'APPROCHE PRAXÉOLOGIQUE.....	54
6.1.4 RÉCIT PRAXÉOLOGIQUE.....	55
6.2 LA STRATÉGIE DE RECHERCHE	57
6.2.1 LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES	59
6.2.2 LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES CAS.....	60
6.2.3 L'ÉCHANTILLONNAGE DES PARTICIPANTS	65
6.3 PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE.....	66
6.3.1 LA FN DU QUARTIER SAINT-PAUL	66
6.3.2 LA FN DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES	68
6.3.3 LA FN DE SAINT-FÉLICIEN.....	69
6.4 LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNÉES.....	70
6.5 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES	71
CHAPITRE 7 LES RÉSULTATS	73
7.1 LA FN DU QUARTIER SAINT-PAUL.....	73

7.1.1	OBJECTIFS DU PROJET.....	73
7.1.2	LES ACTIVITÉS RÉALISÉES	75
7.1.3	LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS	75
7.1.4	LE RECENSEMENT DES ACTEURS	76
7.1.4.1	Le conseiller municipal	76
7.1.4.2	Le Service des travaux publics.....	77
7.1.4.3	Eurêko	78
7.1.4.4	La clientèle du Carrefour.....	79
7.1.4.5	Le personnel et les élèves du camp de jour de gymnastique.....	80
7.1.4.6	Le Service de travail de rue de Chicoutimi	80
7.1.4.7	La police	80
7.1.4.8	Autres citoyens	80
7.1.4.9	Les bailleurs de fonds.....	81
7.1.5	CARTOGRAPHIE DES PP	82
7.1.5.1	La police (pouvoir).....	83
7.1.5.2	Le Service de travail de rue (pouvoir).....	84
7.1.5.3	Camp de jour, Clientèle du Carrefour, Eurêko et Autres citoyens (légitimité)	84
7.1.5.4	Bailleurs de fonds (pouvoir et légitimité).....	84
7.1.5.5	Le conseiller municipal (pouvoir et légitimité).....	85
7.1.5.6	Le Service des travaux publics (pouvoir et légitimité).....	85
7.1.5.7	Le Comité de valorisation de quartier (CVQ) (légitimité et urgence)	85
7.1.5.8	Responsable de l'animation de quartier (pouvoir, légitimité et urgence)	87
7.1.6	IMPACTS ET RETOMBÉES	88
7.1.6.1	Cueillette	89
7.1.6.2	Mise en valeur du site.....	89
7.1.6.3	Éducation relative à la gestion de projet	89
7.1.7	LES DÉFIS	90
7.1.7.1	Le niveau d'entretien nécessaire	90
7.1.7.2	Mortalité végétale.....	90
7.1.7.3	Éducation relative aux végétaux comestibles.....	91
7.2	LA FN DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES.....	91
7.2.1	OBJECTIFS DU PROJET.....	91
7.2.2	ACTIVITÉS RÉALISÉES	92
7.2.3	LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS	93
7.2.4	LE RECENSEMENT DES ACTEURS	96
7.2.4.1	La municipalité.....	96
7.2.4.2	L'école primaire	97
7.2.4.3	La clientèle du camping	98
7.2.4.4	Eurêko	98
7.2.4.5	Bailleurs de fonds.....	99
7.2.4.6	Les Fleurons du Québec	100
7.2.4.7	Ouvrier agricole.....	100
7.2.4.8	Organismes	101

7.2.5	CARTOGRAPHIE DES PP	102
7.2.5.1	L'ouvrier agricole, les organismes communautaires, l'école primaire, Eurêko et la clientèle du camping (légitimité)	102
7.2.5.2	Bailleurs de fonds (pouvoir et légitimité)	103
7.2.5.3	Les Fleurons du Québec (pouvoir et légitimité)	103
7.2.5.4	La municipalité (pouvoir et légitimité)	103
7.2.5.5	Le comité citoyen (pouvoir et légitimité)	104
7.2.5.6	Le camp de jour (pouvoir, légitimité et urgence)	104
7.2.5.7	L' élu municipal (pouvoir, légitimité et urgence)	105
7.2.5.8	La coordonnatrice aux loisirs et au développement (pouvoir, légitimité et urgence)	106
7.2.6	LES IMPACTS ET LES RETOMBÉES	107
7.2.6.1	Création d'un espace public fréquenté par la communauté	107
7.2.6.2	Maintien et bonification du camp de jour	107
7.2.6.3	Cueillette d'aliments et développement d'un volet nourricier au-delà de la FN	108
7.2.6.4	Démocratisation des végétaux comestibles	109
7.2.6.5	Rayonnement et sentiment de fierté	110
7.2.7	LES DÉFIS	110
7.3	LA FN DE SAINT-FÉLICIEN	110
7.3.1	LES OBJECTIFS DU PROJET	110
7.3.2	LES ACTIVITÉS RÉALISÉES	112
7.3.3	LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS	113
7.3.4	LE RECENSEMENT DES ACTEURS	117
7.3.4.1	Le Cégep (les étudiants et employés utilisateurs et le personnel de maintenance)	117
7.3.4.2	Les citoyens	118
7.3.4.3	La ville	118
7.3.4.4	Les bailleurs de fonds	119
7.3.4.5	La société horticole de Saint-Félicien	120
7.3.4.6	Le Service budgétaire	120
7.3.4.7	Autres participants	121
7.3.5	LA CARTOGRAPHIE DES PP	122
7.3.5.1	Les utilisateurs étudiants et employés du cégep, les citoyens, les autres participants (légitimité)	122
7.3.5.2	La société d'horticulture (pouvoir et légitimité)	123
7.3.5.3	La ville de Saint-Félicien (pouvoir et légitimité)	123
7.3.5.4	Le Service budgétaire, les bailleurs de fonds (pouvoir et légitimité)	124
7.3.5.5	Le personnel de l'entretien du Cégep (pouvoir et légitimité) ...	124
7.3.5.6	Les équipes DD (pouvoir, légitimité et urgence)	124
7.3.5.7	Le comité citoyen (pouvoir, légitimité et urgence)	125
7.3.5.8	Les étudiants employés (pouvoir, légitimité et urgence)	125
7.3.6	LES IMPACTS ET LES RETOMBÉES	127
7.3.6.1	Lieux de rassemblement pour la communauté collégiale	127
7.3.6.2	Cueillette d'aliments	128

7.3.6.3	Fierté pour le cégep	128
7.3.7	LES DÉFIS	129
7.3.7.1	Manque de clarté quant aux rôle et responsabilités envers la FN.....	129
7.3.7.2	Récolte peu substantielle	129
7.3.7.3	Difficulté à rejoindre les citoyens	130
7.3.7.4	Entretien	130
7.4	RÉCAPITULATIFS DES RÉSULTATS	130
CHAPITRE 8 ANALYSE DES RÉSULTATS		132
8.1	PP DÉFINITIVE ISSUE D'UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE	133
8.1.1	LA PÉRENNITÉ DE LA GOUVERNANCE	133
8.2	PP DÉFINITIVE ISSUE DU CONSEIL MUNICIPAL	135
8.2.1	L'APPROCHE INTÉGRÉE AMPLIFIANT LES RETOMBÉES.....	135
8.2.2	LA PROXIMITÉ AVEC LES CITOYENS	137
8.3	PP DÉFINITIVE ISSUE DU CÉGEP	138
8.3.1	LE DYNAMISME SOCIAL DANS LA FN.....	138
8.4	AUTRES MODALITÉS DE GOUVERNANCE INFLUENTES	140
8.4.1	LA PRÉSENCE DES COMITÉS CITOYENS	140
8.4.1.1	Un lien collaboratif avec les élus municipaux.....	141
8.4.1.2	Des marques de reconnaissance	142
8.4.1.3	Nombre de participants aux corvées d'entretien	142
8.4.2	L'IMPLICATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX	143
8.4.2.1	La posture favorable des administrations municipales.....	144
8.4.2.2	La clarté des rôles et responsabilités	145
8.4.3	L'IMPACT D'UNE RESSOURCE HORTICOLE	147
CHAPITRE 9 DISCUSSIONS, LIMITES ET PERSPECTIVES		150
9.1	DISCUSSION	150
9.2	RETOUR PRAXÉOLOGIQUE.....	151
9.3	LIMITES ET PERSPECTIVES.....	155
CONCLUSION.....		158
BIBLIOGRAPHIE.....		160
ANNEXE I QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE		169
ANNEXE II CERTIFICATION ÉTHIQUE.....		170
ANNEXE III FORMULAIRE DE CONSENTEMENT		171

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les forêts nourricières du Saguenay-Lac-Saint-Jean implantées avant 2019	61
Tableau 2. Acteurs impliqués dans la gestion des FN publiques implantées avant 2019 au Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	63
Tableau 3. Les FN sélectionnées à l'étude	66
Tableau 4. Attributs des parties prenantes du quartier Saint-Paul.....	83
Tableau 5. Attributs des parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales	102
Tableau 6. Attributs des parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-Félicien	122
Tableau 7. Récapitulatif des objectifs, impacts et défis des trois forêts nourricières à l'étude	131

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Courbe démographique mondiale (1500-2025)	8
Figure 2. Les parties prenantes de l'entreprise	44
Figure 3. Résumé des différentes postures des parties prenantes	52
Figure 4. Emplacement géographique des forêts nourricières à l'étude	65
Figure 5. Photos de la forêt nourricière du quartier Saint-Paul	68
Figure 6. Photos de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales	69
Figure 7. Photos de la forêt nourricière de Saint-Félicien	70
Figure 8. Parties prenantes de la forêt nourricière du quartier Saint-Paul	82
Figure 9. Cartographie des parties prenantes de la forêt nourricière du quartier Saint-Paul (2021).....	88
Figure 10. Les parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales (2021)	101
Figure 11. Les parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales (2021).....	107
Figure 12. Les parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-Félicien (2021).....	121
Figure 13. La cartographie des parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-Félicien (2021).....	127
Figure 14. Photos de la forêt nourricière de Mashteuiatsh (2021).....	154

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CDC	Corporation de développement communautaire
CIUSSS	Centre intégré universitaire de Santé et Services sociaux
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CVQ	Comité de valorisation de quartier
FAU	Forêt alimentaire urbaine
FMI	Fonds monétaire international
FN	Forêt nourricière
FNCU	Forêt nourricière collective en milieu urbain
FQIS	Fonds québécois d'initiatives sociales
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
ICRAF	International Centre for Research on Agroforestry
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IPBES	Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MEFSIN	Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
ODD	Objectifs de développement durable
OQLF	Office québécois de la langue française
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONG	Organisation non gouvernementale
PAS	Programmes d'ajustements structurels
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PP	Partie prenante
UQAC	Université du Québec à Chicoutimi

REMERCIEMENTS

Même si rédiger un mémoire représente un parcours la plupart du temps solitaire, cela n'aurait pas été possible sans le soutien de plusieurs personnes que je souhaite remercier. Tout d'abord, je remercie sincèrement mon conjoint, Pascal, pour son soutien constant, sa présence et sa compréhension. Je remercie également mon directeur de recherche, Olivier, pour sa grande souplesse et ses encouragements tout au long de ce projet. Je n'oublie pas ma famille et mes amis, qui m'ont également supportée jusqu'au bout.

Merci également à mes collègues étudiants avec qui j'ai eu la chance de collaborer et de partager cette aventure académique. Un grand merci aux citoyens engagés que j'ai croisés dans différents projets de forêts nourricières. Leur implication et leur désir d'améliorer leur projet m'ont inspirée et encouragée à approfondir cette recherche sur la gouvernance.

Enfin, je suis très reconnaissante pour le soutien financier qui m'a été octroyé, notamment par le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) ainsi que par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Cette aide précieuse m'a permis de mener à terme ce projet. Sans toute cette communauté, l'aboutissement de ce travail n'aurait pas été possible. Merci !!!

INTRODUCTION

Dans la catégorie des projets à caractères nourriciers, tels que les jardins communautaires, les jardins collectifs, les poulaillers communautaires ou encore les ruches collectives, de plus en plus de forêts nourricières (FN) sont implantées dans les espaces publics (Park *et al.*, 2019 ; Riolo, 2019). Ce type de jardin se retrouve dans les parcs urbains, dans les terrains publics inutilisés, dans les cours d'établissements scolaires, etc. En regard aux nombreuses retombées qui leur sont attribuées, on en compte de plus en plus dans les régions industrialisées (Munsell *et al.*, 2022). En effet, les FN offrent des retombées environnementales et sociales considérables. Entre autres, elles seraient en mesure de favoriser la sécurité alimentaire des utilisateurs, d'encourager les saines habitudes alimentaires, de permettre une éducation relative à la culture et à la récolte d'aliments locaux, de proposer un lieu favorable aux rencontres et au développement du sentiment d'appartenance et, enfin, de créer un endroit favorable au maintien de la biodiversité (Munsell *et al.*, 2022 ; Park *et al.*, 2019 ; Riolo, 2019).

Comme beaucoup de projets nourriciers implantés sur des terrains publics, les forêts nourricières collectives impliquent de nombreuses parties prenantes : employés municipaux, citoyens bénévoles, organismes communautaires, organismes environnementaux, etc. Tous ces acteurs n'ont pas le même rôle ni le même degré d'implication au sein d'un projet. En parallèle, toutes les forêts nourricières n'ont pas le même degré d'attractivité ni les mêmes retombées. C'est dans cette optique qu'il apparaît intéressant de s'attarder à la gouvernance des forêts nourricières publiques, dans le but d'optimiser ces projets novateurs et ainsi d'accroître les retombées, telles que la quantité d'aliments produits, le nombre d'activités organisées, le nombre de bénéficiaires, etc.

Ainsi, le premier chapitre de ce mémoire met en contexte et apporte différents éléments qui permettent de mieux saisir la multiplication de ces aménagements. Entre autres, des enjeux alimentaires contemporains seront abordés, comme la sécurité alimentaire, l'urbanisation croissante et les changements climatiques.

Le second chapitre présente la problématique. Celle-ci concerne plus spécifiquement les défis de gestion des FN, c'est-à-dire les défis liés à l'organisation nécessaire à l'entretien, à l'animation, etc. En effet, certains éléments tels que la diversité des parties prenantes impliquées, la nature de leurs relations et le manque de clarté des

différents rôles apparaissent problématiques dans la gestion des FN. À cela s'ajoute le caractère durable des FN qui nécessite donc une gouvernance à long terme.

Le troisième chapitre exposera les objectifs et questions de recherche et il mettra en lumière la pertinence scientifique et sociale de l'angle d'analyse du sujet.

Le quatrième chapitre correspond au cadre conceptuel qui comporte deux principales thématiques : le concept de FN et la gouvernance. Ces deux concepts seront abordés au sein de la littérature scientifique et les différentes perspectives qui leur sont reliées. Enfin, les termes qui concernent spécifiquement cette recherche seront mis en évidence.

Le cinquième chapitre présente le cadre d'analyse qui s'appuie sur la théorie des parties prenantes afin de mieux saisir la gouvernance des FN.

Le sixième chapitre aborde la méthodologie. Il présentera entre autres les approches qui ont guidé la recherche, soit les approches qualitative, inductive et praxéologique. De plus, la stratégie opérationnelle qui justifie l'échantillon de type contraste-approfondissement de Pirès (1997) sera présentée. Également, les critères de sélection des cas seront décrits. Enfin, on présentera les outils de collecte de données et les cas à l'étude.

Le septième chapitre expose les résultats. Pour chacune des FN, les activités réalisées, le pilotage des activités et le recensement des acteurs seront présentés. Ce chapitre descriptif élaborera aussi une cartographie des parties prenantes pour chaque cas à l'étude.

Le huitième chapitre se penchera sur l'analyse et l'interprétation des résultats. Les forces distinctives de chaque cas seront présentées, tout comme certaines modalités de gouvernance seront mises en lumière.

Enfin, le dernier chapitre propose une discussion, expose les limites de la recherche, puis suggère quelques perspectives.

CHAPITRE 1

MISE EN CONTEXTE

La création des villes remonte à la Mésopotamie, soit environ 4000 ans avant notre ère, alors que l'excédent des récoltes céréalières a permis de décharger une petite partie de la population du travail agricole (Pinson, 2009). Les territoires urbains existent donc depuis que l'humain s'est sédentarisé (Dumon, 2020). Jusqu'à la révolution industrielle au XIX^e siècle, la proportion de la population mondiale vivant en ville était très faible, alors qu'aujourd'hui, plus de la moitié des humains résident en ville (Banque mondiale, 2023). Si la révolution industrielle a apporté des changements majeurs en ce qui a trait à la démographie urbaine, elle a également transformé les liens alimentaires qui unissaient la campagne à la ville.

Les villes et les campagnes ont toujours été liées l'une à l'autre, notamment par l'intermédiaire de l'agriculture, puisque nourrir une population citadine non agricultrice demande des surplus agricoles. Considérant qu'un système alimentaire fait référence « à la manière dont les humains s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et pour consommer leur nourriture » (Malassis, 1979, cité par Touzard et Fournier, 2014, p. 2), il est manifeste qu'il a existé une pluralité de systèmes alimentaires, se distinguant d'une société à l'autre, au fil des époques.

Jusqu'à la révolution industrielle, l'agriculture produite à proximité nourrissait les villes. En fait, le développement même d'une ville dépendait de la capacité de production agricole de sa proche campagne et la ville était pensée en fonction de l'alimentation (Mazouyer *et al.*, 1997 ; Nahmias et Le Caro, 2012). Par exemple, dans plusieurs pays d'Europe, on comptait généralement des marchés alimentaires au centre des villes, le nom des rues était fréquemment associé à des aliments ou à des métiers conséquents et l'architecture des maisons était pensée en fonction de l'approvisionnement alimentaire (Brand *et al.*, 2017). C'est ce que Steel (2008) appelle la « ville organique », soit la ville façonnée par l'alimentation, où des marchés alimentaires, des abattoirs ou encore des espaces d'autosubsistance tels que des jardins potagers ou des vergers demeuraient accessibles (cité par Conaré, 2017, p. 13).

Au courant du XIX^e et XX^e siècle, au cœur même de la révolution industrielle, cette réalité s'est transformée, notamment en raison de l'utilisation nouvelle des énergies fossiles dans les transports, puis dans l'agriculture. Des innovations liées au transport et

à l'amélioration des techniques de conservation ont alors permis de transporter les aliments sur une plus longue distance. Dans ce contexte, la proximité géographique entre le lieu de production agricole et la ville était moins primordiale dans les pays développés (Nahmias et Le Caro, 2012 ; Touzard et Fournier, 2014). De plus, l'industrialisation a permis de mécaniser et de transformer le monde agricole et urbain, modifiant ainsi grandement les systèmes alimentaires. En plus de la distance géographique sont alors apparues plusieurs formes de distanciation, soit de nature économique, cognitive et politique (Brand *et al.*, 2017 ; Bricas *et al.*, 2013). La révolution industrielle a ainsi apporté des changements majeurs, qui ont modifié les rapports entre la campagne et la ville, et qui ont mené à une dissociation entre agriculture et alimentation (Lamine et Chiffolleau, 2016).

Cette mise en contexte présentera donc, dans un premier temps, différentes formes de distanciation apparues lors de la révolution industrielle (géographique, économique, cognitive et politique). Par la suite, le contexte d'émergence des systèmes alimentaires de type agro-industriels sera présenté. Les limites et impacts de ces modèles seront ensuite mis en relation avec des enjeux actuels, tels que les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et l'urbanisation croissante. Enfin, on discutera de la place que peuvent prendre les forêts nourricières dans ce contexte.

1.1 LES DIFFÉRENTES FORMES DE DISTANCIATION

1.1.1 LA DISTANCIATION GÉOGRAPHIQUE

D'abord, la distance géographique fait allusion à l'éloignement physique constant des zones de ravitaillement (Bricas *et al.*, 2013). Comme mentionné précédemment, c'est au XIX^e siècle que l'approvisionnement alimentaire des villes par l'agriculture de proximité a commencé à diminuer, notamment pour les pays du Nord de l'Europe et les États-Unis d'Amérique (Fumey, 2007)¹.

Les innovations liées au transport, notamment, sont un des éléments à l'origine de cette distanciation. Dans un premier temps, le charbon minier et les voies ferrées ont permis de transporter et d'introduire des aliments qui venaient de plus en plus loin (Fleury et Moustier, 1999). Au milieu du XIX^e siècle, le transport alimentaire outre-mer s'est

¹ Notons que pour ces pays, la rupture du lien de proximité entre producteurs et consommateurs s'est entamée avant la révolution industrielle, soit au XVIII^e siècle avec la révolution agricole et même avant pour certains produits prisés dont le thé, le café et les épices (Fumey, 2007).

également accru, puisque les chemins de fer permettaient de transporter les aliments des régions agricoles éloignées vers les ports (Fleury et Moustier, 1999)². Ensuite, le pétrole et l'automobile, l'invention de la conserve (apparue un peu plus tôt au XVIII^e siècle) et l'amélioration des procédés frigorifiques ont soutenu et optimisé la quantité d'aliments périssables déplacés sur de longues distances (Nahmias et Le Caro, 2012 ; Touzard et Fournier, 2014)³.

L'éloignement constant des zones de ravitaillement est également dû au fait que les villes de cette époque se développaient de plus en plus (Bricas, 2017 ; Sonnino, 2009). Si une telle urbanisation a été possible depuis le XIX^e siècle, c'est entre autres en raison de l'évolution des modes de production agricole. En effet, le pétrole a permis de mécaniser l'agriculture, se substituant ainsi au travail humain et animal, permettant une production alimentaire substantielle et disponible pour davantage de populations non agricoles. En parallèle, dans beaucoup de pays européens, les populations citadines augmentent, rejoignant les usines nouvellement implantées dans les villes. Ainsi, pour plusieurs pays occidentaux, l'industrialisation du XIX^e siècle est presque synonyme d'urbanisation (Dumont, 2020), puisque la proportion de la population mondiale vivant en ville est passée de 3 % dans les années 1800 (Bricas, 2017) à plus de 56 % en 2023 (Banque mondiale, 2023). De sociétés majoritairement agricoles, où ce qui était produit était consommé majoritairement sur place, on est passé à davantage de sociétés industrialisées où l'agriculture de proximité n'est plus essentielle à l'approvisionnement alimentaire. Les géographes Ibery et Kneafsey (2000) appellent même ce nouveau tableau « placeless foodscape », qu'on pourrait traduire par « lieux sans paysage de production » (traduction libre, cités par Brand et Bonnefoy, 2011, paragr. 7). Ces termes décrivent plutôt bien la distanciation géographique de la production alimentaire.

1.1.2 LA DISTANCIATION ÉCONOMIQUE

La distanciation économique découle directement de la distanciation géographique. Comme la distance entre l'aliment et le consommateur s'allonge, de l'espace se crée, puis se comble par de nouveaux joueurs qui s'insèrent désormais entre les producteurs et les consommateurs. Ceux-ci se chargent, par exemple, de faire circuler,

² Certains pays coloniaux, comme l'Angleterre par exemple, ont intensifié les exploitations agricoles de leurs colonies. Ce fut le cas au Québec, où la production du blé augmenta à des fins d'exportation (Fleury et Moustier, 1999).

³ Les premiers échanges de viande congelée se dessinent entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande vers le Royaume-Uni à la fin du XIX^e siècle (Touzard et Fournier, 2014).

transformer et distribuer la nourriture (Bricas, 2017). Notons également que les producteurs, qui ont désormais accès à un marché plus vaste, ont alors la possibilité d'augmenter leur production. Les mangeurs ont ainsi accès à une offre alimentaire plus vaste, ce qui crée par le fait même davantage de concurrence entre les producteurs locaux. Cela a pu se révéler parfois bénéfique ou, au contraire, néfaste pour certains producteurs. Par exemple, ce fut le cas pour les viticulteurs parisiens (cultivateurs de vignes) qui, au moment de l'arrivée du chemin de fer vers 1880-1890, ont perdu leur clientèle locale qui avait désormais accès aux vins du Midi moins dispendieux, et de meilleur goût, semble-t-il (Fleury et Moustier, 1999). Dans le même ordre d'idée, la mécanisation a diminué certains coûts de production, mettant ainsi sur le marché des aliments à plus petit prix, et ce, parfois au détriment de petits producteurs. En résumé, c'est ainsi que les échanges économiques reliés à la nourriture se sont tranquillement élargis et diversifiés, dépassant largement l'échelle locale, d'où cette appellation de distanciation économique.

1.1.3 LES DISTANCIATIONS COGNITIVE ET POLITIQUE

La distanciation cognitive réfère à la rupture avec le monde rural (Bricas, 2017). De nombreux citadins ont désormais plus ou moins de contacts avec l'agriculture, perdant ainsi des connaissances et de l'information relative à la production, à la transformation ou encore à la conservation des aliments (Bricas, 2017). De plus en plus d'aliments transformés et ultra-transformés, c'est-à-dire des aliments produits en industrie et généralement très riches en sucre, en sel ou en gras saturés, se retrouvent sur les marchés des pays industrialisés. Ils modifient les habitudes alimentaires et les cultures culinaires (Plamondon *et al.*, 2019). Par exemple, au Canada, depuis plusieurs décennies, les aliments ultra-transformés, tels que les boissons sucrées, les pains, les yaourts sucrés ou encore les mets prêts-à-manger composent en partie les repas au détriment de la cuisine à base de produits frais comme les fruits et les légumes, de produits transformés comme les fromages, de pain artisanal ou encore des aliments en conserve (Plamondon *et al.*, 2019).

Le Canada est en deuxième position, parmi les pays qui achètent le plus d'aliments ultra-transformés, après les États-Unis (PAHO, 2015, cité par Plamondon *et al.*, 2019). L'agriculture s'est dissociée de plus en plus de l'alimentation et les mangeurs d'aliments sont devenus des consommateurs de produits. Or, cette distanciation cognitive, entre autres générée par la modernisation des systèmes alimentaires, n'est pas

sans impacts émotifs sur les individus. C'est ce que Bricas (2017) qualifie de distanciation politique, qui se rapporte davantage aux ressentis et aux émotions :

[U]ne distanciation politique [...] avec la perte de contrôle par les citoyens de leur système alimentaire, contrôle réduit aux choix entre lieux d'approvisionnement et entre produits pour exprimer leurs préférences. Malgré le développement du consumérisme, les mangeurs se sentent dessaisis de leur pouvoir pour orienter le système, face à la puissance de certains acteurs qui dominent celui-ci (Bricas, 2017, p. 20).

Cette distance politique se rapporte donc à la perte de pouvoir des mangeurs dans un système alimentaire globalisé. Elle engendre une crise de confiance face à l'industrie alimentaire (Bricas, 2017).

1.2 CONTEXTE D'ÉMERGENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AGRO-INDUSTRIELS

La notion de système alimentaire permet d'illustrer les liens entre les activités, les flux physiques, économiques et informationnels, les institutions ainsi que les connaissances qui participent à nourrir une population (Touzard et Fournier, 2014). On l'a vu, l'évolution des systèmes alimentaires suivant la révolution industrielle a été marquée par celle de plusieurs caractéristiques, particulièrement en ce qui concerne les flux physiques et économiques reliés à la nourriture. En somme, les nouvelles offres alimentaires diversifiées se sont commercialisées à plus grande échelle et de nouvelles parties prenantes ont fait leur entrée comme ceux qui transportent et distribuent les aliments. Les distanciations géographique et économique ont donc marqué un important tournant. Le contexte et les technologies de l'époque ont permis la mise en place de systèmes davantage agro-industriels.

1.2.1 UNE INCESSANTE AUGMENTATION DÉMOGRAPHIQUE

En un siècle, les besoins alimentaires ont sans cesse augmenté, en raison de la croissance démographique très rapide. En 1830, on comptait un milliard d'habitants et trois siècles avaient été nécessaires pour que la population passe de 500 millions à 1 milliard (Touzard et Fournier, 2014). Puis, de 1830 à 1930, la population a doublé. Ensuite, entre 1930 et 1975, en moins de 50 ans, l'humanité est passée de 2 à 4 milliards d'êtres humains. La courbe démographique du XIX^e et XX^e siècle apparaît ainsi quasi exponentielle, au même titre que les besoins alimentaires, comme on peut l'observer dans

la Figure 1 ci-dessous élaborée par l’auteure, à partir des données de Touzard et Fournier (2014).

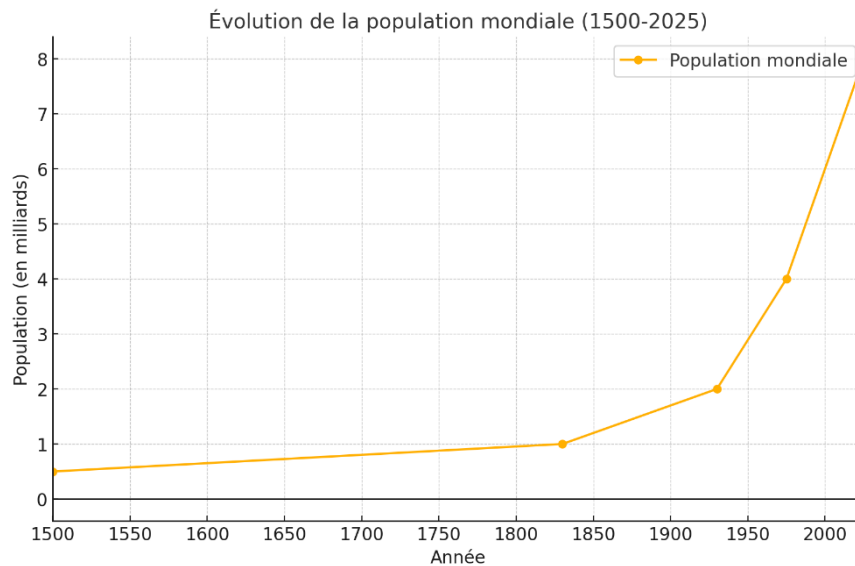


Figure 1. Courbe démographique mondiale (1500-2025)

Source : Touzard et Fournier, 2014, p.14.

1.2.2 LA FILIÈRE AGRO-INDUSTRIELLE

Face à la demande alimentaire croissante, les entreprises agroalimentaires sont déterminées à répondre aux besoins, tout en s’assurant de maximiser leurs profits (Touzard et Fournier, 2014). Elles visent alors une économie d’échelle, rendue possible grâce à l’agriculture intensive liée aux progrès technologiques (mécanisation de l’agriculture, intrants agricoles issus de la pétrochimie, etc.). Après la Deuxième Guerre mondiale, les systèmes alimentaires agro-industriels prennent leur essor. Les industries intègrent des processus de concentrations verticales, où les chaînes de fabrication gèrent toutes les étapes de l’alimentation, soit de l’emballage à la distribution en passant par le contenu alimentaire. Plusieurs industries passent alors des accords directement avec les agriculteurs (Fumey, 2007 ; Touzard et Fournier, 2014).

Les échanges commerciaux alimentaires augmentent, facilités par certains accords et dispositifs politiques (Touzard et Fournier, 2014). Ces ententes viennent réduire, par exemple, les tarifs douaniers, par le biais de l’Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) signé par 23 pays en 1948. Le GATT deviendra l’Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1995.

La production alimentaire passe à la technicisation résultant de la recherche et développement issue des groupes de recherche, des entreprises agro-alimentaires, en plus de la recherche publique et des organisations internationales (Touzard et Fournier, 2014). À cette volonté politique, économique et industrielle se jumelle toujours cette préoccupation de prévenir et de résoudre la faim dans le monde (Touzard et Fournier, 2014). L'objectif est de produire toujours plus à des fins préventives face aux pénuries alimentaires et aux famines qui pointent à l'horizon, qui ont d'ailleurs sévi particulièrement au Brésil, en Inde et en Chine dans les années 1950 (Griffon, 2002).

1.3 LES ENJEUX ALIMENTAIRES CONTEMPORAINS

De nos jours, les systèmes alimentaires agro-industriels se caractérisent par une production de masse intensive, des bassins de productions agricoles spécialisés et des produits alimentaires transformés, standardisés et distribués dans un réseau mondialisé (Touzard et Fournier, 2014). Ces systèmes détiennent une certaine capacité à assurer une production alimentaire et surtout une gestion des flux de produits alimentaires, tout en diminuant les coûts réels de production (Rastoin et Gherzi, 2010). Cependant, certaines limites apparaissent, remettant en cause cette capacité à assurer une sécurité alimentaire mondiale (Morgan et Sonnino, 2010). Par exemple, on peut noter la flambée des prix des denrées alimentaires, en 2008, qui a provoqué des émeutes de la faim dans 60 pays, dont le tiers était des pays à revenu moyen ou élevé (Morgan et Sonnino, 2010). D'ailleurs, à la suite de ces événements, la sécurité alimentaire fut reconnue comme une question de sécurité nationale lors du Sommet de l'alimentation tenu par les dirigeants du G8 en 2009 (Morgan et Sonnino, 2010). La sécurité alimentaire est donc toujours un sujet d'actualité (Brand *et al.*, 2017 ; Touzard *et al.*, 2014).

1.3.1 LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La sécurité alimentaire est assurée lorsque « tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive répondant à leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture [FAO], 2025). Or, l'insécurité alimentaire, soit une situation où un ou plusieurs de ces critères ne sont pas atteints par un individu, reste aujourd'hui, à l'échelle planétaire, bien présente. En 2023, entre 713 et 757 millions de personnes ont souffert de la faim dans le monde, ce qui pouvait représenter près de 9 % de la population mondiale, soit presque

une personne sur dix (FAO, 2025). La sécurité alimentaire demeure donc un enjeu majeur d'actualité, autant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés (Brand *et al.*, 2017 ; Touzard *et al.*, 2014).

On l'a vu, l'urbanisation, le développement économique et l'augmentation de la richesse ont provoqué une transition nutritionnelle, où l'alimentation est désormais composée d'aliments emballés et transformés, riches en gras, en sucre et d'origines animales (FAO, 2020). En ce sens, les nouveaux régimes alimentaires issus des systèmes agro-industriels, conjugués à une diminution de l'activité physique, sont associés à l'augmentation mondiale de surpoids, d'obésité et de maladies cardiovasculaires, infarctus, maladies pulmonaires obstructives chroniques, cancers et diabètes de type II (FAO, 2020). À cet égard, les alimentations plus saines à base d'aliments peu ou pas transformés apparaissent parmi les solutions pour réduire ces maladies (FAO, 2020). Basés sur des ressources animales et végétales diversifiées en provenance des forêts, ces aliments sont pour la plupart pauvres en graisses et riches en protéines (FAO, 2020). Les forêts nourricières (FN) peuvent permettre de réintroduire des aliments non transformés dans les alimentations modernes.

1.3.2 LA PERTE D'ESPACE CULTIVABLE

À l'heure actuelle, les espaces dédiés à la production alimentaire, c'est-à-dire cultures et élevage, représentent plus d'un tiers de la superficie des terres émergées (IPBS, 2019). En parallèle, les zones urbaines ne cessent de croître, ayant doublé de superficie depuis 1992 (IPBS, 2019). On estime que les deux tiers de la population s'y retrouveront d'ici 2050 (Brand *et al.*, 2017 ; Mansfield et Mendes, 2013 ; Sonnino, 2009). Si plusieurs caractéristiques peuvent définir la ville, pour Bricas (2017, p. 19), il s'agit d'abord d'un « espace à forte densité de population et donc d'habitat, (ce) qui limite les espaces de production agricole extensifs ». Les espaces cultivables en zones urbaines et périurbaines disparaissent toujours davantage et l'approvisionnement alimentaire des centres urbains repose de plus en plus sur des systèmes alimentaires agro-industriels éloignés (Brand *et al.*, 2017 ; Sonnino, 2009).

Souvent mal planifiée, l'urbanisation croissante amène entre autres une dégradation de l'environnement et plus de pollution associée aux modes de production et de consommation non durables (Brand *et al.*, 2017). Cela crée donc des défis que les villes

doivent gérer, notamment en matière d'infrastructures, de transports, d'énergie, d'éducation, de santé et, évidemment, en matière d'alimentation (Brand *et al*, 2017).

1.3.3 LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques font référence à des « variations à long terme de la température et des modèles météorologiques » (ONU, s.d.-a). Selon le GIEC, ils se définissent comme suit :

Les changements climatiques désignent une variation de l'état du climat qui peut être identifiée (par exemple à l'aide de tests statistiques) par des changements affectant la moyenne et/ou la variabilité de ses propriétés, persistant pendant de longues périodes, généralement des décennies ou plus (GIEC, s.d., paragr.4).

Les causes peuvent provenir de sources naturelles, telles que le cycle solaire ou encore des éruptions volcaniques massives (ONU, s.d.-a). Toutefois, depuis la révolution industrielle, les principales causes sont de nature anthropique, c'est-à-dire causées par les humains (Glover, 2021 ; ONU, s.d.-a). La combustion des énergies fossiles (pétrole, gaz ou charbon) ou encore le défrichement des terres et des forêts émettent des gaz à effet de serre (GES) qui se retrouvent dans l'atmosphère, emprisonnant ainsi davantage de chaleur (Glover, 2021). La température planétaire augmente, causant alors une augmentation du niveau des mers ainsi que des aléas climatiques extrêmes et inhabituels comme des sécheresses prolongées ou encore des orages violents (Glover, 2021 ; ONU, s.d.-a). Tous ces changements engendrent de nombreux risques et incertitudes face aux récoltes agricoles (Glover, 2021). Comme le mentionne le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, s.d., paragr. 30), « [t]ous les aspects de la sécurité alimentaire sont donc potentiellement concernés par les changements climatiques : l'accès à la nourriture, la possibilité de vivre des activités agricoles, ou encore la stabilité des prix. » Ainsi, la production agricole est susceptible de subir les impacts des changements climatiques en plus d'y contribuer par une grande utilisation de ressources énergétiques non renouvelables (Bricas, 2017). De manière générale, l'alimentation issue de systèmes agro-industriels requiert de l'énergie non renouvelable à toutes les étapes de fabrication : agriculture mécanisée, utilisation d'engrais et pesticides de synthèse, transformation alimentaire en usine, emballage des produits alimentaires, sans oublier le transport nécessaire à chaque étape et la distribution finale qui s'étend à l'échelle internationale.

En somme, l'augmentation de la population humaine et de sa consommation nécessite la création de nombreuses infrastructures qui s'implantent au détriment de la nature, principalement des forêts, des zones humides et des prairies, ce qui contribue également aux changements climatiques et à la perte de biodiversité (IPBS, 2019). Face à ces constats, il se révèle légitime de se demander : de quelles façons allons-nous nourrir le monde ? De quelles manières pouvons-nous répondre à ce besoin primaire, et au droit à l'alimentation, tout en préservant l'environnement dont nous sommes tributaires ?

1.4 LES RÉACTIONS AUX ÉCHELLES CITOYENNES ET MUNICIPALES

Que ce soit en réponse à l'insécurité alimentaire menaçante, à la perte d'espace cultivable due à l'urbanisation croissante ou encore face aux changements climatiques, une motivation à agir pour être plus résilient est de plus en plus présente au sein des pouvoirs politiques, citoyens et municipaux.

Du côté des mangeurs, une envie et un désir de se réapproprier leur alimentation s'observent (Bricas, 2017). En réponse au contexte d'impuissance issu des distanciations géographique, cognitive et politique, de nombreux courants alimentaires alternatifs émanent : circuits courts, agriculture biologique, jardins communautaires, etc. Certaines politiques ou initiatives alimentaires locales visent ainsi une « meilleure intégration des liens urbain-rural, plus précisément des liens ville-agriculture-alimentation » (Lardon et Loudiyi, 2014, p. 3). Plusieurs initiatives visent ce désir de reconnexion qui s'est brouillée à travers les diverses distanciations évoquées précédemment :

Les efforts visant à améliorer l'autosuffisance collective dans les villes et les villages reflètent une conscience croissante concernant les conséquences négatives de la faille métabolique, mais aussi le désir de reprendre les connexions physiques avec les lieux et les espaces où les gens vivent (traduction libre de Munsell *et al.*, 2022, p. 319).

Il est à préciser que la faille métabolique (« metabolic rift ») fait allusion en grande partie à la distance qui sépare les concentrations d'êtres humains des écosystèmes ruraux leur fournissant la matière première dont ils dépendent (Munsell *et al.*, 2022, p. 319). La faille métabolique englobe donc la distanciation de plusieurs matières, dont les aliments.

Du côté des pouvoirs municipaux, l'intérêt vers des systèmes alimentaires territorialisés plus durables est grandissant et plusieurs stratégies alimentaires

apparaissent à l'échelle des villes (Brand *et al.*, 2017 ; Mansfield et Mendes, 2013 ; Sonnino, 2009). Les initiatives et démarches alimentaires sont nombreuses et diversifiées : implantation de nombreux projets d'agriculture urbaine visant à relocaliser l'alimentation (Brand *et al.*, 2017), création de conseils politiques alimentaires, élaboration de chartes alimentaires, etc. (Bissardon et Boulianne, 2016 ; Brand *et al.*, 2017 ; Morgan et Sonnino, 2010 ; Sonnino, 2009).

C'est entre autres en réponse au phénomène d'urbanisation que les villes développent des stratégies alimentaires (Brand *et al.*, 2017 ; Mansfield et Mendes, 2013 ; Sonnino, 2009). Plusieurs professions, comme les urbanistes, les architectes du paysage et les départements d'horticulture, intègrent désormais une perspective alimentaire dans leurs interventions professionnelles au sein des villes (Brand et Debru, 2017 ; Mansfield et Mendes, 2013). Les initiatives, actions et projets agroalimentaires se multiplient dans de nombreuses villes, et ce, particulièrement en Amérique du Nord et en Europe occidentale (Mansfield et Mendes, 2013 ; Sonnino 2009). Cet intérêt pour la sphère agro-alimentaire se concrétise dans différents espaces :

De plus en plus, les villes se saisissent de l'agriculture pour inventer de nouvelles formes urbaines intégrant des espaces ouverts ; la planification territoriale produit des normes qui encouragent l'intégration des activités et des espaces agricoles ; des initiatives locales érigent l'agriculture et l'alimentation en questions publiques (Lardon et Loudiyi, 2014, p. 4).

L'agriculture urbaine apparaît ainsi comme une réponse tangible et accessible face aux enjeux contemporains auxquels les villes font face.

1.5 L'AGRICULTURE URBAINE ET LES FORÊTS NOURRICIÈRES

L'agriculture urbaine est une pratique désormais reconnue qui se définit comme suit :

[L]'agriculture pratiquée et vécue dans une agglomération par des agriculteurs et des habitants aux échelles de la vie quotidienne et du territoire d'application de la régulation urbaine. Dans cet espace, les agricultures – professionnelles ou non, orientées vers les circuits longs, les circuits courts ou l'autoconsommation – entretiennent des liens fonctionnels réciproques avec la ville (alimentation, paysage, récréation, écologie) donnant lieu à une diversité de formes agri-urbaines observables dans le ou les noyaux urbains, les quartiers périphériques, la frange urbaine et l'espace périurbain (Nahmias et Le Caro, 2012, p. 13).

Il s'agit donc d'une pratique appliquée par différents acteurs (professionnels ou non) qui peut être vécue à différentes échelles (quartiers, espaces urbains ou péri-urbains) et où la production agricole peut être distribuée à travers différentes voies (circuits longs, circuits courts ou encore autoconsommation).

L'agriculture urbaine a de nombreuses retombées. Entre autres, elle peut favoriser la sécurité alimentaire ainsi que le développement des réseaux sociaux (non virtuels) ; elle participe au maintien de la santé ; elle embellit l'aménagement urbain tout en résolvant des problématiques environnementales en ville (îlots de chaleur, ruissellement des eaux pluviales, etc.) ; enfin, elle représente une forme de loisir éducatif pour les communautés (Wegmuller et Duchemin, 2010). L'agriculture urbaine présente donc un large éventail de retombées potentielles, susceptibles d'intervenir sur des enjeux sociaux, environnementaux et économiques (Wegmuller *et al.*, 2010). Les projets d'agriculture urbaine apparaissent ainsi multifonctionnels et se concrétisent par différents projets : jardins communautaires, jardins collectifs, aménagements paysagers comestibles, poulaillers communautaires, ruches en ville, forêts nourricières (FN), etc.

Le concept de FN est de plus en plus populaire au Canada, depuis les années 2000 (Kowalsky et Conway (2019). Ces forêts sont aussi parfois appelées « forêts alimentaires urbaines », « jardin-forêt », « agroforêts alimentaires communautaires intentionnelles », « jardins forestiers » ou encore « forêts alimentaires multi-étages » (Munsell *et al.*, 2022 ; Park *et al.*, 2019). Il s'agit de jardins agroforestiers qu'on aménage en tentant d'imiter les écosystèmes forestiers à travers la combinaison et le choix des espèces (Munsell *et al.*, 2022). Une forêt nourricière (FN) se définit selon Clark *et al.* comme : « l'utilisation stratégique d'espèces végétales vivaces aménagées pour produire de la nourriture dans le paysage urbain pour améliorer la durabilité et la résilience des communautés urbaines » (traduction libre, 2013, p. 1652). Selon cette définition, les FN servent entre autres à produire de la nourriture et s'insèrent dans la toile de fond urbaine, au profit des communautés. Dans ce type d'aménagement, il est possible d'y apercevoir : « une végétation florissante [...] des arbres et arbustes remplis de fruits et de noix, des vignes grimpantes et des plantes herbacées comestibles [...] des fleurs visitées par des abeilles et des papillons ainsi que des oiseaux qui chantent en arrière-fond » (traduction libre de Riolo, 2019, p. 1). Cette description plutôt imagée permet de visualiser un écosystème riche, aménagé de manière à produire de la nourriture (Riolo, 2019).

L'idée de cultiver en s'inspirant de la forêt n'est pas nouvelle (Levis *et al.*, 2017). Cependant, aménager des forêts nourricières dans des espaces publics pour en faire profiter les communautés est une pratique plutôt récente (Riolo, 2019). À la suite de la crise financière de 2008, en regard des rôles que pouvaient jouer les forêts nourricières dans les espaces publics, les projets se sont multipliés (Riolo, 2019). Les FN publiques seraient ainsi en mesure de favoriser la sécurité alimentaire des utilisateurs en plus d'offrir un lieu propice aux rencontres favorisant la création d'un réseau d'entraide pour les participants (Riolo, 2019). En étant accessibles aux citoyens, elles contribuent au bien commun. Elles ont aussi des retombées environnementales et sociales favorables aux communautés (Munsell *et al.*, 2022).

Ajoutons que les FN sont une innovation qui peut faire partie des réponses aux enjeux complexes liés à l'industrialisation des systèmes alimentaires. En ce sens, il s'agit d'un sujet d'intérêt pour la recherche, et plusieurs angles seraient pertinents pour les étudier.

CHAPITRE 2

PROBLÉMATIQUE

2.1 PRÉCISIONS TERMINOLOGIQUES

Avant d'entrer au cœur de la problématique, il importe de mentionner que la littérature portant précisément sur ce sujet de recherche, en l'occurrence la gouvernance des FN, n'est pas abondante. En revanche, plusieurs articles issus de différentes thématiques telles que l'agriculture urbaine, le jardinage communautaire, l'agroforesterie, la foresterie urbaine et périurbaine ou encore l'architecture du paysage abordent plusieurs éléments qui concernent, de près ou de loin, les FN. Par exemple, en lien avec l'agriculture urbaine, Colinas *et al.* étudient les impacts des « produits publics », soit « les aliments [qui] sont légalement cultivés dans des espaces publics et librement accessibles aux passants » (traduction libre, 2019, p. 1). Or, cela rejoint directement les FN collectives en milieu public, où les aliments sont généralement accessibles aux passants.

Certains éléments caractérisant les FN sont abordés par d'autres thématiques qui apparaissent donc pertinentes et complémentaires. En ce sens, pour l'élaboration de cette problématique, différents thèmes connexes seront empruntés pour appuyer les enjeux à l'étude. Il sera donc parfois question de jardins communautaires (Drake et Lawson, 2014), de systèmes agroforestiers urbains et communautaires (Munsell *et al.*, 2022), de foresterie alimentaire urbaine ; Clark *et al.*, 2013), de forêts urbaines comestibles (Castro *et al.*, 2018) ou encore de jardins forestiers (Park *et al.*, 2019).

2.2 LES DÉFIS DES FORÊTS NOURRICIÈRES COLLECTIVES

La simple existence d'une FN n'apparaît pas suffisante en soi pour répondre à des enjeux de nature sociale, environnementale ou économique propre à une communauté. Comme le mentionnent Castro *et al.* : « [l']applicabilité de la foresterie alimentaire urbaine et son aptitude à relever des défis sociaux et écologiques dépendent d'un éventail de facteurs sociaux, facteurs environnementaux et facteurs locaux. » (2018, p. 60) Parmi les éléments qui peuvent nuire à l'atteinte des objectifs, on retrouve entre autres des défis concernant la gouvernance, c'est-à-dire la « [m]anière d'orienter, de guider, de coordonner les activités [...] d'un groupe social ou d'une organisation privée ou publique » (Office québécois de la langue française [OQLF], 2003, paragr. 2). La gouvernance peut ainsi comprendre des mécanismes de décisions et de négociation entre

acteurs, dans le but de définir qui obtient quoi, quand et comment (Konijnendijk *et al.*, 2018). Dans le cas des forêts nourricières collectives en milieu urbain (FNCU), les activités à organiser peuvent concerner, par exemple, les actions requises pour l'entretien ou encore les récoltes.

Plusieurs éléments peuvent impacter la gouvernance ou encore la gestion collective de ces aménagements. Ces éléments seront présentés dans la problématique. En premier lieu, des enjeux de la diversité des parties prenantes (PP) potentiellement impliquées seront abordés, ensuite le manque de clarté par rapport aux rôles et responsabilités des différentes PP sera évoqué. Enfin, la notion de durabilité dans le temps, comme filtre permanent de la gouvernance, sera exposée.

2.2.1 UNE DIVERSITÉ DE PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES

Les FNCU, comme les jardins communautaires, sont des projets qui demandent généralement l'implication de diverses organisations et de plusieurs individus en provenance de différents horizons professionnels.

Bien que ces sites fassent participer les membres de la communauté à la production alimentaire, le jardinage communautaire ne se limite pas aux jardiniers eux-mêmes. Les organisations non gouvernementales, les agences gouvernementales locales et les organisations religieuses, par exemple, aident les groupes de voisinage à planifier, à trouver des terrains et des ressources, et à construire des espaces de jardinage (traduction libre de Drake et Lawson, 2014 p. 242).

Ainsi, plusieurs organisations ou institutions peuvent être impliquées dans différents rôles et à différentes étapes. Concrètement, dans l'étude de Drake et Lawson (2014) portant sur le jardinage communautaire, 99 % des jardiniers ont affirmé avoir des relations avec de nombreux partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Puisque 445 individus faisaient partie de l'étude, moins de 5 individus ont déclaré n'avoir de partenariat avec personne. Dans la majorité des cas, les jardiniers sont donc en relation avec d'autres PP comme des décideurs ou des propriétaires, notamment à des fins techniques, foncières et/ou financières (Drake et Lawson, 2014). On pourrait l'illustrer par un réseau complexe d'interactions multiples qui s'inscrivent à différentes échelles (locales, régionales, nationales, etc.) (Drake et Lawson, 2014). Ainsi, comme c'est le cas pour les jardins communautaires, les FN reflètent des projets multi acteurs, ce qui est

susceptible d'augmenter les interactions, ce qui peut complexifier les projets dans certains cas.

De plus, rappelons que la notion du « collectif », typique des FN à l'étude, se différencie de celle des jardins communautaires. Comme le précise l'OQLF (2005. Italiques dans l'original. paragr. 4) : « au Québec, le terme *jardin collectif* désigne un lot indivisible qui est pris en charge par l'ensemble des participants, tandis que le terme *jardin communautaire* désigne un terrain divisé en parcelles individuelles allouées aux divers participants. » Ainsi, dans les jardins communautaires, chaque jardinier peut prendre ses propres décisions concernant sa parcelle. Dans ce cas, les choix, par exemple, des végétaux, le niveau d'entretien désiré ou encore l'investissement en temps et en argent reviennent majoritairement au jardinier de la parcelle. Dans le cas des FNCU, on ne retrouve pas de parcelle individuelle, mais plutôt un seul espace aménagé de végétaux comestibles qui est, d'une part, accessible à tous et, d'autre part, géré par plusieurs individus. Ainsi, le choix des végétaux, le niveau d'entretien désiré ou encore l'investissement en temps et en argent impliquent et ont un impact sur plusieurs individus, ce qu'on peut associer à un projet complexe. Dans une optique de gestion de projet, plus il y a de PP, plus il s'agit d'un projet complexe :

Plus il y a d'éléments et de parties prenantes impliqués, plus le nombre d'interactions augmente et plus le projet dans lequel ces éléments et les parties prenantes sont engagés devient complexe. Ainsi, nous définissons ici les projets complexes comme étant ceux qui impliquent et affectent une grande diversité de parties prenantes, dont les multiples perspectives se répercutent sur plusieurs enjeux, comme c'est le cas pour des projets qui ont un objectif de durabilité (Labelle *et al.*, 2022 p. 154).

L'aspect collectif ajoute donc un défi au niveau organisationnel, puisque plusieurs acteurs peuvent prendre ensemble des décisions qui peuvent se répercuter potentiellement sur plusieurs autres individus.

2.2.2 LA DURABILITÉ DANS LE TEMPS

La durabilité dans le temps concerne directement les FN de différentes manières. D'abord, les FN détiennent un ancrage physique important, notamment en comparaison aux jardins communautaires. Les FN restent généralement implantées pendant plusieurs décennies, étant donné que les végétaux qu'on y retrouve sont majoritairement vivaces et nécessitent un certain temps avant de produire de façon substantielle. Nommons par

exemple les camérisiers (*Lonicera caerulea*), les gadelliers (*Ribes sativum*), les pommiers (*Malus sp.*) ou encore les poiriers (*Pyrus sp.*) qui composent les FNCU du Saguenay–Lac-Saint-Jean (Lapointe et Provencher, 2024).

D'autres arbres à vocation alimentaire, comme les arbres à noix, en demandent encore davantage. Par exemple, le noyer cendré (*Juglans cinerea*) ou encore le pin de Corée (*Pinus koraiensis*) atteindront leur production optimale respectivement après 30 et 40 ans. Toutefois leur production s'étendra ensuite sur plusieurs décennies. Cela présente donc une tout autre réalité, comparativement aux jardins communautaires, où la majorité des végétaux sont annuels. Les FN représentent ainsi des projets qui s'inscrivent sur le long terme, occasionnant des défis à plusieurs niveaux :

L'accès, la gouvernance et le régime foncier peuvent également constituer des obstacles importants à la mise en œuvre réussie des systèmes de forêts alimentaires urbaines en raison de leur permanence et peuvent expliquer l'apparente focalisation de l'agriculture urbaine existante sur les cultures maraîchères annuelles ou les petits fruits à rendement relativement rapide (traduction libre de Taylor et Lovell, 2021, p. 4).

La permanence dans le temps représente également un défi en termes de régime foncier, d'accès et de gouvernance. Il est probable que certaines PP impliquées dans la gouvernance comme les employés municipaux ou encore les employés d'organismes communautaires changeront d'emploi au fil du temps, changeant ainsi potentiellement les dynamiques de gestion. La gestion des FNCU sera donc amenée à évoluer avec le temps.

En parallèle, comme la forêt nourricière est un écosystème qui pousse et qui évolue constamment, les défis techniques peuvent eux aussi évoluer. Par exemple, les premières années, certaines tâches peuvent demander du temps, comme le désherbage, tandis que plus tard, lorsque les végétaux seront bien implantés, beaucoup moins de surface sera disponible pour les mauvaises herbes et donc moins de temps sera nécessaire pour le désherbage. Cependant, d'autres défis peuvent apparaître, tels que la taille des arbres et arbustes, le traitement de différentes maladies végétales, etc. Bref, de nouvelles circonstances apparaissent et disparaissent à des périodes plus ou moins précises au fil du temps, ce qui représente potentiellement de nouvelles tâches à accomplir. Ainsi, il est légitime de se demander qui en aura la responsabilité et comment ces nouvelles activités seront-elles coordonnées. En ce sens, 68 maires de petites municipalités (25 000 habitants

et moins) en Virginie, aux États-Unis, ont affirmé, dans une étude, que l'entretien sur le long terme représentait le plus grand obstacle des FN en milieu public (Coffey *et al.*, 2021).

Les FN sont non seulement des projets qui ont un objectif de durabilité en raison de leurs visées environnementales et sociales, mais aussi parce qu'elles mettent du temps à produire des aliments et représentent ainsi des projets qui se déploient à long terme.

2.3 LE MANQUE DE CLARTÉ DU RÔLE DE CERTAINS ACTEURS

Les FN représentent des projets complexes, compte tenu de la multitude d'acteurs potentiellement impliqués ainsi que de leur caractère plus permanent. Pour mieux comprendre les difficultés vécues concernant la gouvernance, il importe de s'intéresser aux parties prenantes. Trois types d'acteurs ressortent de la littérature : les gouvernements locaux (villes ou municipalités), les citoyens et les organismes communautaires.

2.3.1 LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Étant donné que les FNCU se situent souvent sur des terrains publics, les gouvernements locaux (les fonctionnaires, les élus municipaux et les administrations municipales) sont des acteurs potentiellement impliqués, puisqu'ils sont responsables et propriétaires de ces terrains.

Kowalsky et Conway (2019) se sont penchés sur la question, et se sont demandé si et comment les FNCU étaient gérées au sein des villes canadiennes. Selon eux, les politiques municipales de foresterie urbaine sont en mesure de soutenir ou encore de limiter la foresterie alimentaire urbaine. Ils ont donc étudié le cadre institutionnel au niveau municipal qui, selon eux, serait en mesure de soutenir les initiatives de foresterie alimentaire. Ils ont entamé leur collecte de données à partir des provinces les plus peuplées, soit le Québec, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Ensuite, ils ont sélectionné les villes qui possédaient des plans de gestion de foresterie urbaine. Ainsi, 47 villes de l'Ontario et de la Colombie-Britanniques ont été sélectionnées, puisque celles du Québec n'avaient pas de plan de gestion forestière urbaine (Kowalsky et Conway, 2019).

L'étude a montré que la gestion des FNCU était généralement plus ou moins définie au sein des municipalités et qu'on n'y retrouvait pas nécessairement de politique

associée. En effet, la grande majorité des villes sélectionnées, soit plus des deux tiers, n'abordaient pas le sujet dans leur plan municipal de gestion forestière.

Dans ce cas, on peut se demander s'il n'y a pas un manque de clarté, notamment en termes de rôle et responsabilités de la part des gouvernements locaux envers les FNCU, particulièrement au Québec. D'autres auteurs soulignent que, de manière générale, les plans municipaux de gestion des forêts urbaines sont souvent imprécis (Gibbons et Ryan, 2015 ; Ordóñez et Duinker, 2013). Kowalsky et Conway (2019) interprètent leurs résultats comme un manque d'intérêt de l'administration municipale envers les FNCU.

À travers le monde, il existe une diversité d'approches de gouvernance des forêts urbaines et périurbaines, où les autorités politiques locales, provinciales ou fédérales empruntent différentes postures (Konijnendijk *et al.*, 2018). Certains exemples, correspondant à un désengagement vis-à-vis des forêts urbaines, mettent en lumière des conséquences négatives telles que la diminution du couvert végétal et arboré en milieu urbain, la transformation de surfaces traditionnellement végétales en surfaces imperméables ou encore le remplacement des arbres indigènes par des arbres exotiques (Konijnendijk *et al.*, 2018). Ces actes participent ainsi à la détérioration des écosystèmes urbains et périurbains et par le fait même aux problèmes sociaux et environnementaux (Konijnendijk *et al.*, 2018).

En revanche, il existe des exemples où les décideurs politiques détiennent une posture engagée et proactive dans la gouvernance des forêts urbaines. Le cas des États-Unis illustre bien ce schéma où un programme national du Service des forêts, mis en place en 1978, soutient les autorités étatiques et locales dans le maintien et l'expansion des forêts urbaines et périurbaines (Konijnendijk *et al.*, 2018). Reconnaisant les avantages économiques, sociaux, environnementaux et psychologiques que procurent les forêts, le programme touche plus de 7800 villes et municipalités. Ces localités ont ainsi des législations relatives à la protection des arbres et 70 % d'entre elles embauchent du personnel attitré à l'exécution et à la mise en place de leur plan de gestion de foresterie urbaine (Konijnendijk *et al.*, 2018). Ces localités mettent ainsi en œuvre des actions concrètes concernant l'entretien, la plantation, la diversification et l'inventaire d'arbres sur leur territoire :

Le programme national a mis l'attention sur la gouvernance locale dès son démarrage. Si la plantation d'arbres a été reconnue comme une importante activité de premier niveau, apte à mobiliser les populations et les organisations, le véritable objectif consiste à établir des inventaires des arbres locaux et à planifier la gestion, ainsi qu'à créer et promouvoir des programmes de durabilité locale et des institutions qui préservent le couvert arboré existant sur tous les types de terres (Konijnendijk *et al.*, 2018, p. 38).

Il s'agit donc d'un exemple où l'engagement politique fédéral soutient le politique au niveau local, créant ainsi un levier potentiel en termes de gestion et de protection des forêts urbaines. Enfin, « il n'existe pas un modèle unique qui fonctionnera partout : chaque ville et chaque forêt devront avoir une approche propre, sur mesure » (Konijnendijk *et al.*, 2018, p. 42). Cet exemple vient donc encourager différentes formules de gouvernance qui s'appuient sur les capacités locales des communautés.

2.3.2 LES CITOYENS

Les citoyens sont fréquemment impliqués dans les projets de FNCU, notamment pour organiser l'implantation et gérer l'aménagement, en plantant et en entretenant les végétaux ou encore en organisant des activités :

Les systèmes agroforestiers en ville dépendent typiquement d'équipes de résidents qui travaillent ensemble, en processus collaboratif pour concevoir, installer et gérer des projets qui répondent à de nombreux besoins des membres et des lieux de la communauté (traduction libre de Munsell *et al.*, 2022, p. 317).

Ayant ainsi des rôles plutôt diversifiés, les citoyens apparaissent comme des parties prenantes importantes dans la gestion des FNCU. Ce qui réitère l'importance d'avoir une implication minimale des gouvernements locaux, afin de leur offrir un soutien adéquat. Le cas échéant, cela encourage certainement l'implication citoyenne. À l'inverse, un manque de collaboration ou simplement de contact entre les citoyens et les gouvernements locaux peut amener des défis importants. À long terme, une telle situation est nuisible et remet en cause l'atteinte d'objectifs sociaux et environnementaux :

Comme dans tous les systèmes agroforestiers, la planification et l'adaptation sont nécessaires avec le temps, impliquant à la fois des objectifs biophysiques et civiques. Ces deux aspects sont essentiels car les projets sont limités par l'efficacité de la collaboration entre les plantes et les arbres, mais aussi dans la mesure pour laquelle les citoyens et les communautés sont engagés et récompensés (traduction libre de Munsell *et al.*, 2022, p. 324).

Munsell *et al.* (2022) évoquent que des citoyens engagés et récompensés représentent un facteur de succès d'un projet agroforestier. Cela souligne de nouveau l'importance d'avoir des relations claires et établies entre les différentes PP, afin de favoriser la collaboration.

2.3.3 LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

En regard de l'étude de Kowalsky et Conway (2019), qui s'attardait sur les politiques municipales de foresterie urbaine, très peu de villes considéraient finalement les aménagements agroforestiers alimentaires dans leurs politiques. En contrepartie, pour celles qui s'y attardent, soit 14 villes sur 47, quelques observations intéressantes ont été soulevées. Entre autres, 9 villes parmi les 14 avaient une organisation de glanage⁴ ou encore un conseil de politique alimentaire (ou parfois les deux). Puisque ce sont deux entités qui gravitent autour de la sécurité alimentaire, Kowalsky et Conway remarquent qu'il y aurait un lien avec la présence des FNCU :

Bien que d'autres organismes axés sur l'alimentation n'aient pas été formellement étudiés dans le cadre de cette étude, il semble y avoir une relation entre les plans de gestion qui incluent des arbres à vocation alimentaire et la présence d'une organisation de glanage ou d'un conseil de politique alimentaire (traduction libre, 2019, p. 6).

Les auteurs ajoutent que certaines parties prenantes, tels que les organismes axés sur l'alimentation, pourraient potentiellement avoir une influence sur les plans de gestion forestière municipale. Ils soulèvent également le fait qu'il serait intéressant d'analyser les liens entre ces organismes, à savoir s'ils peuvent s'entraider.

En ce sens, l'étude de McLain *et al.* (2012) met en lumière le travail important de certains organismes alimentaires. Par exemple, à Seattle, le travail des organisations locales de glanage de fruits a permis de conscientiser la ville quant au potentiel d'approvisionnement alimentaire issu des forêts urbaines, ce qui s'est transposé dans le plan de gestion (McLain *et al.*, 2012). La présence de certaines PP spécifiques, telles que les organismes de sécurité alimentaire, semble donc encourager une gestion des FN.

Dans tous les cas, on voit que les FNCU requièrent l'implication de plusieurs PP et que la définition de leur rôle et participation peut manquer de clarté, compliquant au

⁴ Le glanage est une « [p]ratique qui consiste, après la récolte, à récupérer les aliments laissés dans les champs et les vergers appartenant à autrui » (OQLF, 2023, paragr. 2).

final la gestion. Notre problématique se situe dans les difficultés qui s'articulent autour de la gestion collective des FN.

CHAPITRE 3

OBJECTIFS, QUESTIONS DE RECHERCHE ET PERTINENCE

3.1 OBJECTIFS ET QUESTION DE RECHERCHE

Un des objectifs de la recherche est de cibler des facteurs clés qui facilitent la gouvernance des FNCU, dans le but d'optimiser les projets actuels et futurs. Dans un monde idéal, cela servirait à outiller les participants. Nous aimerions comprendre et mettre en lumière certaines pratiques de gestion adaptées à ces projets complexes. Puisqu'il semble y avoir autant de modes d'organisation qu'il existe de FN, nous nous interrogeons sur leurs modalités de gouvernance. Y aurait-il des structures ou encore des manières de fonctionner favorables à ces projets collectifs ?

Nous nous attardons d'abord à mieux comprendre la gouvernance des FN. « Comment la théorie des PP permet-elle d'éclairer la gouvernance des FN collectives en milieu public ? » Cette perspective vise à identifier les acteurs ou groupes d'acteurs impliqués et influents dans la gouvernance. Cette recherche s'intéresse donc à la gouvernance des FN en milieu public et plus particulièrement aux différentes PP des projets, soit « tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels » (Freeman et Reed, 1983, cités par Mullenbach, 2007, p. 111). Plus spécifiquement, on se demande : « En quoi l'absence ou la présence de certaines PP spécifiques affecte-t-elle la gestion des FNCU ? » Concrètement, certaines PP impliquées dans la gestion facilitent-elles l'atteinte d'objectifs des FNCU ? Y a-t-il certains profils ou statuts qui paraissent plus essentiels que d'autres ? Y aurait-il des acteurs qui ont plus d'impacts que d'autres dans la gestion des FNCU ? L'angle d'analyse sera donc orienté vers les différentes PP qui composent la gouvernance et sur leur impact sur les différents objectifs de projets.

3.2 PERTINENCE DE LA RECHERCHE

Quoique les initiatives de FN émergent de plus en plus sur le globe et particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, elles demeurent relativement récentes (Bukowski et Munsell, 2018 ; Munsell *et al.*, 2022). Les recherches scientifiques sur la thématique débutent tout comme celles portant sur l'aspect de gouvernance.

Les connaissances sur la gouvernance des forêts urbaines et périurbaines et les différentes formes et les différents modèles qu'elle peut adopter sont

encore limités. Aussi nous faut-il étudier les exemples de modèles de gouvernance existant à travers le monde et en tirer des enseignements (Konijnendijk *et al.*, 2018, p. 38).

Les connaissances sur la gestion de ces aménagements sont donc peu documentées. S'intéresser au « comment » reste donc un aspect pertinent. C'est également ce que Drake et Lawson ont étudié en lien avec la gestion des jardins communautaires : « Se pencher sur le comment du jardinage communautaire, plutôt que sur le pourquoi, est pour nous une manière plus productive d'expliquer le phénomène en général. » (traduction libre, 2014, p. 252) De nombreux aspects sont encore à explorer et cette recherche se veut une contribution à la compréhension des dynamiques et gouvernances des FN.

Ajoutons que cette analyse comparative portera sur trois cas de FN soutenus par différentes structures :

Les forêts et les arbres nourriciers urbains se situent principalement sur des terrains publics formels et informels, et la mise en œuvre d'une démarche de foresterie alimentaire urbaine dépend du régime foncier, des règles locales, des normes, des politiques et de l'efficacité du modèle de gouvernance. Des études comparatives et des enseignements tirés de l'expérience sont nécessaires pour pouvoir mieux comprendre quelles sont les approches les plus efficaces dans les différents contextes (Castro *et al.*, 2018, p. 64).

Nous tenterons de voir si certaines structures ou compositions d'acteurs sont plus enclines à soutenir durablement les FNCU.

On l'a vu dans la mise en contexte, les FN apparaissent comme une des réponses potentielles face à de nombreux défis, dont l'insécurité alimentaire, l'urbanisation croissante ainsi que les changements climatiques. Elles représentent ainsi une option importante que les villes devront de plus en plus considérer. En effet, comme le précisent (Castro *et al.*, 2018, p. 64 : « Les forêts alimentaires urbaines sont potentiellement un élément précieux de la plus vaste infrastructure verte des villes de l'avenir et elles peuvent contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). » Les FN répondent ainsi à de nombreux objectifs de l'agenda onusien et particulièrement les objectifs 2, 11 et 15 qui font respectivement allusion aux thématiques suivantes : « Faim Zéro », « Villes et communautés durables » ainsi que « Vie terrestre » (ONU, s.d.-b).

D'abord, l'objectif « Faim Zéro » consiste concrètement à « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture

durable » (ONU, s.d.-c). Les FN, par leurs produits alimentaires publics, soit les aliments qui poussent et sont accessibles gratuitement aux passants, peuvent contribuer à nourrir des individus et à favoriser ainsi la sécurité alimentaire en raison de la disponibilité et l'accessibilité alimentaire (Colinas *et al.*, 2019).

De plus, en lien direct avec notre angle de recherche, soit la gestion de ces aménagements, certains auteurs soutiennent qu'une gestion efficace pourrait potentiellement soutenir le développement et la création d'un système alimentaire local. En effet, le jardinage communautaire a plusieurs avantages tels que la production alimentaire, une meilleure nutrition et une éducation alimentaire. Le degré d'efficacité de gestion de ces projets pourrait ainsi favoriser l'élaboration d'un système alimentaire local (Drake et Lawson, 2014). Pour avoir une gestion efficace, il importe d'abord de mieux la comprendre, notamment en s'attardant aux multiples partenariats complexes entre les PP :

Une meilleure compréhension de ces processus dans des contextes spécifiques peut amener des éclaircissements sur la manière dont le jardinage communautaire s'insère dans les systèmes alimentaires locaux. Cette direction d'étude pourrait impliquer d'autres études de cas sur des sites individuels ainsi que des régions, dans le but d'obtenir un regard plus approfondi sur la manière dont les personnes et les organisations relèvent cette variété de défis, comment et pourquoi ils se connectent avec d'autres, et quels effets résultent de ces relations. Une telle recherche permettrait d'obtenir un portrait plus large des façons dont les communautés sont impliquées dans les activités agricoles dans les villes et les banlieues des pays du Nord (traduction libre de Drake et Lawson, 2014, p. 252).

Comme l'indique cette citation, cette recherche tentera d'apporter un regard plus approfondi sur les différents modes d'organisation. En deuxième lieu, concernant les villes et communautés durables, cet objectif correspond plus précisément à : « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » (ONU, s.d.-d).

Rappelons que l'urbanisation croissante amène son lot d'enjeux sociaux et environnementaux. Les inégalités et la pauvreté continuent de s'accroître en milieu urbain, alors que 1,1 milliard de personnes habitent dans des taudis (ONU, s.d.-d). Par ailleurs, d'un point de vue environnemental, même si les villes n'occupent que 3 % des surfaces continentales à l'échelle mondiale, il n'en demeure pas moins qu'elles consomment entre 60 % et 80 % de l'énergie et émettent 75 % des gaz à effet de serre

(ONU, s.d.-d). Dans ce contexte, de plus en plus de villes tentent de résoudre ces enjeux et le verdissement alimentaire urbain apparaît parmi les alternatives.

Les forêts alimentaires urbaines sont présentées comme un moyen d'aborder certains des problèmes de santé humaine et d'équité les plus pressants dans le monde (Clark et Nicholas, 2013). En étant de plus en plus intégrés aux politiques municipales, ces aménagements peuvent favoriser l'interconnexion et la réhabilitation des écosystèmes endommagés, le réaménagement des zones abandonnées et délabrées, fournir des espaces d'apprentissages aux résidents, puis améliorer les activités sociales et le bien-être dans les villes (Munsell *et al.*, 2022 ; Riolo, 2019). L'intégration des FNCU est ainsi potentiellement très bénéfique pour les villes actuelles et futures. Une meilleure connaissance de leur fonctionnement optimal ne saurait que les propulser davantage. Plus le sujet sera connu et reconnu, plus les différents corps professionnels pourront se montrer favorables à ajouter des espaces verts et plus particulièrement des FNCU.

En troisième lieu, l'ODD 15 portant sur la vie terrestre vise à « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité » (ONU, s.d.-e). Or, puisqu'elles sont une pratique agroforestière, les FN représentent une forme d'agriculture régénératrice alternative qui vise justement à préserver les écosystèmes et à augmenter la biodiversité (Gold et Garrett, 2022). D'ailleurs, selon *Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques* l'objectif de nourrir le monde est intimement lié à celui de conserver et d'utiliser durablement les ressources naturelles :

Nourrir l'humanité et améliorer la conservation et l'utilisation durable de la nature sont des objectifs complémentaires et étroitement interdépendants qu'il est possible d'atteindre au moyen de systèmes agricoles, aquacoles et d'élevages intensifs durables, de la préservation des espèces, des variétés, et des races animales autochtones, des habitats naturels et de la restauration écologique. Les mesures spécifiques incluent la promotion de pratiques agricoles durables, telles que l'aménagement multifonctions des paysages et la gestion intégrée intersectorielle, qui permettent d'appuyer la conservation génétique et la biodiversité agricole connexe (Díaz *et al.*, 2019, p. 18).

Remarquons que « l'aménagement multifonction des paysages » rejoint directement le concept de forêt nourricière en tant que pratique agroforestière qui promeut

une gestion durable des sols (Jose *et al.*, 2022). En comparaison à une monoculture de plantes annuelles, les forêts nourricières sont beaucoup moins dommageables pour les sols, puisqu'elles sont composées de végétaux vivaces qui restent en place, encourageant ainsi une meilleure stabilisation des sols, évitant ou diminuant leur érosion éolienne ou hydrique. Par le fait même, cela favorise la vie dans les sols, notamment par la présence de microorganismes et donc le maintien des écosystèmes souterrains. Les FN accroissent donc la biodiversité.

De plus, dans le contexte des FN en milieu public, tel qu'étudié dans cette recherche, rappelons que plusieurs d'entre elles sont plantées sur des terrains autrefois gazonnés (Eurêko, 2024). Ce qui marque une certaine restauration d'écosystèmes par l'augmentation de la biodiversité, comparativement à un terrain gazonné dont la biodiversité est beaucoup plus restreinte. Les FN restaurent ou rétablissent, dans une certaine mesure, des écosystèmes plus riches en biodiversité et ainsi stoppent ou ralentissent la dégradation des sols. Ainsi, les forêts nourricières ont de nombreuses fonctions désirables dans le contexte actuel d'agriculture intensive et d'insécurité alimentaire à l'ère des changements climatiques.

CHAPITRE 4

CADRE CONCEPTUEL

Ce chapitre abordera plusieurs notions appartenant à deux principaux concepts soit les forêts nourricières et la gouvernance.

4.1 LA FORÊT NOURRICIÈRE

On l'a dit, les FN en milieu public sont plus populaires depuis les années 2000, ce qui reste relativement récent dans une perspective scientifique (Bukowski et Munsell, 2018). Ainsi, comme c'est le cas pour plusieurs sciences, les connaissances empiriques, soit celles qui « [ne] s'appuie[nt] que sur l'expérience [et] qui repose[nt] sur l'expérience commune » (Larousse, s.d., paragr. 1) existent et ont précédé le regard scientifique. Dans ce contexte, de nombreuses références pertinentes sur le sujet sont présentes au sein de la littérature grise et il aurait paru inadéquat d'en faire fi. Pour cette première thématique du cadre théorique, certains concepts seront parfois abordés sous l'angle pratique. Il ne s'agit pas de comparer ou de confronter les deux approches (scientifique et empirique), mais plutôt de constater leur complémentarité. Il sera donc question de l'agroforesterie et de ses racines historiques, de l'émergence de la permaculture et, enfin, de quelques définitions du concept de FN.

4.1.1 L'AGROFORESTERIE

Dans le monde scientifique, les FN sont associées à l'agroforesterie, une science relativement récente (Gold et Garrett, 2022 ; Jose, 2022) L'agroforesterie combine deux disciplines : l'agriculture et la foresterie (Jose *et al.*, 2022). L'agriculture correspond à : « [la] culture du sol ; [l']ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux et des animaux utiles à l'homme » (Le Robert, s.d., paragr. 1). Quant à la foresterie, elle touche : « [l']ensemble des sciences, des arts et des activités, qui ont pour objet la conservation, l'aménagement et la gestion des forêts et des domaines forestiers, ainsi que leur création, en vue de la consommation et du renouvellement de leurs ressources » (Ressources naturelles Canada, 2020, paragr. 1). Ce sont deux domaines dans lesquels l'être humain intervient considérablement afin de pouvoir subvenir à ses besoins primaires. À l'aide de l'agriculture, il produit de la nourriture végétale ou animale pour s'alimenter. Quant à la foresterie, l'être humain s'y dévoue pour conserver, aménager, gérer et créer des forêts, puisque d'innombrables ressources essentielles s'y retrouvent, et ce, d'un point de vue économique, environnemental et

social. En effet, en plus de lui permettre de respirer (en produisant de l'oxygène après l'absorption du gaz carbonique), la forêt est à l'origine de plusieurs nécessités, dont des matériaux de construction, des produits pharmaceutiques, des denrées alimentaires, des substances médicinales, etc. (FAO, 2020).

Les milieux agricoles et forestiers sont fréquemment gérés de manière intensive, ce qui peut provoquer l'épuisement potentiel des ressources et mettre en péril leur durabilité. Sans revenir en détail sur les techniques utilisées dans un contexte de culture intensive, telles que présentées dans la mise en contexte, rappelons qu'elle est dommageable pour l'environnement :

La diffusion des modèles simplifiés des agricultures « productivistes », modèles prioritairement soucieux des performances techniques, ont souvent engendré des retombées très négatives sur l'environnement, qu'il s'agisse de la qualité des eaux, de la dégradation des sols... D'où la nécessité de substituer des modèles de production agricoles moins agressifs vis-à-vis de l'environnement et davantage raisonnés (Charvet *et al.*, 2018, p. 17).

C'est donc dans ce contexte d'épuisement et d'érosion des sols qu'émerge l'importance de diversifier les cultures et d'avoir une agriculture plus durable (Gold et Garrett, 2022). Autour des années 1970, les scientifiques ont commencé à étudier l'agroforesterie et les systèmes de polycultures, notamment en lien avec la création du Centre mondial d'agroforesterie, initialement appelé ICRAF (International Centre for Research on Agroforestry) (De Beats et Lebel, 2007 ; Gold et Garrett, 2022). On y étudiait l'utilisation diversifiée des terres ainsi que la mise au point de différents systèmes agricoles durables et reproductibles (Bene *et al.*, 1977, cités par Gold et Garrett, 2022). L'intérêt se tourne désormais vers une agriculture régénératrice dont découlent différentes pratiques plus durables telles que l'utilisation des cultures couvre-sols, le non-labour du sol, l'agriculture biologique, etc. (Gold et Garrett, 2022). Le but est de diminuer les impacts négatifs environnementaux des cultures intensives, tout en maintenant un certain niveau de production.

L'agroforesterie fait l'objet de nombreuses définitions, mobilisant généralement les mêmes concepts (De Beats *et al.*, 2007). Par exemple, selon la FAO, l'agroforesterie correspond à :

(T)out système ou technique d'utilisation des terres où des plantes pérennes ligneuses sont utilisées délibérément dans la même unité de gestion foncière que les cultures agricoles et/ou les animaux, dans un agencement spatial ou

une succession temporelle, valorisant les interactions écologiques et économiques entre les différents éléments (FAO, 2015, p. 35).

Ici, l'agroforesterie agencement des plantes ligneuses à des territoires agricoles, qu'ils soient dédiés à la culture ou à l'élevage. De plus, deux dispositions sont possibles. D'abord, il peut s'agir d'un agencement dans un même espace, où il y aurait par exemple des haies arborées délimitant un champ agricole ; ou une succession dans le temps, par exemple une rotation des cultures.

En contexte québécois, l'agroforesterie est présentée comme : « un système intégré de gestion des ressources du territoire rural qui repose sur l'association intentionnelle d'arbres ou d'arbustes à des cultures ou à des élevages, et dont l'interaction permet de générer des bénéfices économiques, environnementaux et sociaux » (De Beats *et al.*, 2007, p. 5). Quoique cette dernière définition ne spécifie pas les agencements spatiaux temporels comme dans la définition précédente, elle mentionne tout de même qu'il s'agit d'agencements de végétaux ligneux (arbres ou arbustes) à des cultures ou de l'élevage. De plus, l'agencement vise à provoquer des interactions bénéfiques entre les espèces, favorisant ainsi des bénéfices environnementaux et économiques dans les deux cas. Enfin, De Beats *et al.* (2007) ajoutent les bénéfices sociaux, ce qui n'est pas mentionné dans la définition de la FAO (2015) et qui nous attire davantage.

Les types d'aménagements agroforestiers, qui seront explorés plus bas, se caractérisent par trois ou quatre principaux critères, dépendamment des sources (De Beats *et al.*, 2007 ; De Beats et Lebel, 2007 ; Gold et Garrett, 2022). Nous avons choisi de considérer trois critères, tels que présentés par De Beats et Lebel (2007) dans leur Mémoire déposé à la Commission pour l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, soit : intentionnel, intégré et interactif. Le quatrième critère, présenté par Gold et Garrett (2022), est celui d'« intensif », et fait référence à des opérations comme la fertilisation ou encore l'irrigation. Or, dans le contexte où l'agroforesterie est promue notamment en réponse aux opérations agricoles ou forestières intensives, dommageables pour l'environnement, ce critère peut être remis en question, du moins dans certains aménagements.

Le critère « intentionnel » touche les combinaisons intégrant différentes cultures, arbres, ou encore des animaux, l'aménagement est conçu et géré pour fonctionner intentionnellement ensemble, afin d'optimiser les bénéfices, plutôt que de présenter une

diversité, sur un même terrain, mais géré séparément (De Beats et Lebel, 2007 ; Gold et Garrett, 2022).

Le caractère « intégré » fait de son côté allusion au fait que l'aménagement structuré fonctionne en un seul système. Concrètement, l'intégration de différentes espèces peut être horizontale ou verticale (donc plusieurs étages de végétaux) ainsi que hors-sol et souterraine (Gold et Garrett, 2022). Cela permet une production optimale, tout en conservant la nature et en répondant aux besoins de l'utilisateur (De Beats et Lebel, 2007 ; Gold et Garrett, 2022).

Quant au troisième critère, « Interactif » (De Beats et Lebel, 2007), il soutient qu'un aménagement agroforestier doit utiliser et soutenir des interactions biophysiques entre les composantes du système, afin de bonifier les types de productions, tout en veillant aux retombées écologiques et environnementales (De Beats et Lebel, 2007 ; Gold et Garrett, 2022).

4.1.2 L'AGROFORESTERIE APPLIQUÉE

De nombreuses pratiques agroforestières ont été appliquées par différentes sociétés, à diverses époques, et ce, autant dans les régions tropicales que tempérées. En Europe, de l'époque romaine jusqu'à l'industrialisation, plusieurs pratiques agroforestières étaient largement utilisées (Eichhorn *et al.*, 2006 ; Lelle et Gold, 1994, cités par Gold et Garrett, 2022). Par exemple, en France, pendant plusieurs siècles, le paysage agraire était constitué de bocages, soit des haies arborées qui clôturaient naturellement les parcelles agricoles (Charvet, 2018). En plus de délimiter les propriétés, les bocages avaient de nombreux avantages environnementaux. Entre autres, ces haies encourageaient une certaine stabilité des sols et prévenaient en partie l'érosion hydrique et éolienne. Elles faisaient office de brise-vent et protégeaient les cultures. Elles régulaient, dans une certaine mesure, le climat local en amenant ombre et fraîcheur. Enfin, elles fournissaient un habitat à la faune et à la flore locales, ce qui soutenait une certaine biodiversité (Charvet, 2018).

Dans ce qui est aujourd'hui le Canada et les États-Unis d'Amérique, certaines communautés autochtones pratiquaient de nombreuses traditions agroforestières à l'échelle des paysages (Gold et Garrett, 2022). Leurs interventions touchaient plusieurs écosystèmes présents sur un même territoire. Par exemple, les Karuk, une tribu dont le

territoire constitue aujourd'hui le nord de la Californie, détenaient de nombreux savoirs ancestraux sophistiqués pour « cultiver » la forêt (Lovell *et al.*, 2021). Leurs nombreuses techniques de gestion forestière favorisaient la production de plantes spécifiques et de champignons comestibles. De plus, ils intervenaient de manière à créer un environnement plus favorable pour la chasse. On appelle ainsi leurs aménagements des « systèmes agroforestiers indigènes intégrés » (traduction libre de Taylor et Skinner, 2003, cités par Gold et Garrett, 2022, p. 28). Leurs interventions étaient si soignées et en cohérence avec les écosystèmes naturels que les paysages forestiers paraissaient vierges, sauvages et d'une « beauté stupéfiante » aux yeux des explorateurs du XIX^e siècle (traduction libre de Gold et Garrett, 2022, p. 28). Pourtant, les Karuk appliquaient bien des interventions telles que le feu, l'élagage ou encore la taille (traduction libre de Gold et Garrett, 2022). Cependant, ils le faisaient de manière à optimiser l'environnement, ce qui a fait que leurs interventions n'étaient pas visibles aux yeux des explorateurs (traduction libre de Gold et Garrett, 2022).

Il existe de nombreux exemples similaires dans les régions tropicales, connus sous le concept de jardins familiaux tropicaux (Park *et al.*, 2019). Ajoutons que sur une période pluriséculaire, soit une période couvrant plusieurs siècles, outre le fait de produire de la nourriture, l'aménagement de ces espaces pouvait viser également la production de fibres et de fourrage pour les animaux (Jose *et al.*, 2022). Jose *et al.* précisent que l'aspect de durabilité de ces systèmes est élevé et qu'« [...] il est probable qu'ils ont offert un niveau de protection de l'environnement inégalé par la plupart des technologies modernes d'utilisation des terres » (traduction libre, 2021 p. 4). Un important savoir empirique et ancestral se cache honorablement derrière la science émergente qu'est l'agroforesterie.

Il existe aujourd'hui différents types d'aménagements agroforestiers qui se différencient d'un endroit à l'autre selon les climats, mais également des pratiques agricoles utilisées par les sociétés (Gold et Garrett, 2022). En Amérique du Nord, six principales formes d'aménagements sont de l'agroforesterie (Gold et Garrett, 2022).

1. L'aménagement de zones tampons en milieux agricoles. Ces zones peuvent prendre la forme d'une bande riveraine, séparant une culture d'un cours d'eau, ou encore elles peuvent entourer les terres agricoles et les séparer des espaces environnants, dans le but d'éviter notamment le ruissellement, de fournir un habitat faunique, de contenir la pollution agricole, etc. (Gold et Garrett, 2022).

2. Les haies brise-vent, présentes en milieu agricole se distinguent des aménagements précédents par le fait qu'elles sont érigées pour protéger les cultures adjacentes. Elles peuvent protéger des cultures ou du bétail sensibles au vent, en plus d'éviter l'érosion éolienne (Gold et Garrett, 2022).
3. Les cultures intercalaires, aussi appelées culture en allée ou cultures en bandes (Lovell, 2022). Dans ce cas, les cultures horticoles ou agricoles se réalisent entre des rangées d'arbres sélectionnés pour être bénéfiques aux cultures en place (Gold et Garrett, 2022).
4. Le sylvopastoralisme, où les arbres sont intégrés aux pâturages. Il peut aussi s'agir de bétail intégré à une forêt partiellement et volontairement éclairée servant ainsi de pâturage (Gold et Garrett, 2022).
5. L'agriculture forestière (*forest farming*) où différents produits forestiers non ligneux (PFNL) sont cultivés, tels que certains champignons sauvages comestibles, des fougères décoratives, etc. (Gold et Garrett, 2022). Pour être considérée comme de l'agriculture forestière, la forêt doit avoir été aménagée en conséquence. Cela peut concerner, par exemple, la gestion de la canopée pour veiller au degré d'ombrage approprié à la culture en question (Gold et Garrett, 2022).
6. Enfin, l'aménagement de forêts alimentaires urbaines. Celles-ci sont détaillées davantage dans la section qui suit.

4.1.3 LES FORÊTS ALIMENTAIRES URBAINES

Les forêts alimentaires urbaines (FAU) restent une pratique émergente (Gold et Garrett, 2022). En comparaison des cinq premières catégories, elles sont une forme d'agroforesterie en contexte urbain et se manifestent donc dans des environnements bâtis plutôt qu'agricoles (Munsell *et al.*, 2022). Ainsi, les FAU peuvent être implantées dans des espaces restreints et parfois cloîtrés. Les objectifs principaux de ces aménagements sont souvent liés aux défis sociaux et écologiques du contexte local et visent moins un rendement maximal et/ou une productivité agricole à caractère pécuniaire (Munsell *et al.*, 2022).

Les termes « forêt alimentaire urbaine » et « foresterie alimentaire urbaine » doivent ici être distingués. Au même titre qu'une forêt n'équivaut pas à de la foresterie,

une forêt alimentaire urbaine n'est pas synonyme de foresterie alimentaire urbaine (Gold et Garrett, 2022). Alors qu'une forêt alimentaire urbaine est un aménagement en soi, la foresterie alimentaire urbaine se réfère davantage à une démarche de planification des espaces verts. Selon Gold et Garrett (2022) la foresterie alimentaire correspond à : « [...] une approche multifonctionnelle et interdisciplinaire émergente visant à accroître la durabilité et la résilience urbaines, en particulier lorsque la sécurité alimentaire est concernée [...] » (traduction libre, p. 31). Il s'agit donc d'une démarche qui rassemble plusieurs disciplines dans le but d'accroître la sécurité alimentaire entre autres. Plusieurs formes d'aménagements peuvent être comprises dans la foresterie alimentaire urbaine, dont des forêts alimentaires urbaines, mais également des arbres alimentaires plantés individuellement, des vergers, ou tout autre système alimentaire incluant des arbres (Park *et al.*, 2019).

Quant à la forêt alimentaire urbaine, plusieurs interprétations conceptuelles sont possibles. Park *et al.* (2019) ont étudié le concept, notamment en s'appuyant sur 44 articles scientifiques, et ils ont constaté que beaucoup d'éléments divergent, empêchant ainsi l'élaboration d'une définition.

Nous n'avons pas l'intention d'utiliser une terminologie particulière, puisque nous reconnaissons qu'elle nécessite l'examen et la comparaison d'exemples tirés d'un éventail de littérature, y compris la littérature grise, les livres, et la consultation de praticiens (traduction libre de Park *et al.*, 2019, p. 8).

Dans le cadre de cette recherche, nous utiliserons la définition de Park *et al.* (2018) et qui correspond à « un système de polyculture vivace et comestible conçu et géré pour imiter les structures forestières à plusieurs étages et pour fonctionner comme une forêt naturelle et autonome » (traduction libre, p. 284). Cette définition se rapproche grandement de celle proposée par Eurêko, soit l'organisme environnemental qui a implanté les FN à l'étude dans cette recherche :

Un îlot de forêt nourricière est un aménagement composé de plusieurs couches dont les arbres, arbustes, herbacés, plantes grimpantes et couvre-sols. Le design est basé sur les principes de la permaculture, une approche qui permet d'avoir une culture permanente et autonome en s'inspirant des écosystèmes naturels. Dans l'aménagement, l'emplacement de chacun des végétaux est choisi selon ses fonctions biologiques et des interactions bénéfiques qu'ils ont entre eux, comme les fixateurs d'azote, les accumulateurs dynamiques et les plantes aromatiques (Eurêko, s.d.-a, p. 4).

Cette définition décrit plus en détail les caractéristiques et les rôles potentiels de végétaux choisis, mais la base de la définition rejoint celle de Park *et al.* (2018), notamment par la présence de plusieurs couches végétales ainsi que par l'inspiration des écosystèmes naturels et autonomes.

4.1.4 LA PERMACULTURE

Dans le champ de la pratique, le concept de permaculture est fréquemment associé aux FN (Dufour-L'Arrivée, 2024 ; Eurêko, 2024). Il est donc pertinent de le présenter brièvement. C'est vers la fin des années 1970 que le concept de permaculture a été formalisé (Delvaux, 2018). Il est apparu en Australie, alors que les praticiens écologistes Bill Mollison et David Holmgren, considérés comme les cofondateurs, parlent de « permanent agriculture » qu'on peut traduire par agriculture permanente et qui deviendra ensuite permaculture (Delvaux, 2018, p. 10). L'idée consistait à travailler avec la nature et non contre elle, dans le but d'optimiser la production, tout en minimisant les interventions nécessaires (Delvaux, 2018). Cette approche rejoint directement plusieurs aspects des FN, par exemple à travers le choix des végétaux. En effet, plusieurs végétaux dans les FN sont vivaces ou encore détiennent des fonctions particulières, de sorte à se rapprocher de la nature (ex. utilisation d'espèces fixatrices d'azote ou utilisation d'une diversité d'espèces).

La permaculture n'est ni une science ni une discipline et, dans ce contexte, il y a plus ou moins de définition officielle d'un point de vue scientifique. Cependant quelques articles portant sur le sujet amènent un éclairage :

Parfois qualifiée de science de la conception, la permaculture peut se définir comme un cadre conceptuel, une ingénierie permettant de concevoir des systèmes résilients, durables et productifs qui répondent à nos besoins en termes de nourriture, d'habitat et d'énergie, mais aussi de matériaux, de savoirs, de relations, etc. (Pons et Hervé-Gruyer, 2022, p. 13).

La permaculture intervient dans divers domaines dont l'agriculture, la construction, etc. Tantôt réduite à de simples techniques agricoles comme la culture sur butte, tantôt portant une signification très large, voire un mode de vie, une philosophie (Delvaux, 2018). Certains considèrent la permaculture comme un art de vivre qui encourage la connexion entre différentes parties d'un système, dans le but de devenir des citoyens plus responsables (Pons et Hervé-Gruyer, 2022).

Trois grands principes fondamentaux caractérisent la permaculture : prendre soin de la Terre, prendre soin des humains et partager équitablement (Delvaux, 2018 ; Pons et Hervé-Gruyer, 2022). De plus, 12 principes sont liés à la permaculture :

1. Observer et interagir ;
2. Collecter et stocker l'énergie ;
3. Obtenir une production ;
4. Appliquer l'autorégulation et accepter la rétroaction ;
5. Utiliser et valoriser les ressources renouvelables ;
6. Ne pas produire de déchets ;
7. Partir des structures d'ensemble pour arriver aux détails ;
8. Intégrer plutôt que séparer ;
9. Utiliser des solutions lentes et à petite échelle ;
10. Utiliser et valoriser la diversité ;
11. Utiliser les interfaces et valoriser les marges ;
12. Réagir au changement de manière créative (Delvaux, 2018, p. 13).

Chacun de ces principes est applicable à différents contextes. En ce qui concerne les FNCU, « obtenir une production » ou encore « utiliser et valoriser la diversité » s'appliquent concrètement, puisque ces aménagements comprennent une grande diversité de végétaux dans le but de produire des aliments. Également, le principe « observer et interagir » peut aussi s'appliquer. Avant d'implanter une FNCU, il importe d'observer et de composer avec l'environnement physique et bâti, en considérant par exemple la zone de rusticité, la composition du sol, l'accès au terrain, le degré d'ensoleillement, les végétaux déjà présents, les bâtiments avoisinants, les sites de dépôts de neige, etc. Tous ces éléments s'observent préalablement à un projet.

L'environnement social est aussi important à explorer, puisqu'il s'agit d'un projet collectif détenant des objectifs sociaux. En ce sens, la communauté à proximité peut représenter des ressources importantes ou encore des limites considérables. Sonder les organismes, les institutions et les citoyens avoisinant en ce qui concerne leurs intérêts face au projet, par exemple, peut ainsi se révéler une étape influente sur le projet. Ce qui rejoint, en partie, le principe d'« utiliser les interfaces et valoriser les marges ».

Concrètement, les éléments qui entourent la FNCU seront donc à considérer. Par exemple, s'il y a présence d'une école primaire à proximité, il peut être bénéfique d'intégrer les désirs, les besoins ou même les craintes des citoyens, dans le but « d'intégrer plutôt que de séparer ». La permaculture représente donc une approche holistique intéressante qui peut se superposer à des projets agricoles et/ou forestiers.

4.2 LA GOUVERNANCE

Le terme de gouvernance est apparu autour des années 1930, d'abord au sein des sciences économiques, des sciences politiques, puis dans l'univers des relations internationales vers la fin des années 1980 (Leloup *et al.*, 2005).

Pour les économistes, le concept de « corporate governance » fut mobilisé entre autres par le Britannique Ronald Coase, notamment dans son ouvrage *The nature of the firm* paru en 1937 (Leloup *et al.*, 2005 ; Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique [MEFSIN], s.d.) Coase refuse que seul le prix du marché soit responsable de la régulation des échanges commerciaux, il propose plutôt que les entreprises détiennent d'autres atouts influents, dont leurs modes de coordination interne. Il soutient que les modes de coordination interne peuvent potentiellement permettre de réduire les coûts de transaction liée au marché.

Quelques décennies plus tard, soit dans les années 1970, cette théorie est reprise et approfondie, notamment par Oliver Williamson, économiste d'origine américaine qui aura une grande influence par ses travaux sur la gouvernance économique (Leloup *et al.*, 2005). Il compare les différents modes de gouvernance, ce qui correspond alors à « [l']examen des coûts comparatifs de la planification, de l'adaptation et du contrôle de l'accomplissement des tâches dans le cadre de structures de gouvernance alternatives » (traduction libre de Williamson, 1996, cité par Ménard, 2010, p. 422). En d'autres mots, il s'agit d'associer ou plutôt de calculer non seulement les coûts qu'engendre l'exécution des tâches, mais aussi d'intégrer la planification, l'adaptation et le temps de contrôle dans l'équation, pour connaître l'efficacité d'une firme. Dans cette perspective très économique, l'étude de la gouvernance concerne l'analyse des modes de coordination et de planification qui ont un impact différent sur les coûts d'une entreprise à l'autre.

Le thème de la gouvernance trouve sa pertinence en science politique dans l'analyse des gouvernements locaux et des affaires publiques (Leloup *et al.*, 2005). L'intérêt est porté par exemple sur l'impact que peuvent avoir certains jeux de pouvoir et d'influence sur l'élaboration de politiques publiques locales (Leloup *et al.*, 2005). En parallèle, le concept de gouvernance dans la sphère politique vient dénoncer d'une certaine manière un modèle politique descendant et centralisé (Leloup *et al.*, 2005). Dans ce contexte, la gouvernance mise davantage sur la municipalité et vient encourager la présence d'une variété d'acteurs rattachés désormais à l'action publique. Sont alors

considérés, par exemple, les organisations à but non lucratif, les entreprises privées, les citoyens, les organisations locales, régionales, nationales et internationales, etc. comme étant parties prenantes de l'action publique (Leloup *et al.*, 2005). Ainsi, la nature, le statut et le niveau des acteurs impliqués dans la sphère politique se veulent plus diversifiés.

Encore de nos jours, la gouvernance, dans le domaine de l'action publique, inclut différents acteurs :

La gouvernance publique est un domaine d'étude interdisciplinaire portant sur les relations de pouvoir entre les autorités publiques, la société civile et le marché, dans un contexte de transformation de l'aptitude des communautés politiques à se diriger légitimement et à agir efficacement (Rigaud, 2012, paragr. 1).

La gouvernance, dans un contexte politique, met ainsi de l'avant le fait que les autorités publiques sont liées à la société civile et au marché. De plus, « l'aptitude des communautés à se diriger légitimement et à agir efficacement » évoque en quelque sorte le paradigme de décentralisation du pouvoir, ou du moins reconnaît que les affaires publiques ne concernent pas seulement un seul pouvoir remis entre les mains d'un gouvernement. Leloup *et al.* (2005) ajoutent que plusieurs processus d'interaction, de collaboration et de négociation sont désormais entre ces acteurs hétérogènes (Leloup *et al.*, 2005).

Enfin, en relations internationales, le terme réfère à la notion de « good governance », évoquée dans les années 1980 par les institutions financières internationales, dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) (Leloup *et al.*, 2005). Ces institutions étant alors au cœur des programmes d'ajustements structurels (PAS) auxquels plusieurs pays en développement étaient soumis. Dans ce contexte, la bonne gouvernance apparaît comme une réponse aux enjeux de corruption qui rendait difficile le soutien financier au développement. Des réformes politiques ont lieu, caractérisées par une réorientation du rôle des États ainsi qu'une participation nouvelle du secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG) au sein de la gouvernance publique (Azmat et Coghill, 2005). Plusieurs techniques d'actions particulières découlent donc de ces réformes politiques institutionnelles. De manière générale, de multiples partenariats ainsi que des processus décisionnels davantage transparents, démocratiques et participatifs se veulent des piliers de la bonne gouvernance de l'administration publique (Azmat et Coghill, 2005).

Pour résumer, le concept de gouvernance a d'abord été développé par des économistes, puis par des politologues et enfin par des acteurs impliqués dans les relations internationales. Du côté des sciences économiques, la gouvernance est associée à la coordination et à la planification interne des entreprises, ce qu'on considère alors comme ayant un impact sur l'efficacité et donc la rentabilité de la firme. De côté des sciences politiques, la gouvernance est associée aux rôles et à l'importance de la participation d'une diversité d'acteurs au sein de l'administration publique, dans une optique de décentralisation. Finalement, pour les acteurs internationaux, il s'agit en quelque sorte d'une perspective hybride entre les sciences économiques et politiques, puisque la gouvernance est associée à des réformes politiques auprès des gouvernements, afin que l'aide financière octroyée soit efficace. Quelques thématiques communes en ressortent, entre autres l'accent mis sur la coordination et l'interaction entre acteurs, un désir de transparence au niveau du pouvoir et l'élargissement et la considération de nouveaux acteurs interdépendants et impliqués au niveau du pouvoir d'influence et/ou décisionnel (Azmat et Coghill, 2005 ; Leloup *et al.*, 2005).

CHAPITRE 5

CADRE D'ANALYSE

Ce chapitre présente le cadre d'analyse lié à la théorie des parties prenantes (PP). Un tour d'horizon de la théorie et la présentation des principaux auteurs qui ont contribué à sa constitution seront décrits. Le chapitre se terminera par les différents critères du cadre théorique.

5.1 LA THÉORIE DES PARTIES PRENANTES

L'expression « partie prenante » (PP) est la traduction de « Stakeholder » (Mullenbach, 2007). Ce concept est principalement lié au pilotage et au management des entreprises, notamment dans une perspective de responsabilité sociétale (Mercier, 2010 ; Mullenbach, 2007). Selon Freeman et Reed (1983), on a d'abord utilisé ce concept dans les années 1930, à l'époque de la Grande Dépression. Plongées dans la crise économique, certaines industries se sont demandé comment améliorer leurs performances économiques, notamment en identifiant et en considérant toutes les parties prenantes avec qui elles étaient liées. Ce fut le cas, par exemple, de General Electric ou encore de Sears qui identifièrent les groupes liés à leur entreprise en vue de favoriser une coopération et d'assurer un fonctionnement optimal de leurs entreprises (Clarkson, 1995 ; Freeman *et al.*, 1983 ; Mullenbach, 2007). Ainsi, les actionnaires, les employés, les clients et la communauté furent les quatre principaux groupes identifiés (Clarkson, 1995 ; Mullenbach, 2007). Ces entreprises considéraient désormais davantage leurs relations externes :

Ces développements permettent de ne plus envisager l'entreprise comme un monde clos et de mettre fin à la vision actionnariale de la firme selon laquelle seule la satisfaction des actionnaires compte puisque celle-ci est désormais envisagée comme ayant des relations avec son environnement au cours desquelles se nouent des liens avec et entre les parties prenantes (Mullenbach, 2007, p. 110).

Considérer les revendications et les intérêts des PP apparaît alors comme une voie à privilégier pour les entreprises. Plus tard, en 1950, l'identification et la considération des PP ont également été une stratégie de croissance économique dirigée par le général Robert Wood pour l'entreprise Sears, à la suite de la Deuxième Guerre mondiale (Clarkson, 1995). Les clients, les employés, la communauté et les actionnaires furent une fois de plus identifiés comme les quatre principales PP (Clarkson, 1995). Ce général soutenait qu'en répondant aux intérêts des trois premiers groupes d'acteurs (clients,

employés et communauté), les actionnaires en seraient eux aussi bénéficiaires (Clarkson, 1995). Ainsi apparut une logique des PP, où le comblement des intérêts et besoins de l'une peut être favorable aux intérêts et besoins d'une autre.

Il existe des liens entre le concept de gouvernance et l'origine de la théorie des PP. Si le concept de gouvernance soulève l'importance d'inclure des acteurs hétérogènes, la théorie des PP vient préciser quels types d'acteurs sont les plus importants dans le contexte des entreprises.

Le terme « stakeholder » serait apparu officiellement en 1963, dans le cadre d'un mémorandum du Stanford Research Institute afin de déterminer « ces groupes sans le support desquels l'organisation cesserait d'exister » (traduction libre de Freeman *et al.*, 1983, p. 89). De prime abord, une PP peut détenir un caractère essentiel à la survie de l'organisation, ce qui place l'organisation dans une position dépendante envers ses PP. Cependant, depuis les années 1960, le concept a évolué. Selon Freeman et Reed (1983, cités par Mullenbach, 2007, p. 111), une PP correspond à « tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels ». Dans cette logique, la relation entre la PP et l'organisation peut être à double sens, ce qui révèle plutôt une relation d'interdépendance. À partir de cette définition, Freeman (1984, cité par Mullenbach, 2007) a illustré le concept à l'aide d'un schéma en roue de vélo (figure 2).

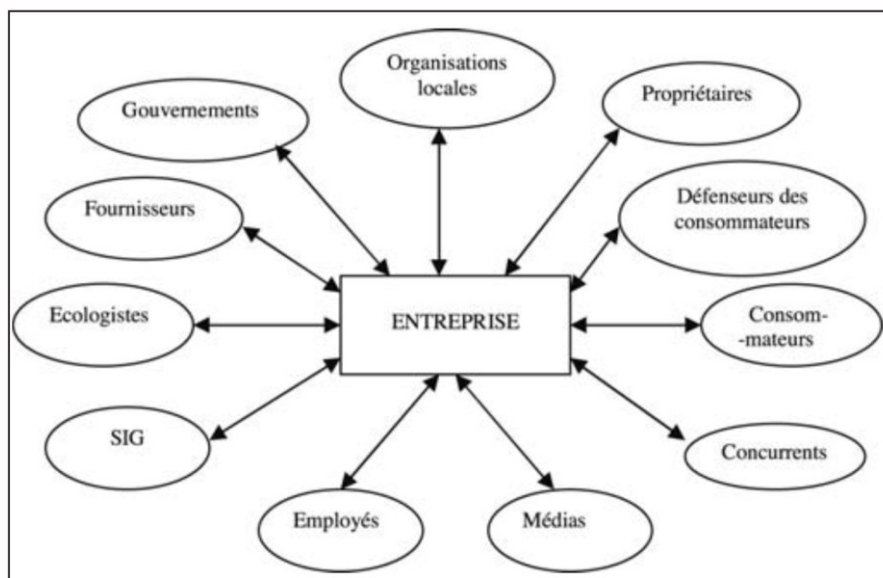


Figure 2. Les parties prenantes de l'entreprise

Source : Mullenbach (2007, p. 111). <https://doi.org/10.3917/rsg.223.0109> reproduit avec la permission de *La Revue des Sciences de Gestion*.

La figure 2 illustre la majorité des PP qui peuvent affecter l'entreprise, ou encore être affectées par les activités de l'entreprise. Par exemple, les employés ont relativement besoin de l'entreprise pour travailler et obtenir un salaire et, en contrepartie, l'entreprise a elle aussi besoin des employés pour fonctionner. Ainsi, les différentes PP tentent de répondre à leurs besoins et intérêts, ce qui crée une relation à double sens.

Par ailleurs, si le terme « stakeholder » est généralement traduit par partie prenante, on peut aussi le traduire par « parti pris », « partie intéressée », « dépositaire » ou encore « ayant droit » (Mullenbach, 2007, p. 110). D'ailleurs, la notion d'ayant droit ressort chez Clarkson (1995) qui propose une définition plus précise que celle de Freeman et Reed (1983, cités par Mullenbach, 2007). Selon Clarkson (traduction libre, 1995, p. 106), les PP correspondent à « une personne ou à un groupe de personnes qui détient ou réclame des droits, une propriété ou des intérêts dans une entreprise et ses activités passées, présentes et futures ». Pour Clarkson comme pour Freeman et Reed, les PP semblent être potentiellement affectées par l'entreprise, car elles détiennent ou réclament divers aspects des activités de l'entreprise. Cependant, pour Clarkson, le type de lien entre les PP et l'entreprise est davantage détaillé, du fait qu'il concerne leurs droits, leur propriété ou encore leurs intérêts. De plus, une échelle temporelle est précisée qui suggère une considération de la relation passée, présente ou éventuelle entre les PP et l'entreprise.

Pour résumer, le concept des PP est une approche managériale qui met en évidence la présence et la considération des acteurs liés à une entreprise ou à une organisation. Cependant, il est légitime de se demander quel rôle jouent ces PP et quelle interaction l'entreprise ou l'organisation doit-elle entretenir avec ces PP ?

5.2 LA TYPOLOGIE DES PARTIES PRENANTES

Même si les typologies de PP ne semblent pas faire l'unanimité au sein de la littérature scientifique (Mullenbach, 2007), elles apportent tout de même de la précision sur le concept de PP en soi. De plus, les différentes catégories de PP permettent de définir leur degré de priorité, ce qui peut permettre éventuellement une gestion orientée et plus adaptée (Mitchell, Agle et Wood, 1997). Les typologies peuvent donc éclairer les gestionnaires d'entreprises ou autres organisations dans leur relation et leur gestion des PP (Mitchell *et al.*, 1997).

5.2.1 LA TYPOLOGIE DE CLARKSON

Clarkson affirme que « les parties prenantes qui ont les mêmes revendications, droits ou intérêts peuvent être classées dans le même groupe ["] » (traduction libre, 1995, p. 106). Cette optique pourrait être applicable à une cartographie de FN, puisqu'elle renferme des acteurs aux revendications, droits et intérêts divergents. Il propose une typologie des acteurs, composée de deux groupes, les PP primaires et les secondaires.

Les PP primaires sont nécessaires à la survie de l'entreprise. Il s'agit généralement des « actionnaires », des « investisseurs », des « employés », des « clients » et des « fournisseurs » (traduction libre de Clarkson, 1995, p. 106). Il y ajoute celles à caractère public telles que les gouvernements et les communautés. Il existe « un haut niveau d'interdépendance entre l'entreprise et les parties prenantes primaires » (traduction libre de Clarkson, 1995, p. 106). En ce sens, si l'un des groupes primaires se retire entièrement ou en partie, l'entreprise verra ses activités grandement affectées. Il suffit de penser aux rôles des investisseurs, des employés, des clients ou des fournisseurs pour percevoir les impacts du retrait d'un de ces groupes. De plus, l'entreprise elle-même est perçue comme « un système de groupes de parties prenantes primaires, un ensemble complexe de relations entre et parmi les groupes aux différents intérêts, droits, objectifs, attentes ou responsabilités » (traduction libre de Clarkson, 1995, p. 107). La bonne tenue et le bon

développement d'une entreprise s'appuient effectivement sur un système de PP à l'interne.

La survie et le succès continu d'une entreprise dépendent de l'habileté de ses dirigeants à créer suffisamment de richesses, de valeurs ou de satisfaction pour ceux qui composent les autres groupes de parties prenantes, de sorte que chaque groupe qui compose l'entreprise continue de faire partie du système des parties prenantes de l'entreprise (traduction libre de Clarkson, 1995, p. 107).

L'entreprise ou l'organisation est elle-même un noyau de plusieurs PP primaires qui détiennent et maintiennent des liens avec d'autres groupes de PP primaires.

Quant aux PP secondaires, elles concernent « ceux qui influencent ou affectent, ou sont influencées et affectées par l'entreprise, mais qui ne sont pas engagées dans les opérations de l'entreprises et qui ne sont pas essentielles à sa survie » (traduction libre de Clarkson, 1995, p. 107). Les médias ou les groupes de pression, par exemple, se trouvent dans cette catégorie. Ils peuvent influencer l'opinion publique et détenir un certain pouvoir de mobilisation susceptible de toucher l'entreprise. Cependant, même si les effets sont potentiellement considérables, ces PP secondaires ne sont pas essentielles à la survie de l'organisation (Clarkson, 1995). Ainsi, l'organisation n'a pas les mêmes considérations ou intérêts envers les groupes secondaires en comparaison avec les PP primaires.

5.2.2 LA TYPOLOGIE DE MITCHELL, AGLE ET WOOD

Selon la typologie de Mitchell *et al.* (1997), on peut accorder trois attributs aux PP : le pouvoir, la légitimité et l'urgence.

5.2.2.1 Le pouvoir

Les auteurs empruntent la définition de pouvoir à Salancik et Pfeffer (1974, cités par Mitchell *et al.*, 1997, p. 865) qui soutiennent que « la capacité de ceux qui détiennent le pouvoir est d'obtenir les résultats qu'ils souhaitent » (traduction libre). Ainsi, contrôler un résultat pourrait correspondre à détenir du pouvoir. Pour arriver à leurs fins, ceux qui détiennent le pouvoir peuvent utiliser différents moyens. Mitchell *et al.* réfèrent à l'ouvrage d'Etzioni (1964, cité par Mitchell *et al.*, 1997) pour les définir. Ces moyens peuvent être de nature coercitive, utilitaire en encore symbolique. Les moyens coercitifs sont du domaine de la force, de la violence ou de la contrainte (Etzioni, 1964, cité par

Mitchell *et al.*, 1997). Ces moyens peuvent sembler appropriés dans l'univers de la défense nationale, plutôt inadéquats dans l'identification des parties prenantes relatives à la gestion d'une FN.

Les moyens utilitaires réfèrent aux ressources matérielles ou financières (Etzioni, 1964, cité par Mitchell *et al.*, 1997), tandis que les moyens symboliques, aussi appelés normatifs ou sociaux, font référence à l'utilisation d'un prestige, d'un statut ou d'une reconnaissance sociale pour appliquer un pouvoir (Etzioni, 1964, cité par Mitchell *et al.*, 1997). Attirer l'attention dans les médias serait aussi une façon d'utiliser un moyen symbolique.

En résumé, une PP qui a le pouvoir peut obtenir ce qu'elle désire, soit en raison d'un contrôle imposé, de l'utilisation de ressources matérielles ou financières ou encore, pour cause de son statut social reconnu.

5.2.2.2 La légitimité

La légitimité découle de ce qui est socialement responsable (Mitchell *et al.*, 1997). Elle est comme « une perception ou une hypothèse généralisée que les actions d'une entité sont désirables, adéquates ou appropriées selon un système socialement construit de normes, de valeurs, de croyances ou de définitions » (traduction libre, Suchman, 1995, cité par Mitchell *et al.*, 1997, p. 866). Évidemment, cet aspect apparaît plutôt large et très subjectif, puisqu'il émerge du domaine de la construction sociale. Ainsi, une PP est légitime si ses actions ou ses liens avec l'organisation sont désirables et adéquats selon une certaine construction sociale.

5.2.2.3 L'urgence

L'urgence est définie comme : « le degré où les demandes des parties prenantes requièrent une attention immédiate » (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 867). L'urgence est conditionnelle à deux critères. D'abord lorsqu'une demande ou une revendication est relative au temps, puis lorsque cette revendication est critique pour la partie prenante (Mitchell *et al.*, 1997). L'urgence n'est importante que si elle est superposée au pouvoir ou à la légitimité (Mitchell *et al.*, 1997). Si l'urgence est combinée à la légitimité, cela offre à la partie prenante l'accessibilité à la sphère décisionnelle. Si l'urgence est jumelée au pouvoir, cela peut provoquer « l'action unilatérale des PP » (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 870). Une PP pourrait prendre des décisions

ou enclencher des actions en faisant abstraction des autres PP. Finalement, si l'urgence est réunie avec le pouvoir et la légitimité, cela « déclenche la reconnaissance réciproque et l'action entre les PP et les dirigeants » (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 870).

5.2.2.4 D'autres attributs

Au-delà du pouvoir, de la légitimité et de l'urgence, Mitchell *et al.* ajoutent trois notions: « [l]es attributs des PP sont changeants et non dans un état statique ; les attributs des PP sont socialement construits et non objectifs ; la conscience ou l'utilisation d'un attribut peut être présent ou pas » (traduction libre, 1997, p. 868). Ainsi, les attributs sont susceptibles de changer dans le temps et ils sont accordés en fonction de différentes perspectives issues de croyances ou cultures, donc de manière subjective. Une PP peut détenir du pouvoir ou de la légitimité et ne pas en être consciente, ou encore, elle peut en être consciente sans toutefois l'utiliser. Les PP sont ainsi susceptibles de perdre ou de gagner de l'importance aux yeux de l'entreprise ou de l'organisation.

Ces trois aspects sont intéressants dans le contexte des FN. Par exemple, les citoyens aux rôles d'utilisateurs cueilleurs peuvent être plus ou moins présents dans les étapes initiales d'un projet, où les tâches consistent à rechercher du financement ou encore à élaborer un plan d'aménagement. Toutefois, dans l'évolution de la FN, ces citoyens sont susceptibles de détenir davantage de pouvoir et de légitimité, lorsque le temps de récolter des aliments viendra. Ce dynamisme des PP peut donc avoir un impact sur les gestionnaires de projets et les relations qu'ils entretiennent avec les différentes PP.

5.2.2.5 Sept catégories

Mitchell *et al.* (1997) ont formé sept catégories de PP à partir des trois attributs (pouvoir, légitimité, urgence) et des différentes combinaisons possibles. Un acteur qui n'a ni pouvoir, ni légitimité, ni requête urgente envers l'entreprise n'est pas une partie prenante. En revanche, plus une entité détient d'attributs, plus elle sera importante pour les dirigeants ou les gestionnaires : « l'importance de la partie prenante sera positivement corrélée au nombre d'attributs qu'elle détient – pouvoir, légitimité et urgence tel que perçu par les gestionnaires » (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 873). Ainsi, même si une PP est importante puisqu'elle détient les trois attributs, ce degré

d'importance sera toujours lié à la considération et à la perception subjective du gestionnaire. Dans le contexte des FNCU, les dirigeants ou les gestionnaires sont les responsables du projet. Ainsi, en fonction des projets, ces responsables peuvent être un élu municipal, un chargé de projet, un employé de la ville, etc.

5.2.2.5.1 Les parties prenantes latentes (3)

La première catégorie concerne les PP « latentes ». Elles ne détiennent qu'un seul attribut (soit le pouvoir, soit la légitimité, soit l'urgence) (traduction libre, Mitchell *et al.*, 1997, p. 873). En général, les PP latentes requièrent peu ou pas d'attention de la part des gestionnaires, mais Mitchell *et al.* (1997) suggèrent tout de même de ne pas les oublier, puisque leur position peut évoluer, si elles acquièrent un attribut supplémentaire.

Les PP latentes qui ne possèdent que le pouvoir sont qualifiées de « dormantes » (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 875). Elles ont donc un certain pouvoir d'imposer leur volonté, mais puisqu'elles n'ont pas la légitimité et que l'élément d'urgence est absent, elles sont plus ou moins en mesure d'imposer leur volonté.

Les PP « discrétionnaires » ne détiennent que le caractère légitime (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 875). Il s'agit d'un groupe particulièrement intéressant pour tout ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises. Des exemples de PP discrétionnaires pourraient concerner des bénéficiaires de dons ou subventions tels que des organismes à but non lucratif (OBNL), des hôpitaux ou encore des écoles. Mitchell *et al.* (1997) affirment que les gestionnaires d'entreprises ne subissent en général aucune pression à entretenir leur relation avec les PP discrétionnaires.

Enfin, la PP « revendicatrice » n'a que l'attribut urgence (elle n'a ni pouvoir ni légitimité) (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 875). Ces PP sont comme « des moustiques qui vrombissent dans les oreilles » (traduction libre de Mitchell *et al.*, 1997, p. 875). Elles ont donc un caractère plutôt agaçant, mais plus ou moins important. Les gestionnaires accorderont la plupart du temps une attention passagère à ces acteurs et tant qu'ils n'acquièrent pas de légitimité ou de pouvoir, leur présence reste presque banale (Mitchell *et al.*, 1997).

5.2.2.5.2 Les parties prenantes modérément importantes (3)

Les PP modérément importantes sont composées des acteurs dotés de deux attributs (pouvoir, légitimité ou urgence). Généralement, ces PP requièrent plus d'attention de la part des gestionnaires. De plus, elles ont également un statut plus actif que passif au sein de l'entreprise ou l'organisation. On compte les PP « dominantes », « dépendantes » et « dangereuses » (traduction libre, Mitchell *et al.*, 1997, p. 873).

D'abord, les PP dominantes détiennent du pouvoir et de la légitimité, ce qui les place dans une position considérable et reconnue par les gestionnaires (Mitchell *et al.*, 1997). Ces PP ont généralement de l'influence et sont souvent intégrées dans les mécanismes formels de l'organisation. Il peut s'agir par exemple d'administrateurs membres du conseil d'administration. La relation entre dirigeants et PP dominantes peut être formalisée par différents mécanismes ou processus.

Viennent ensuite les PP dépendantes qui sont légitimes et ont une requête urgente envers l'entreprise ou l'organisation. Étant donné qu'elles n'ont pas de pouvoir, elles dépendent des autres acteurs qui en ont pour faire évoluer ou respecter leur volonté dans la relation. Ainsi, les acteurs qui ont du pouvoir, que ce soit par des moyens coercitifs, utilitaires ou symboliques, peuvent accompagner les PP dépendantes pour faire avancer leur cause. Dans d'autres circonstances, une PP dépendante peut voir cheminer sa requête si elle est en cohérence avec les valeurs de l'entreprise. Dans ce cas, les dirigeants ou les gestionnaires agissent volontairement avec la PP dépendante.

Les PP « dangereuses » détiennent du pouvoir et une requête urgente, mais pas de légitimité. Dans cette situation, ces PP sont susceptibles d'utiliser des moyens coercitifs, c'est-à-dire des techniques qui nuiront et seront potentiellement dangereuses pour l'organisation telles que des grèves, du sabotage ou même encore du terrorisme (Mitchell *et al.*, 1997). Les organisations gagnent donc à être alertes envers ces PP.

5.2.2.5.3 Les parties prenantes définitives (1)

Les PP « définitives » détiennent les trois attributs (pouvoir, légitimité et urgence) et sont les plus importantes pour les gestionnaires (traduction libre, Mitchell *et al.*, 1997, p. 878). La plupart du temps, des mandats clairs teintent la relation entre les dirigeants et les PP définitives. Souvent, elles ont été précédemment modérément importantes et détenaient donc deux attributs (Mitchell *et al.*, 1997). Une perception erronée de la part

des dirigeants quant aux PP définitives peut amener des conséquences néfastes pour l'entreprise.

5.2.3 RETOUR SUR LES TYPOLOGIES

La classification de Clarkson (1995) est plutôt simple avec deux catégories (primaires et secondaires), tandis que celle de Mitchell et *al.* (1997) est davantage élaborée avec ses sept catégories liées à trois attributs. De plus, le modèle de Mitchell *et al.* (1997) suggère davantage une gestion des PP, puisque les catégories plus détaillées influencent le degré de considération des gestionnaires.

Il existe de nombreuses autres typologies des PP. Certains parleront de PP « internes » et « externes » (Carroll et Näsi, 1997, cités par Mullenbach, 2007). À ces deux catégories, Martinet (1984, cité par Mullenbach, 2007) ajoute les PP « ubiquistes » qui sont des PP internes, mais qui peuvent avoir un rôle plus externe, par exemple les administrateurs ou encore les syndicats. Toutes ces classifications se rejoignent d'une certaine manière, puisqu'elles s'intéressent, selon Girard et Sobczak, à « la nature des relations qui lient l'entreprise à ses parties prenantes [...] » (2010, p. 160). Ces auteurs proposent alors de considérer la dimension de l'engagement pour créer deux variables de classification des PP. D'une part, il y aurait « l'engagement à l'égard de l'entreprise » qu'ils qualifient « d'engagement organisationnel ». D'autre part, il y aurait l'engagement à « l'égard des valeurs et principes de la responsabilité globale » qui est qualifié « d'engagement sociétal » (Girard et Sobczak, 2010, p. 160). Les PP qui détiennent un engagement envers l'organisation demanderaient une considération différente des PP aux engagements sociétaux. Par ailleurs, différents instruments peuvent influencer l'élaboration d'une cartographie des PP, tels que la matrice du pouvoir et de l'intérêt qui positionne les différentes PP (Leyrie et *al.*, 2015). Ce schéma permet aux gestionnaires d'identifier le caractère des PP et d'adopter un comportement conséquent (Leyrie *et al.*, 2015).

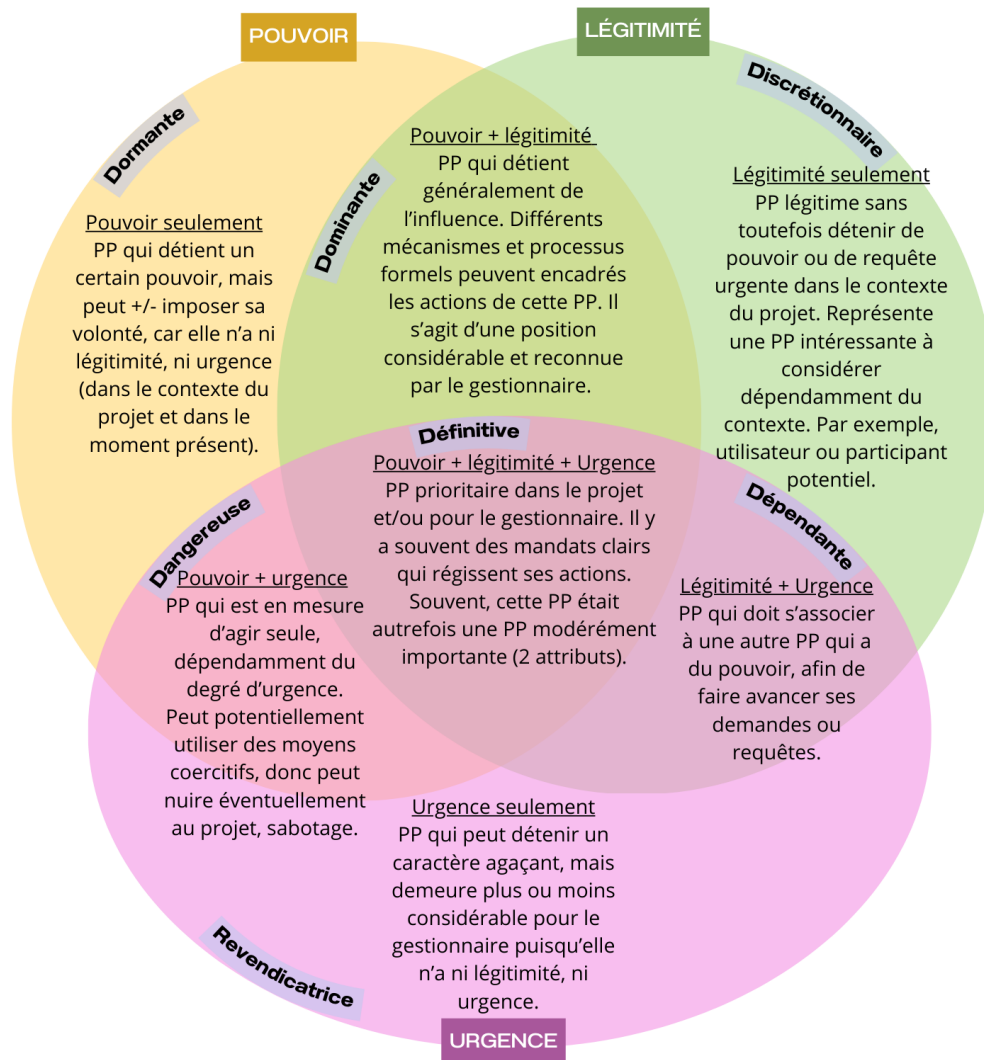


Figure 3. Résumé des différentes postures des parties prenantes

Carte inspirée du modèle de Mitchell *et al.* (1997) Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

Le modèle de Mitchell *et al.* apporte une meilleure compréhension des acteurs présents et de leurs postures. Ainsi, nous leur emprunterons les sept catégories (dormante, discrétionnaire, revendicatrice, dominante, dépendante, dangereuse et définitive) pour l'analyse des FNCU.

Puisque la théorie des PP s'ancrait initialement dans un contexte de gestion d'une organisation et non d'une FN, les énoncés de Mitchell *et al.* (1997) seront superposés et adaptés à un contexte de projet collectif. La posture des acteurs sera ainsi interprétée de manière à correspondre au contexte de la recherche.

CHAPITRE 6

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit la méthodologie de la recherche. D'abord, les approches qualitative, inductive et praxéologique seront présentées. Ensuite, la stratégie opérationnelle sera expliquée, soit le mode d'échantillonnage, la collecte et l'analyse des données. Enfin, les cas à l'étude sont présentés.

6.1 LES APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

6.1.1 L'APPROCHE QUALITATIVE

L'approche qualitative s'est révélée propice pour cette recherche puisqu'elle a pour but de « recueillir des perceptions complexes et comprendre en profondeur une situation donnée », comparativement à l'approche quantitative qui concerne plutôt les recherches qui tentent de « mesurer des phénomènes et quantifier des liens entre différents facteurs » (Coron, 2020, p. 12). Puisque les objectifs de cette recherche visent une compréhension de la gouvernance des forêts nourricières, il convenait d'opter pour la méthode qualitative. En ce sens, il était préférable de retenir quelques cas et de les analyser en détail, plutôt que d'analyser sommairement plusieurs cas. L'essence même de l'approche qualitative est basée sur la compréhension des acteurs dans un contexte ou une situation précise (Dumez, 2011). Enfin, étant donné que cette recherche s'inscrit dans le champ des sciences humaines, soit « [t]oute discipline fondée sur des recherches scientifiques [...] qui étudie les comportements humains, pour lesquels il est difficile d'établir des critères strictement mesurables, dans la société et les organisations », l'approche qualitative était naturellement appropriée (OQLF, 1999, paragr. 2).

6.1.2 L'APPROCHE INDUCTIVE

L'approche inductive est la seconde approche utilisée. De manière générale, l'induction tente de générer des théories, ou encore de tirer des conclusions à partir de données empiriques (Denis *et al.*, 2019). Ainsi, les connaissances sont produites à partir des situations à l'étude, contrairement à l'approche déductive, où la théorie est le point de départ pour analyser les données et obtenir des résultats (Anadon et Guillemette, 2007).

Au-delà du fait que l'approche inductive demeure plutôt classique dans le monde de la recherche qualitative, elle paraissait pertinente puisqu'elle « considère qu'il y a d'autres moyens d'aboutir à la connaissance que par le recours à des cadres théoriques

explicatifs » (Denis *et al.*, 2019, p. 4). Puisque les FNCU restent relativement récentes et que la littérature scientifique sur le sujet n'est pas des plus abondantes, il nous paraissait convenable d'utiliser l'induction qui laisse la porte ouverte aux réalités terrain en tant que données éclairantes ou même explicatives.

Cela dit, dans le cadre de cette recherche, nous n'avons pas exclu entièrement l'élan déductif, puisque cette analyse se base sur la théorie des parties prenantes. Cependant, il est possible, à certains moments, de se situer entre l'induction et la déduction, soit dans une posture qu'on qualifie d'abductive :

En recherche qualitative, on peut articuler ensemble l'induction qualitative et l'inférence abductive, l'abduction se situant résolument davantage du côté de l'induction que de celui de la déduction (Norton, 1999), notamment parce que la posture abductive est prioritairement – au sens chronologique comme au sens propre – une ouverture attentive à la découverte de nouvelles compréhensions des phénomènes (Fann, 1970 ; Peirce, 1965 ; 2002) et non une attention à de nouvelles données (ou à de nouveaux phénomènes) qui confirment le potentiel explicatif des théories existantes (Anadón et Guillemette, 2007, p. 34).

À la lumière de ces nuances, nous affirmons que notre approche demeure inductive, sans toutefois nier que notre position penche parfois vers le camp de l'abduction.

6.1.3 L'APPROCHE PRAXÉOLOGIQUE

La troisième approche qui a teinté cette recherche est la praxéologie. La praxéologie tire ses fondements méthodologiques dans la recherche action et vise un lien cohérent entre la recherche scientifique et la pratique (Lhotellier et St-Arnaud, 1994). Dans ce contexte, les chercheurs qui empruntent cette voie détiennent une double posture, à la fois ancrée dans la pratique et dans la théorie (Huybens, 2009). Cependant, ceux-ci doivent être habilités à se détacher de chacune de ses postures, afin de mieux les comprendre et de les analyser :

L'exploration praxéologique d'une pratique permet au chercheur une double distanciation par rapport à l'action et par rapport à la théorie ainsi qu'une double appartenance au champ de l'agir et à celui de la construction de savoirs. La praxéologie suppose un esprit à la fois ancré dans une pratique et qui s'en détache pour s'assurer que l'action sera éclairée par la réflexion et pas déterminée par elle, de même pour permettre que la réflexion soit alimentée par la pratique et pas déterminée par elle (Huybens, 2009, p. 26).

Il s'agit donc d'être en mesure de porter un regard distant et critique, autant sur sa pratique concrète que sur la théorie, afin de procéder à une meilleure analyse et contribution dans chacun de ces champs (pratique et théorique). Comme Lhotellier et St-Arnaud en font mention, dans une démarche praxéologique, il est inapproprié de se tenir exclusivement dans la cour de la théorie, ou à l'inverse, dans le champ de la pratique uniquement :

On ne peut parler de théorie sans la relier à une pratique ou alors il s'agit d'un discours abstrait plaqué sur du concret. De même, on ne peut ignorer le retour de la pratique sur la théorie. C'est cet aller-retour que vise la démarche praxéologique, et pas seulement la conception et la conceptualisation d'une pratique (Lhotellier et St-Arnaud, 1994, p. 96).

Ainsi, lier la pratique à la théorie reste la logique générale derrière la praxéologie, ce qui concorde harmonieusement avec cette recherche, puisque c'est l'expérience terrain qui en fut en partie à l'origine.

6.1.4 RÉCIT PRAXÉOLOGIQUE

J'ai été impliquée au sein de l'organisme environnemental Eurêko de 2016 à 2022, comme stagiaire, puis comme agente de projet, pour finalement être chargée de projet durant les quatre dernières années. Durant ces années, plusieurs enjeux relatifs à la gouvernance des FNCU sont apparus à approfondir ou à démystifier. Cette posture de chargée de projet en agriculture urbaine a permis d'être en contact avec différentes dynamiques organisationnelles autour des FNCU. Concrètement, certaines FNCU étaient très fréquentées par les citoyens et animées de différentes manières. Par exemple, diverses activités y étaient organisées, des fêtes autant formelles qu'informelles y avaient lieu, l'entretien des plates-bandes était fait par des bénévoles, etc. Il s'agissait de FNCU où il y avait une forte présence citoyenne et institutionnelle. Les plus dynamiques d'entre elles étaient de véritables lieux de rencontres pour les communautés.

Par ailleurs, certaines FNCU étaient plus ou moins entretenues, voire pas du tout. Elles n'attiraient pas l'attention des communautés, si ce n'était pour en déplorer l'apparence qui se rapprochait grandement d'un terrain en friche abandonné. Parfois, dans certains cas, la FN du village semblait représenter un objet de conflits au sein de la population locale, notamment en raison de son apparence plus ou moins soignée. Dans d'autres situations encore, certaines FNCU étaient entretenues par un organisme à contrat

avec la ville, mais dont la présence citoyenne était plus ou moins forte. Il s'agissait donc d'une FNCU entretenue, mais très peu fréquentée par la population locale.

C'est donc face à ces divers scénarios que l'envie de comprendre pourquoi il en était ainsi s'est manifesté. Pourquoi certaines FNCU étaient-elles si belles et dynamiques, alors que d'autres paraissaient simplement laissées à l'abandon, ou pire encore, sujet de désolations pour certains ? Existait-il des formules plus favorables que d'autres, voire des formules gagnantes pour rendre une FNCU dynamique et entretenue ? Y avait-il des techniques ou encore des approches clés capables de générer de l'engouement et de la participation citoyenne ?

En parallèle, en 2019, une équipe de chercheurs de l'UQAC, en collaboration avec Eurêko, a obtenu un financement considérable du ministère québécois de l'Économie et de l'Innovation, afin d'élaborer un projet de recherche portant sur les FN. Ce projet consistait à analyser et à optimiser les retombées économiques, environnementales et sociales des forêts nourricières communautaires en milieu urbain (UQAC, s.d.). Dès le printemps 2019, une équipe, initialement formée de quatre professeurs, de trois étudiants et d'un membre du partenaire terrain Eurêko s'est lancée dans ce projet qui comptait alors deux maîtrises ainsi qu'un doctorat. Une des maîtrises concernait le présent travail sur l'aspect social et la gouvernance ; la seconde maîtrise portait sur les retombées environnementales et plus précisément sur la séquestration carbone des FN au Québec (Desbiens, 2023) ; et le doctorat portait sur les retombées économiques.

À l'automne 2019, après avoir soutenu l'équipe de recherche de différentes manières, passant de guide touristique des forêts nourricières à assistante de recherche en biologie végétale, j'ai pris la décision de m'inscrire à la maîtrise, dans le but d'étudier plus en profondeur le volet gouvernance des FN.

Pour faire le pont avec la praxéologie, l'été 2019 a été un passage enrichissant, permettant un premier recul sur la pratique, pour me tourner vers la recherche scientifique. Mieux comprendre les écarts entre les différentes FN étant un objectif très présent. Quoique le déroulement de cette recherche reste assez classique (revue de littérature, étude de cas, entrevues semi-dirigées, etc.), l'expérience terrain a tout de même orienté plusieurs petits angles de cette recherche. Par exemple, en regard au choix de la théorie des parties prenantes, soit une théorie issue du domaine de la gestion, ce qui représente une perspective privilégiée d'un point de vue de chargée de projet. Dans ce

contexte, il importe d'apporter une nuance quant à ma posture qui se réfère à « la praticienne chercheuse » plutôt qu'à la « praticienne réflexive » :

Alors que pour le praticien réflexif, l'objectif est l'amélioration de son propre agir, pour la praticienne chercheuse, la capacité de prise de recul par rapport à l'action et la capacité de réaliser des opérations inductives ou interprétatives, le regard critique sur ses sources, et le matériau récolté, l'acceptation du caractère falsifiable d'acquis prennent le premier rang, avant la vérification empirique d'un savoir rendu plus pertinent, efficace ou efficient par une réflexion dans et sur l'action. Le praticien chercheur s'installe dans une position de doute, sa perspective est explicative et compréhensive avant d'être prescriptive (Huybens, 2009, p. 29).

Face à ces différences importantes, la position de praticienne chercheuse est plus appropriée. Certes la perspective du praticien réflexif qui désire rectifier sa pratique est plutôt attirante. En revanche, celle de la praticienne chercheuse qui tente de comprendre et d'expliquer d'abord paraît prioritaire, et par-dessus tout, préalable à une amélioration continue à plus grande échelle. Dans l'optique où cette recherche se veut une contribution à l'analyse et à l'optimisation de la gestion des FNCU en général, il nous paraît sensé d'aborder le sujet à travers une posture méthodologique qui puisse éclairer davantage d'individus impliqués dans ces projets.

6.2 LA STRATÉGIE DE RECHERCHE

La stratégie de recherche consistait à comparer les structures de gouvernance d'une FN à une autre. Comme il était irréaliste d'étudier toutes les FN existantes, il s'agissait de penser en termes d'échantillonnage. Pirès (1997) propose d'aborder le processus d'échantillonnage en réfléchissant sur la pertinence de traiter un seul ou plusieurs cas. Puisqu'il avait été possible d'observer l'hétérogénéité marquée au sein des FN, notamment en termes de structures organisationnelles, il fut facile d'opter pour un échantillon de plusieurs cas.

Les cas qui composent cet échantillon n'ont pas été sélectionnés au hasard. Certains principes ont guidé leur sélection dont la diversification et le contraste.

Dans le contexte d'un échantillonnage qualitatif de cas multiples, un des critères principaux de sélection concerne la diversification (Glaser et Strauss, 1967 ; Michelat, 1975, cité par Pirès 1997). Il s'agit d'avoir un échantillon diversifié, de manière à intégrer des cas qui se différencient les uns des autres, afin d'obtenir une vue d'ensemble ou un panorama, le plus complet possible, des différents types de cas (Pirès, 1997). La

diversification peut s'appliquer à deux niveaux différents, soit interne (intragroupe) ou externe (appelé intergroupe) (Pirès, 1997).

La diversification interne se définit par les différences ou les contrastes qui s'appliquent au sein même des groupes, alors que la diversification externe touche les critères de différenciations qui s'imposent plutôt entre les groupes (Pirès, 1997). L'objectif de la diversification interne est donc de présenter un portrait approfondi, relatif à des cas apparents. Tandis que pour la diversification externe, la finalité théorique concerne plutôt la comparaison, dans le but de « contraster un large éventail de cas variés » (Pirès, 1997, p. 64). Dans le cadre de cette recherche, il s'agit d'une diversification externe, donc intergroupe, puisque le but est d'aboutir à une comparaison. Chaque cas présente des différences en termes de support organisationnel et de composition des PP impliquées dans la gouvernance.

Le principe de contraste a déterminé le nombre de cas à étudier. La diversification par contraste démontre un intérêt également axé vers la comparaison et peut s'appuyer sur deux types de variables : les générales ou les spécifiques (Pirès, 1997). Les variables générales sont de nature plutôt commune, comme le statut, la profession, etc., alors que les variables spécifiques sont liées précisément au problème étudié (Pirès, 1997). Dans notre cas, les variables spécifiques ont déterminé notre sélection. Comme le souligne Pirès (1997, p. 68), le choix des variables spécifiques se rattache « directement au problème étudié et dont la pertinence est connue du chercheur ou encore simplement supposée ». Ainsi, de la même manière dont nous avons orienté l'objet d'étude, c'est-à-dire émergeant d'une approche praxéologique, les variables spécifiques sont issues, en partie, de nos observations terrain. Les variables spécifiques sont les suivantes : l'emplacement géographique, l'année d'implantation, le support organisationnel et l'accessibilité aux citoyens (voir plus bas).

Enfin, notons que les recherches qui reposent sur des échantillons de type « contraste-approfondissement » sont un peu à mi-chemin entre une étude de cas unique et une étude multi-cas (Pirès, 1997). Il s'agit d'avoir plusieurs cas dans le but de les comparer, mais en les abordant individuellement en les décrivant substantiellement (Pirès, 1997). Trois caractéristiques décrivent ce type d'échantillon :

- 1) la comparaison entre un certain nombre de cas (d'ordinaire réduit) ;

2) chaque cas a un certain volume de matériel empirique et fait l'objet d'une description en profondeur ;

3) chaque cas est exposé d'une façon relativement autonome, même si le fait de juxtaposer tous les cas dans un même ouvrage permet d'ajouter des informations, d'établir des comparaisons ou de donner une meilleure vue d'ensemble du problème (Pirès, 1997, p. 73).

Ainsi, l'échantillonnage par « contraste-approfondissement » correspond à notre manière d'envisager l'analyse comparative des cas. De cette façon, chacun reste distinct d'une certaine manière, ce qui permet de relever leurs modalités propres, en plus de pouvoir, dans un deuxième temps, procéder à une comparaison de sorte qu'on puisse davantage voir leur complémentarité, ou peut-être encore, hiérarchiser leurs atouts.

6.2.1 LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Les outils de collecte pour récolter l'information nécessaire aux questions de recherche sont des entrevues individuelles semi-dirigées, de la recherche documentaire et un journal de bord.

Les entrevues semi-dirigées ont été l'outil de prédilection pour s'entretenir avec les personnes sélectionnées. Tel que le mentionne Coron (2020, p. 13), il s'agit du mode de recueil d'information le plus adéquat pour « comprendre les mécanismes relationnels à l'œuvre dans une situation donnée ». Comprendre les mécanismes relationnels était important, puisqu'il s'agit d'étudier la gouvernance et que les liens entre acteurs correspondent en effet à une modalité de gouvernance. Le but était de saisir le plus possible le rôle ou la responsabilité de chaque acteur par rapport à la gestion de la FN.

Quant à la recherche documentaire, elle fut principalement réalisée à travers l'exploration des sites Web des projets, soit le site de la municipalité de Saint-François-de-Sales, la page Facebook de la FN de Saint-Félicien et la page Facebook du Carrefour communautaire Saint-Paul.

Le troisième outil de collecte de données fut le journal de bord, également appelé un journal de pratique réflexive (Baribeau, 2005). Selon Baribeau :

Le journal de bord est constitué de traces écrites, laissées par un chercheur, dont le contenu concerne la narration d'événements (au sens très large; les événements peuvent concerner des idées, des émotions, des pensées, des décisions, des faits, des citations ou des extraits de lecture, des descriptions de choses vues ou de paroles entendues) contextualisés (le temps, les

personnes, les lieux, l'argumentation) dont le but est de [...] se souvenir des événements, d'établir un dialogue entre les données et le chercheur à la fois comme observateur et comme analyste, de se regarder soi-même comme un autre. (2005, p. 108)

En ce sens, le journal de bord « [i]ssu des approches narratives, dans la lignée des récits de vie ou de pratique, [...] est un instrument largement utilisé dans le développement professionnel (Baribeau, 2005, p. 108). Ainsi, c'est en partie lors de ses années de pratique professionnelle qui ont chevauché celles dédiées à la recherche que la chercheuse constitua ce journal de bord. Elle y nota entre autres des retours d'expériences à propos de différentes activités réalisées dans les FNCU, ainsi que des mises à jour concernant le développement et la croissance des FNCU. Ce journal de pratique réflexive s'est donc révélé initialement un outil de suivi de la chargée de projet, mais représente aujourd'hui un outil complémentaire à la récolte des données de la recherche :

Le journal de pratique de recherche peut, à ce titre, être considéré, en complément avec d'autres instruments tel l'entretien, comme un instrument de triangulation des données et, dans la mesure où des descriptions détaillées et méthodiques sont fournies, il contribue à la validité externe du processus de recherche (Baribeau, 2005, p. 111).

Le journal de bord vient ainsi en complément aux autres sources informatives qui sont, dans notre cas, les entrevues semi-dirigées ainsi que la recherche documentaire. Les informations comprises dans ce journal de bord ont orienté la chercheuse à différentes étapes. Entre autres, lors de la sélection des cas, cela fut pratique pour identifier les FNCU qui détenaient un certain nombre d'activités et donc un certain dynamisme social. Également, les informations comprises dans ce journal de bord ont influencé la définition du questionnaire d'entrevue. Ainsi, lors des entrevues, certaines observations ont pu être questionnées ou approfondies auprès des participants.

6.2.2 LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES CAS

Une procédure opérationnelle d'échantillonnage a servi à sélectionner les cas en fonction du modèle de Pirès (1997). La première étape a consisté à lister les forêts nourricières de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. De cette manière, nous avons rapidement limité le territoire d'étude. Deux raisons encourageaient à en faire ainsi. Il semblait y avoir suffisamment de diversité organisationnelle et de modes de gouvernance au sein des 15 FN présentes dans la région. Certaines FN semblaient supportées par une institution scolaire, d'autres par un organisme communautaire et d'autres encore par la

municipalité, donc trois supports organisationnels différents. Ensuite, s'en tenir aux FN de la région favorisait l'accessibilité au terrain, ce qui facilitait la logistique des entrevues en présentiel. Nous avons donc sélectionné les FNCU de la région.

Tableau 1. Les forêts nourricières du Saguenay–Lac-Saint-Jean implantées avant 2019

Nom du projet	Emplacement géographique	Année d'implantation
1. FN de l'UQAC	Chicoutimi	2018
2. FN Parc Diepp et Parc Champlain	Alma	2018
3. Jardin Bourget	Saint-Charles-de-Bourget	2018
4. FN de Girardville	Girardville	2018
5. FN de Bégin	Bégin	2018
6. Parc fruitier de Chambord	Chambord	2018
7. FN Jean-Gauthier	Alma	2018
8. FN de Saint-Félicien	Saint-Félicien	2017
9. FN de Saint-Ambroise	Saint-Ambroise	2017
10. FN de Saint-François-de-Sales	Saint-François-de-Sales	2016
11. de Saint-Fulgence	Saint-Fulgence	2016
12. FN du Parc Sacré	Mashteuiatsh	2016
13. Circuit comestible – Municipalité Nourricière de Larouche	Larouche	2015
14. Circuit comestible – Municipalité Nourricière de Sainte-Monique	Sainte-Monique	2015
15. FN du quartier Saint-Paul	Chicoutimi	2015

L'année d'implantation était l'un des premiers critères à retenir. Les « plus vieilles » FN étaient plus susceptibles d'avoir un fonctionnement mature, donc une gouvernance davantage installée, en comparaison avec celles vieilles d'une année d'existence. Par expérience, la première année d'une FNCU demande généralement plus ou moins de soin et d'entretien. Les mauvaises herbes ne sont pas encore très présentes en raison du paillis de copeau de bois et la production alimentaire est généralement peu substantielle, puisque les végétaux vivaces sont encore très jeunes. Ainsi, la première année reste relativement passive, en termes d'entretien et donc d'implication nécessaire

de la part des responsables. Dans cette optique, nous avons donc éliminé les FN vieilles d'une année, donc toutes celles implantées en 2018. Les cas potentiels sont passés de 15 à 8.

Un second critère concernait le support organisationnel des FN. Comme nous nous intéressions aux différents groupes d'acteurs responsables des FN et qui formaient ainsi le support organisationnel de la FN, nous avons donc tenté de mettre en lumière ceux qui semblaient détenir des rôles ou des responsabilités dans la FN au moment de l'étude. Cela signifie que même si certains acteurs avaient été présents auparavant, par exemple au moment de la plantation si, au moment d'entamer cette recherche, ils ne détenaient plus de rôle ou de responsabilité, ils seraient considérés comme ne faisant plus partie du support organisationnel de la FN.

Pour sélectionner les acteurs, nous avons procédé à une recherche documentaire, notamment en visitant les sites Web d'Eurêko, des municipalités en question, et lorsque cela s'appliquait, des pages Facebook associées aux différents projets de FN (voir tableau 2).

Tableau 2. Acteurs impliqués dans la gestion des FN publiques implantées avant 2019 au Saguenay–Lac-Saint-Jean

Nom du projet	Acteurs impliqués	Institution scolaire	Municipalité et MRC	Organisme communautaire/Regroupement d'organisme	Organisation citoyenne
1. FN Saint-Félicien (2017)	Comité citoyen, Cégep (enseignants et étudiants)	X			X
2. FN Saint-Ambroise (2017)	? ¹				
3. FN Saint-François-de Sales (2016)	Comité citoyen, élus municipaux, Camp de jour Agent au développement et aux loisirs (MRC), Eurêko !		X	X	X
4. FN Saint-Fulgence (2016)	Comité citoyen, Eurêko !			X	X
5. FN du Parc Sacré (2016)	Organisme Parc Sacré			X	
6. Circuit Larouche (2015)	Services des travaux publics de Larouche		X		
7. Circuit Sainte-Monique (2015)	?				
8. FN quartier Saint-Paul (2015)	Comité citoyen, Carrefour communautaire Saint-Paul			X	X

1. Aucune information n'était disponible.

Une seule FN, celle de Saint-Félicien, avait un support organisationnel (colonne 1) composé d'un acteur issu d'une institution scolaire. Elle fut sélectionnée automatiquement, puisqu'elle se différenciait des autres supports organisationnels.

Deux FN sont soutenues par des acteurs issus de la municipalité (colonne 2) : les FN de Saint-François-de-Sales et de Larouche. Puisqu'elles avaient été implantées la même année, le critère « d'ancienneté » ne pouvait s'appliquer. La FN de Saint-François-de-Sales a été choisie en raison de la forte présence citoyenne qui s'observait, entre autres,

par le nombre d'activités réalisées chaque année, alors qu'à Larouche, il n'y en avait aucune (journal de bord).

Quatre FN comptaient un acteur issu d'un organisme dans son support organisationnel (colonne 3) : Saint-François-de-Sales, Saint-Fulgence, Parc Sacré et le quartier Saint-Paul. Le critère de la date d'implantation a tranché. Implantée en 2015, la FN du quartier Saint-Paul comptait davantage d'années de gestion en comparaison à Saint-Fulgence ou Parc Sacré, toutes deux implantées en 2016. De plus, celle du quartier Saint-Paul comptait sur une présence citoyenne plus régulière (journal de bord), observée par le nombre d'activités réalisées (journal de bord).

Quant aux organisations citoyennes (colonne 4), les FN de Saint-Félicien, de Saint-François-de-Sales, de Saint-Fulgence et du quartier Saint-Paul en dénombraient. Seul celle de Saint-Fulgence n'était pas encore sélectionnée. Cependant, elle ne comptait pas d'acteurs ou de groupes d'acteurs qui se démarquaient des autres FN. Son support organisationnel était composé d'un comité citoyen et d'un organisme communautaire, ce qui était également le cas de la FN de Saint-François-de-Sales et du quartier Saint-Paul. Le contraste entre les cas était alors plus ou moins marqué, ce qui diminuait l'intérêt d'inclure la FN de Saint-Fulgence dans l'échantillon de type contraste-approfondissement. Comme il s'agissait d'obtenir un échantillonnage par contraste-approfondissement et que cela demandait d'étudier relativement en profondeur tous les cas sélectionnés, conserver quatre cas à l'étude a été considéré comme plus ou moins réaliste en termes de charge de travail. Trois FN ont donc été sélectionnées : la FN de Saint-Félicien, celle de Saint-François-de-Sales et celle du quartier Saint-Paul. Ces dernières sont illustrées sur la carte ci-dessous (figure 4).



Figure 4. Emplacement géographique des forêts nourricières à l'étude

Source : Design Écologique. (s.d.), *Forêts nourricières (Food Forests) publiques au Québec*. [carte interactive]. Design Écologique : La permaculture à votre service ! <https://designecologique.ca/foret-nourriciere/>. Reproduit avec permission de Design Écologique.

6.2.3 L'ÉCHANTILLONNAGE DES PARTICIPANTS

Au total, huit individus ont été rencontrés en entrevue. Ils ont été ciblés en raison de leur profil rattaché aux critères de sélection de la FN. Par exemple, pour la FN de Saint-Félicien, sélectionnée parce qu'elle était en partie supportée par une institution scolaire, les personnes interrogées étaient des membres du personnel du Cégep, notamment ceux impliqués dans la gestion de la FN.

Puisque j'avais collaboré avec plusieurs d'entre eux dans les années précédentes, la prise de contact fut facilitée. J'avais participé à l'implantation de la FN de Saint-Félicien et animé des activités thématiques dans la FN de Saint-François-de-Sales. Quant à la FN du quartier Saint-Paul, j'étais en contact avec la chargée de projet au sein d'Eurêko, présente lors du démarrage du projet.

Les personnes ciblées, soit celles potentiellement impliquées dans la gestion, furent ainsi rejointes par courriel en vue de leur demander de participer à une entrevue. La technique de « boule de neige » a aussi été utilisée. Il est ainsi arrivé qu'une personne interviewée en réfère une autre qui était elle aussi impliquée dans la gestion.

En ce qui concerne la FN du quartier Saint-Paul, trois participants volontaires ont été rencontrés. Le premier est un employé du carrefour communautaire Saint-Paul et est responsable de l'animation de quartier. Il accompagne le comité de valorisation de

quartier (CVQ), soit le comité citoyen chargé de l'entretien de la FN. Les deux autres participants sont des citoyens bénévoles, membres du CVQ impliqués depuis les débuts de la FN.

Pour la FN de Saint-François-de-Sales, deux participants ont été interrogés. Le premier est un élu municipal en partie responsable de la mobilisation du comité citoyen responsable de la FN. La deuxième personne est employée par la Corporation de développement communautaire (CDC) de la municipalité régionale de comté (MRC) du Domaine-du-Roy et chargée de soutenir plusieurs municipalités, dont Saint-François-de-Sales, dans son développement.

Trois individus de la FN de Saint-Félicien ont été rencontrés : un enseignant impliqué depuis les débuts de la FN et deux membres du personnel du Cégep également impliqués dans le comité citoyen de la FN.

Tableau 3. Les FN sélectionnées à l'étude

FN sélectionnée	Support organisationnel	Participants aux entrevues
1. FN quartier Saint-Paul (2015)	<u>Organisme, citoyen</u> (Carrefour communautaire Saint-Paul)	• 1 employé du Carrefour communautaire • 2 citoyens bénévoles
2. FN Saint-François-de Sales (2016)	<u>Municipalité, MRC, Citoyens, organisme</u> (Élus municipaux, Camp de jour, Agent au développement et aux loisirs (MRC), Comité citoyen, Eurêko !)	• 1 élu municipal • 1 agent au développement et aux loisirs
3. FN Saint-Félicien (2017)	<u>Institution scolaire, citoyen</u> Comité citoyen, Cégep (enseignants et étudiants)	• 1 enseignant • 2 membres du personnel

6.3 PRÉSENTATION DES CAS À L'ÉTUDE

6.3.1 LA FN DU QUARTIER SAINT-PAUL

Le quartier Saint-Paul est situé dans l'arrondissement de Chicoutimi, dans la ville de Saguenay. La FN est au fond du stationnement du club de gymnastique *Sagym*, situé au 420, rue Cimon. Implantée en 2015, elle est l'une des premières FN de la région

aménagée par Eurêko (Eurêko, 2024). Le Carrefour communautaire Saint-Paul, un organisme dont la mission s'inscrit dans l'amélioration des conditions de vie de la population, en est le principal responsable, même si c'est le Comité de valorisation de quartier (CVQ) qui en est à l'origine (Ville de Saguenay, 2025). L'objectif du projet était alors de remettre en valeur cet ancien terrain de baseball devenu vacant. Puisqu'il s'agissait d'un terrain public, les requêtes d'aménagement ont été acheminées à la ville qui donna son accord et recommanda du même coup de collaborer avec l'organisme Eurêko. Eurêko élaborait en partie le plan d'aménagement et organisa la plantation, en constante collaboration avec le CVQ et le Carrefour communautaire. Les travaux d'aménagement et la plantation ont eu lieu à l'été 2015 avec l'aide de plusieurs citoyens du quartier.



Figure 5. Photos de la forêt nourricière du quartier Saint-Paul

Source : E. Lapointe, communication personnelle, 7 janvier 2025, reproduit avec permission d'Eurêko.

6.3.2 LA FN DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Saint-François-de-Sales est une petite municipalité d'un peu plus de 600 habitants, située au sud du lac Saint-Jean, dans la MRC du Domaine-du-Roy (MRC Domaine-du-Roy, 2023 ; Statistique Canada, 2017a). En 2016, la FN a été implantée avec le soutien technique d'Eurêko, en collaboration avec la municipalité et les citoyens bénévoles (Municipalité de Saint-François-de-Sales, 2025). La FN est située sur un terrain public vacant, juste en face du camping municipal. Le projet visait entre autres l'embellissement de la municipalité, la création d'un espace vert nourricier et la mobilisation citoyenne (MRC Domaine-du-Roy, 2016). Un comité citoyen s'est impliqué dans toutes les étapes du projet, de la conception à l'entretien, en passant par la plantation (MRC Domaine-du-Roy, 2016). De 2018 à 2020, le projet a bénéficié d'un accompagnement d'Eurêko qui consistait à organiser des activités avec la population dans le but de favoriser l'appropriation de la FN par la communauté (Eurêko, 2016).

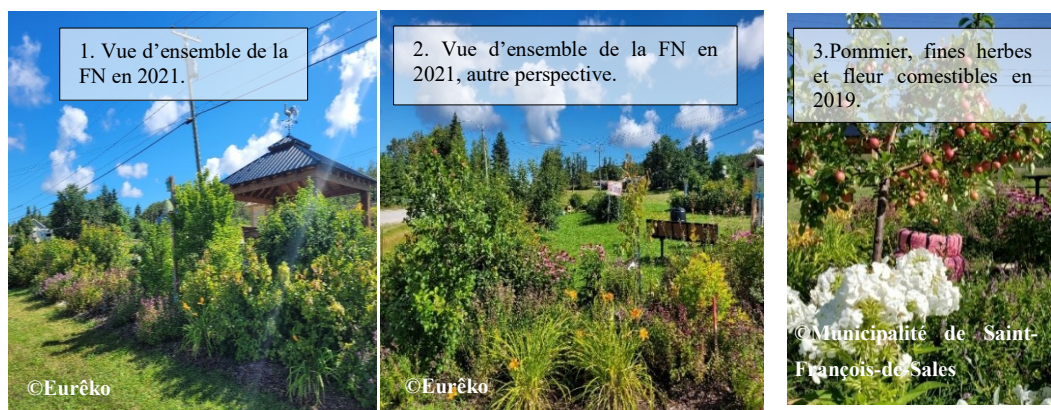


Figure 6. Photos de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales

Source photo 1 et 2 : E. Lapointe, communication personnelle, 7 janvier 2025, reproduit avec permission d'Eurêko. Photo 3 : Municipalité de Saint-François-de-Sales. (2019, 6 septembre). *C'est de toute beauté* [titre de la photo]. Facebook. Repéré le 20 janvier 2025. Reproduit avec la permission de la municipalité.

6.3.3 LA FN DE SAINT-FÉLICIEN

La ville de Saint-Félicien est située au nord-ouest du lac Saint-Jean et compte un peu plus de 7000 habitants (Statistique Canada, 2017b). Le projet de la FN de Saint-Félicien a été impulsé par le Service budgétaire de Saint-Félicien, puis opérationnalisé par une équipe d'étudiants du Cégep et concrétisé avec l'appui et le soutien technique d'Eurêko (Eurêko, s.d.-b). Le Service budgétaire, un organisme communautaire voué à la promotion des saines habitudes de consommation, avait obtenu des sommes pour un projet qui devait répondre à deux volets, soit l'éducation populaire et la mobilisation citoyenne. En l'occurrence, une forêt nourricière représentait un projet souhaitable et correspondait aux objectifs. Cependant, le terrain visé par l'organisme était contaminé, ce qui y empêcha l'implantation de la FN. Une équipe d'étudiants se greffa alors au projet. Cette équipe devait réaliser un projet dans le cadre du cours de développement durable. L'implantation de la FN eut donc lieu sur le terrain même du Cégep. Eurêko, qui était initialement partenaire au Service budgétaire, réalisa toutes les étapes d'implantation en collaboration avec l'équipe d'étudiants. La forêt nourricière fut plantée à l'été 2017, à l'angle du boul. Hamel et de la rue des Bouleaux (Eurêko, 2024). Près de 150 bénévoles participèrent à la plantation collective (Eurêko, 2017).



Figure 7. Photos de la forêt nourricière de Saint-Félicien

Source : photo 1 : Eurêko (2017, 24 octobre). Facebook. Repéré le 20 janvier 2025. Reproduit avec la permission d'Eurêko. Photo 2 : Eurêko (2017, 24 octobre). *Résultat final, entrée de la forêt nourricière (pour vous donner le goût de regarder l'album photo au complet !)* [titre de la photo]. Facebook. Repéré le 20 janvier 2025. Reproduit avec la permission d'Eurêko. Photos 3 et 4 : Forêt nourricière de Saint-Félicien, communication personnelle, 7 janvier 2025, reproduit avec permission du comité de la forêt nourricière de Saint-Félicien.

6.4 LE TRAITEMENT ET L'ANALYSE DES DONNÉES

Les entrevues, d'une durée variable entre 30 et 90 minutes, furent toutes enregistrées, et leur contenu audio a été transcrit intégralement (Annexe I). Ces entrevues ont été réalisées par le biais de Zoom entre janvier 2021 et février 2021. Par la suite, les verbatims ont été analysés à l'aide du logiciel NVivo, ce qui a permis de structurer, coder et interpréter les données recueillies.

L'analyse a été réalisée à l'aide de l'approche inductive, qui consiste à identifier des thématiques directement à partir des données collectées, sans partir d'un cadre théorique prédéfini. Cette approche a permis de laisser émerger des réalités spécifiques aux contextes des FNCU à l'étude. Ainsi, les éléments récurrents et significatifs ont été

mis en évidence. De plus, les informations rejoignant notre cadre d'analyse ont été sélectionnées. Il s'agit des informations relatives aux PP, donc tous les renseignements relatifs aux acteurs et à leur rôle dans le fonctionnement des FNCU. Tout compte fait, le processus de codage a permis de dégager les thématiques suivantes :

1. **Acteurs** : identification de toutes les PP impliquées.
2. **Rôles** : distinction des rôles spécifiques associés aux acteurs.
3. **Fonctionnements** : mise en évidence des mécanismes et pratiques de gestion, tels que les trucs et astuces mentionnés par les participants, les modes de communication, la gestion des budgets ainsi que les activités réalisées dans les FNCU.
4. **Objectifs** : mise en évidence des buts initiaux derrière les projets.
5. **Impacts** : sélection des informations relatives aux retombées des FN dans les communautés.
6. **Freins au projet** : identification des obstacles rencontrés.

Ces thèmes ont ensuite été utilisés pour structurer et approfondir l'analyse. En particulier, le logiciel NVivo a grandement facilité ce travail en permettant de dégager les données pertinentes, de les coder de manière systématique afin d'obtenir des résultats. Ce processus a permis une analyse approfondie et organisée des cas étudiés, mettant en lumière les différents fonctionnements ainsi que les acteurs clés de la gouvernance des FNCU.

6.5 LES CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Certaines mesures ont été prises afin de respecter et de garantir la protection des participants. Premièrement, une certification éthique a été demandée auprès du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi et celle-ci a été obtenue le 6 octobre 2019 (voir annexe II). Ce mémoire fait donc l'objet d'une certification éthique et le numéro du certificat est 2020-236.

De plus, chaque participant a signé un formulaire de consentement. Ce formulaire a été envoyé par courriel avant les rencontres, afin que les participants puissent le lire et le signer. De plus, au début de chaque rencontre, les objectifs du projet de recherche ont

été expliqués, les risques potentiels ont été abordés et le droit des participants de se retirer de l'étude à tout moment, sans aucune conséquence a été rappelé.

Pour garantir la confidentialité, toutes les données recueillies ont été rendues anonymes après les entrevues et chaque nom de participant est associé à un numéro. Les données sont stockées de manière sécurisée et confidentielle et seront détruites 7 ans après le dépôt du mémoire.

CHAPITRE 7

LES RÉSULTATS

Ce chapitre s'attardera d'abord au fonctionnement des FN. Les objectifs de chaque projet seront présentés, suivis d'un portrait sommaire des activités réalisées. Par la suite, on présentera les mécanismes de pilotage liés à ces activités, les tâches et les responsabilités des principaux acteurs. Cette cartographie des acteurs sera organisée en fonction de la théorie des PP, et plus précisément de la typologie de Mitchell *et al.* (1997). Enfin, les retombées et les défis seront présentés.

Ce chapitre reste très descriptif, en référence à notre type d'échantillonnage, soit par « contraste-approfondissement » de Pirès (1997). Les trois cas seront chacun décrits de manière substantielle. Ce n'est qu'au chapitre suivant qu'ils seront analysés sommairement, puis comparés.

7.1 LA FN DU QUARTIER SAINT-PAUL

7.1.1 OBJECTIFS DU PROJET

Trois objectifs ont été associés à la FN du quartier Saint-Paul.

- 1) Favoriser la sécurité alimentaire ;
- 2) Offrir une éducation relative aux végétaux comestibles ;
- 3) Nettoyer et embellir le quartier.

Pour les personnes interviewées, la sécurité alimentaire signifiait de rendre accessible de la nourriture à la population, et ce, gratuitement :

Au début du projet, c'était quoi les objectifs, un peu, derrière ça ? Derrière l'aménagement de la forêt nourricière⁵ ?

Bin c'était pour nourrir la population. (P03)⁶

Ouais c'est ça, pour que la population vienne se chercher des fraises, des groseilles, on a des pommiers aussi [...]. (P02)

À quels besoins ça répond ?

C'est certain que c'est un enjeu d'insécurité alimentaire, parce que c'est accessible à tous, ça crée de la nourriture, un tout petit peu. Mais je pense qu'il y a aussi un enjeu d'éducation populaire. Il y a souvent des plantes qui

⁵ Les textes en italiques sont les questions ou commentaires de la chercheuse..

⁶ Aucun extrait d'entrevue n'a pas été corrigé, elles ont été retranscrites uniquement.

sont « indigènes », alors ça apprend aux gens ce qui peut se manger ici. Il y a plein de choses que les gens ne connaissent pas partout et ils ne savent pas que ça se mange. Tout le monde mange des bananes, mais tu sais, il y a d'autres choses que les gens ne connaissent pas. (P01)

L'éducation populaire rejoint l'objectif de sécurité alimentaire, car cela concerne entre autres l'augmentation des connaissances relatives à la culture d'aliments locaux, à savoir quels sont les aliments qui peuvent pousser dans le climat de la région, ou encore, quelles sont les plantes indigènes qui sont comestibles. Ces aspects sont liés à la notion de sécurité alimentaire, puisqu'ils favorisent l'accessibilité aux aliments par le biais des connaissances requises pour reconnaître, récolter et donc consommer des aliments locaux.

Quant au nettoyage et à l'embellissement, cela fait partie entre autres de la mission du comité de valorisation de quartier (CVQ) qui a développé le projet de la FN :

C'est un comité qui s'occupe de valoriser le quartier, en gros. On a eu plusieurs projets. [...] Après cela on a demandé de faire le ménage d'en haut et après c'était dans nos projets de faire un petit parc là. (P03)

C'est un coin qu'on voulait améliorer, c'est un point qui nous tient à cœur, c'est pour cela qu'on le fait encore. On voulait que ce soit un beau coin. (P02)

Oui, on lui avait mentionné [à l'animatrice de quartier] qu'on voulait nettoyer et embellir le secteur d'en haut, l'endroit de l'ancien terrain de baseball [site de la FN]. On avait consulté une femme dans le quartier qui était spécialiste en aménagement extérieur. C'est elle qui nous avait proposé un plan, mais ça n'a pas été reconnu, parce que la ville nous a proposé Eurêko. Alors finalement on a fait le plan avec eux autres. (P03)

Ok.

Mais ce n'était pas la même chose du tout. Nous c'était plus un aménagement vert au début, avec des arbres et des bancs. Mais la forêt nourricière était de planter des arbres avec toutes sortes d'arbustes. (P03)

Au départ, l'objectif du CVQ correspondait davantage à nettoyer le site de l'ancien terrain de baseball pour y créer un petit parc. Cependant, l'aménagement s'est révélé plus substantiel, en termes de végétaux, puisque la rangée d'arbres imaginée s'est transformée en FN.

7.1.2 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

À la FN du quartier Saint-Paul, environ cinq à six corvées d'entretien sont organisées et exécutées par les membres du comité citoyen chaque année. Celles-ci correspondent principalement à du désherbage ou d'autres travaux manuels tels que peindre la clôture ou encore planter des végétaux. En moyenne, trois activités par année, qui ne concernent pas l'entretien, sont offertes à toute la population : un pique-nique, une activité éducative, une activité de cerf-volant, une dégustation ou encore un feu de camp. D'autres activités supplémentaires, spécifiquement dédiées aux enfants, sont également organisées. Dans ce contexte, jouer à ramasser les déchets a été décrit comme une activité très appréciée :

[...] les enfants trippent sur ramasser des déchets ! C'est arrivé plusieurs fois qu'au printemps, on ramasse les déchets avec les enfants, on donne des gants et on traîne des sacs et on leur donne des points lorsqu'ils ont des gros déchets et ils sont super contents ! (P01).

7.1.3 LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS

Quelle organisation se cache-t-elle derrière la réalisation de ces activités ? Le comité de valorisation de quartier (CVQ), en collaboration avec la personne responsable de l'animation de quartier embauchée par le Carrefour communautaire, s'occupe, en général, d'organiser les activités :

En gros, c'est un comité qui s'occupe aussi de autres choses et qui s'occupe de la forêt nourricière entre autres. En gros, comme je te l'ai déjà dit, on doit commencer à en parler un peu en avril, la plupart du temps. C'est qui qui pilote le projet ? C'est les membres du CVQ, c'est clair. Au début des rencontres, je demande quels sont les points à l'ordre du jour et de quoi ils veulent parler à cette rencontre et pour la prochaine. Ce sont eux qui me disent quand c'est le moment de parler de la forêt nourricière. En général, les réunions sont aux deux semaines, des fois sur trois semaines. (P01)

La responsable de l'animation de quartier est alors présente lors des rencontres du comité citoyen et elle les accompagne dans la coordination des activités à venir :

C'est moi qui vais leur demander : « Qu'est-ce qu'on a besoin de faire ? » Ils voient plus la job que moi. Moi je ne connais pas nécessairement plus cela qu'il le faut, la forêt nourricière. Alors ils me disent qu'on a besoin de faire ça, ça, ça... Je leur demande à quel moment ça leur convient et de là j'appelle les gens, c'est de la coordination. Je ne « call » pas nécessairement la « shot » dans le sens qu'ils sont pas mal plus au courant que moi, de ce qu'il y a à faire. Je vais plus coordonner la « shot ». (P01)

Cette personne se charge d'acheter le matériel nécessaire pour les activités ciblées par le CVQ et de l'apporter lors des journées organisées :

Je m'occupe aussi d'amener du matériel là-bas pour s'occuper... aller acheter les choses... Nous on a quand même un budget avec la CVQ. Alors j'achète les choses qu'on a de besoin et les amène. On a eu une subvention pour cette année, pour racheter des plants. C'est moi qui m'occupe de faire ces demandes de subventions et de regarder de ce qu'on a à discuter ensemble. Mais souvent, ce sont eux les experts, plus que moi. (P01)

L'animatrice de quartier soutient le comité qui voit aux besoins de la FN donc aux corvées pertinentes. Comme l'animatrice du quartier l'a spécifié : « Tout part des initiatives citoyennes et des comités citoyens. [...] Moi je m'occupe de gérer le comité. Donc organiser les réunions, tout ça... » (P01)

La majorité des membres du CVQ sont à la retraite. Ainsi, certains d'entre eux prennent le temps, chaque semaine, d'aller visiter la FN, ce qui fait qu'ils sont au courant des tâches à exécuter et voient le travail à réaliser.

J'y vais presque tous les jours à peu près. Je vais m'asseoir, j'y vais deux ou trois jours pour voir si c'est propre. (P02)

Ce citoyen, à toutes les semaines, il va voir, il ramasse les déchets qui traînent, l'année passée il a fallu réparer la poubelle, ils l'ont fait [les membres du comité citoyen]. Vraiment, ils vont voir, lorsqu'il y a un problème ils m'appellent. (P01)

En résumé, le CVQ, en collaboration avec le Carrefour communautaire, se charge d'organiser les différentes activités.

7.1.4 LE RECENSEMENT DES ACTEURS

En entrevue, les répondants ont mentionné plusieurs acteurs. Même s'ils n'ont pas nécessairement de lien direct avec le pilotage des activités réalisées dans les FN, il est important de les mentionner, puisqu'il s'agit tout de même de parties prenantes qui gravitent autour de la FN.

7.1.4.1 Le conseiller municipal

Le conseiller municipal est présent pour écouter les différentes demandes du CVQ et les acheminer aux services concernés de la ville de Saguenay. Il est en quelque sorte le lien entre le CVQ et l'administration de la ville. Pour ce faire, il rencontre quelques fois

par année la responsable de l'animation de quartier du Carrefour communautaire pour discuter de différents besoins :

[...] la majorité du temps quand on rencontre le conseiller municipal pour le CVQ bin c'est pour plusieurs points, parce qu'on a plusieurs projets en même temps. Donc on ne fait pas juste ça pour la forêt nourricière, mais ça arrive. Dans les années normales, deux à trois fois par année, on organise une rencontre avec le conseiller municipal et on lui parle de la forêt nourricière mais pas juste ça. (P01)

Les membres du CVQ interrogés semblaient satisfaits de la présence du conseiller municipal : « Bin notre conseiller municipal, lui, a toujours été A-1. [...] Il a toujours été en arrière de nous autres. Mais avec la ville en tant que telle, ce n'est pas évident. Lui, il s'est battu en tabarouette. » (P03) La communication semble être plutôt accessible, même que les appels téléphoniques directs ont été mentionnés comme étant un moyen de communication utilisés : « [...] il est super réceptif et super ouvert quand il est là. [...] j'ai aussi des personnes dans le comité qui sont mobilisés et qui n'ont pas peur d'appeler le conseiller eux-mêmes si ça ne marche pas. Alors cela ça aide ! » (P01) Le conseiller municipal est ainsi en mesure d'écouter les membres du CVQ, afin de faire valoir leurs demandes face à « la ville ». Le conseiller municipal a donc un rôle qui vient en appui au CVQ et cela passe entre autres par l'intermédiaire de l'animatrice de quartier du Carrefour communautaire qui représente le CVQ et qui le rencontre quelques fois par année.

7.1.4.2 Le Service des travaux publics

Les termes « Service des travaux publics » n'ont pas formellement été prononcés. Cependant, en regard des tâches nommées qui ont été associées à « la ville », telles que la tonte du gazon ou encore la cueillette des déchets, il s'agit du Service des travaux publics, puisque ce service a pour mission « d'entretenir les infrastructures municipales de voirie, des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que des parcs » (Ville de Saguenay, 2025-a, paragr. 1).

De manière générale, selon les participants, le Service des travaux publics ne semble pas d'emblée porter la même attention à la FN qu'aux autres parcs. Comme soulevé précédemment, la tonte du gazon a été acquise avec le temps, mais il n'en a pas toujours été ainsi. De plus, en ce qui concerne la cueillette des ordures par exemple, cela n'est pas acquis non plus :

[...] on n'a pas nécessairement tous les services qu'un parc peut avoir, par exemple. Ce qui fait que c'est peut-être un peu plus difficile. Bon, on a une poubelle, mais ce n'est pas une poubelle que la ville va vider, et ce même si on a essayé à ce que ça se fasse. On a mis un faux logo dessus, mais ça n'a pas marché... Il y a ces enjeux là aussi. Là, c'est [le nom d'un citoyen membre du comité] qui y va et qui ramasse les déchets, sauf que c'est compliqué d'entretenir cela. (P01)

Selon un participant, au moment du démarrage de leur FN, la ville de Saguenay n'était pas favorable à l'ouverture de parcs supplémentaires en raison de l'entretien nécessaire :

Parce que je me souviens que la ville avait dit « là les parcs on n'en veut plus dans ville ! On ne va pas en ouvrir un autre, c'est trop d'ouvrage ». Mais là on avait eu un financement pour notre forêt nourricière et la ville nous a carrément délaissés. Ils ne s'en occupent pas, ils ne l'entretiennent pas. (P03)

Dans ce contexte, si la FN n'est pas considérée comme un parc, cela explique peut-être la posture de la ville qui est en retrait du projet. Le lien entre le CVQ et le Service des travaux publics semble ainsi plus ou moins fluide : « [...] Mais avec la ville en tant que telle, ce n'est pas évident. » (P03) De plus, en regard du fonctionnement général politique, cela ne semble pas toujours évident, même si le lien avec le conseiller municipal est bien établi, il semble y avoir certains freins :

On parle souvent au conseiller municipal pour mettre des blocs de béton pour que les gens arrêtent de passer en auto sur nos affaires. Ça fait trois ans qu'on le demande et c'est compliqué, ça n'aboutit pas. C'est tout le temps super compliqué. Cette espèce de co-gestion entre la ville et nous autres c'est un obstacle et c'est compliqué. (P01)

On peut ainsi percevoir que le conseiller est limité dans ses interventions et qu'il peut y avoir des barrières administratives qui ralentissent l'aboutissement de certaines demandes.

7.1.4.3 Eurêko

Eurêko, l'organisme environnemental qui a accompagné le comité lors du démarrage du projet, a été mentionné quelques fois par les participants : « Bin c'est eux qui nous ont proposé les plans avec toutes les plantes qui allaient dedans. Au début c'était deux îlots, mais deux ans après on a fait un troisième îlot. » (P03) De plus, comme Eurêko a animé occasionnellement certaines activités éducatives, il a été associé à une expertise technique :

[...] je ne me rappelle plus c'est quelle sorte de fleur, mais tu sais les fleurs comestibles, ils n'auraient sans doute pas su que ça se mange avant qu'on en parle, avant que les gens d'Eurêko viennent nous en parler, nous les faire goûter et nous dire quoi faire avec. (P01)

L'organisme était ainsi présent à certains moments clés. Cependant, en ce qui concerne la gestion de la FN, soit l'entretien et l'organisation d'activités, Eurêko ne tenait plus un rôle actif au moment des entrevues.

7.1.4.4 La clientèle du Carrefour

La clientèle du Carrefour se divise en deux groupes : les enfants du quartier et les citoyens du quartier de tout âge, impliqués dans différents projets :

Nous sommes un organisme communautaire qui a deux volets : un volet qui travaille beaucoup plus avec les enfants de l'école La Pulperie [...] on offre de prendre les enfants pour quelques heures à la place qui aillent au service de garde, mais parfois c'est juste pour leur offrir des activités. Parfois il va y avoir un lien entre nos deux volets, les enfants vont participer à des activités dans la forêt nourricière. [...] Puis il y a le volet d'animation de quartier. Dans ce volet, on travaille un peu plus avec les personnes de tous âges dans le quartier. Alors nous avons plusieurs projets, dont la forêt nourricière, le jardin communautaire, un journal de quartier... (P01)

Les enfants qui fréquentent le Carrefour représentent ainsi des utilisateurs potentiels de la FN, car ils peuvent s'y rendre pour cueillir des aliments, en plus de participer aux différentes activités :

[...] l'an passé quand nous sommes arrivés avec l'animation de quartier avec les enfants, étant donné qu'on n'a pas pu faire le camp d'été, ils sont restés pas mal plus dans le quartier et ils sont venus à beaucoup plus de reprises à venir aider aux corvées, ils ont goûté les fruits, ils trippent aussi ! Ils sont super contents et demandent s'ils peuvent en rapporter chez eux. L'an passé, ça a vraiment été bien pour ça, les enfants ont beaucoup plus participé. Même encore, si on fait une corvée de plantation cette année, c'est sûr qu'ils vont être inclus aussi. (P01)

En ce qui concerne la clientèle adulte, elle fréquente également la FN.

C'est plus le monde qui gravite au Carrefour qui y vont. [...] Mais ce sont surtout les gens qui ont des besoins et qui viennent au Carrefour pour les cuisines collectives, tu sais les activités... Il y a peut-être aussi les familles des enfants qui viennent au centre de soir. (P03)

La clientèle du Carrefour est donc clientèle de la FN.

7.1.4.5 Le personnel et les élèves du camp de jour de gymnastique

Un camp de jour de gymnastique se situe dans la bâtisse juste à côté de la FN. Il est fréquent que les monitrices ainsi que leurs groupes d'élèves se rendent à la FN :

Il y a quand même ceux-là qui travaillent l'été à la place qui donne des cours de gymnastique, l'été les gens qui travaillent là viennent avec leurs élèves. Des fois, ils s'installent à une table de pique-nique, ils pique-niquent là le midi. C'est comme un genre de camp de jour eux autres, c'est pour les jeunes qui font de la gymnastique. Eux autres ils en profitent parce qu'ils sont proches. (P03)

On peut ainsi souligner que le personnel et les élèves de ce camp de jour représentent des utilisateurs de la FN.

7.1.4.6 Le Service de travail de rue de Chicoutimi

Il est arrivé que des seringues soient retrouvées dans les plates-bandes. Dans ce contexte, le Carrefour fait appel à l'organisme Service de travail rue de Chicoutimi pour veiller au ramassage de ces déchets potentiellement dangereux :

On a un problème... L'année passée c'était moins pire, mais cette année c'est pire, on avait des seringues, vraiment beaucoup. Alors le travail de rue est venu nous aider. Quand je te dis des déchets, des fois c'est plus compliqué que ça à gérer. (P01)

Dans ce contexte, l'intervention d'acteurs supplémentaires, tels que les policiers, est requise.

7.1.4.7 La police

C'est dans le même contexte de déchets potentiellement dangereux que la police doit parfois intervenir, notamment lorsque le Service de travail de rue ne peut être rapidement disponible.

C'est arrivé quelques fois qu'il fallait appeler la police parce qu'il y avait des seringues et qu'on ne pouvait pas les ramasser parce qu'on n'a pas le droit et avec le travail de rue c'est plus long, alors eux nous conseillent d'appeler la police dans ce temps-là, parce que ça leur permet de savoir où ça se passe. (P01)

7.1.4.8 Autres citoyens

La FN reste un lieu public ouvert à tous. Ainsi, les citoyens y ont accès en tout temps. Selon les participants, certains citoyens y récoltent des petits fruits, d'autres encore font un peu d'entretien :

Il y a certainement quelques personnes qui y vont parce que les fraises, à un moment donné, sont mûres et elles partent. On sait qu'elles sont parties. (P02)

Les gens du quartier s'en occupent, même parfois des gens qu'on ne connaît même pas. (P01)

[...] beaucoup de monde vont manger là. P03 [En ne parlant pas nécessairement de manger les aliments qui y poussent, mais bien de manger leur lunch].

On peut observer ainsi que d'autres citoyens, soient ceux qui ne sont ni dans le comité ni parmi la clientèle du Carrefour s'y rendent occasionnellement pour différentes raisons.

7.1.4.9 Les bailleurs de fonds

Quelques bailleurs de fonds ont été mentionnés dont la ville de Saguenay qui alloue un fonds récurrent au Carrefour, spécifiquement pour le CVQ. De plus, différentes subventions se présentent occasionnellement. La Banque TD a été nommée :

[...] mais le CVQ ont un fonds qui vient directement de la ville. Bien il le donne au Carrefour mais c'est pour ce comité-là spécifiquement. Ça va être beaucoup l'argent de la Ville et là comme je t'ai dit on a eu une subvention de la banque TD. Alors quand on voit des trucs qui passent et qui pourraient être intéressants pour la forêt nourricière, on remplit les demandes de subventions quand on a des projets. Mais principalement ça vient de la ville. (P01)

En regard des différents acteurs présentés ci-dessus, on constate que plusieurs acteurs gravitent autour de la FN. Au total, onze acteurs ou groupes d'acteurs ont été mentionnés. Aucun acteur supplémentaire n'a été recensé lors de la recherche documentaire. Les acteurs sont donc illustrés dans le schéma ci-dessous et représentent tous des parties prenantes de la FN, donc « tout groupe ou toute personne qui peut affecter la réalisation des objectifs organisationnels ou qui est affectée par la réalisation des objectifs organisationnels » (Freeman et Reed, 1983, cités par Mullenbach, 2007, p. 111).

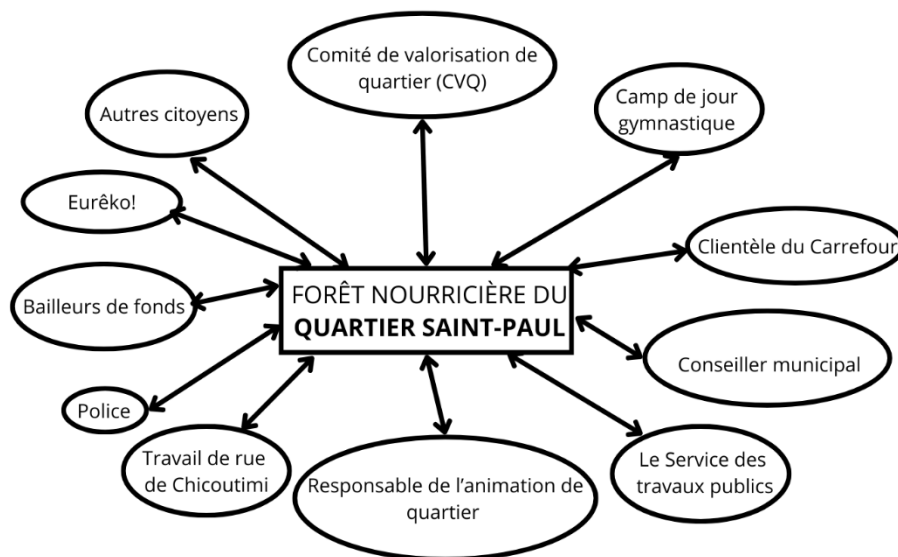


Figure 8. Parties prenantes de la forêt nourricière du quartier Saint-Paul

Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

7.1.5 CARTOGRAPHIE DES PP

Comme mentionné précédemment, les attributs de légitimité et d’urgence de la typologie de Mitchell *et al.* (1997) peuvent se révéler plus ou moins objectifs. De plus, le scénario de base sur lequel on s’appuie pour donner un attribut à un acteur se réfère aux actions et aux tâches exécutées par l’acteur, tel qu’énoncé dans les entrevues. Chaque raisonnement derrière les différents classements est expliqué pour chaque acteur. Enfin, notons que l’ensemble des PP a servi de référent comparatif. Pour chacune des PP positionnées, lorsqu’un doute subsistait, par exemple à savoir si la PP ne détenait réellement que deux attributs au lieu de trois, la comparaison de la PP à une autre aidait parfois à trancher. Ainsi, chacune des PP a été positionnée avec la base de Mitchell *et al.* (1997), puis comparée au reste des acteurs pour tenter de valider leur positionnement. Rappelons que les attributs sont toujours associés aux acteurs dans le contexte de la FN. L’acteur détient-il du pouvoir, de la légitimité ou un sentiment d’urgence, par rapport à la FN ?

Malgré cela, certaines perceptions ont pu teinter involontairement la classification des acteurs. Rappelons que ces données s’appuient sur les entrevues réalisées en 2021. Ainsi, le tableau ci-dessous et la cartographie qui en découle sont un portrait des acteurs

présents et de leur posture à ce moment précis. Certains acteurs auraient pu être classés autrement à un autre moment.

Tableau 4. Attributs des parties prenantes du quartier Saint-Paul

Acteurs	Pouvoir	Légitimité	Urgence
Police	X		
Le service de travail de rue	X		
Camp de jour gymnastique		X	
Eurêko		X	
Clientèle du Carrefour		X	
Autres citoyens		X	
Bailleurs de fonds	X	X	
Conseiller municipal	X	X	
Service des travaux publics	X	X	
Comité citoyen (CVQ)		X	X
Responsable de l'animation de quartier (Carrefour)	X	X	X

7.1.5.1 La police (pouvoir)

La caractéristique du pouvoir a été attribuée à la police, notamment en raison de son pouvoir utilitaire qui lui permet d'obtenir le résultat désiré. La police est interpellée lorsqu'il y a un besoin de sécuriser les lieux, notamment en regard à des déchets dangereux qui pourraient s'y retrouver. Le caractère d'urgence ne lui a pas été attribué, car la police ne présente pas de demande urgente en lien avec la FN. En regard à la FN, nous supposons que ses actions ne sont pas désirables sur le long terme, ce qui explique que le critère de légitimité ne lui a pas été attribué. Évidemment lorsque le problème

survient, la police peut et doit utiliser son pouvoir pour agir et cela demeure désirable, de manière ponctuelle. Dans une optique quotidienne, à la FN, on considère que la police n'est pas une PP légitime pour laquelle une présence fréquente est désirable. L'argumentaire des attributs serait possiblement à revoir dans une autre situation, par exemple où il y aurait beaucoup de vandalisme.

7.1.5.2 Le Service de travail de rue (pouvoir)

Le Service de travail de rue a également du pouvoir puisqu'il est capable d'obtenir des résultats désirés, en l'occurrence veiller à la collecte des déchets dangereux. Ses moyens pour parvenir aux résultats réfèrent aux moyens utilitaires, qui font allusion aux ressources matérielles ou financières puisqu'il est équipé pour faire face à ce genre de situations. Le caractère d'urgence ne lui est pas attribué, car le Service de travail de rue ne présente pas de demande urgente en lien avec la FN. Enfin, comme pour la police, dans certaines situations ponctuelles, les actions du Service de travail de rue sont souhaitées et donc légitimes. Cependant, dans une optique quotidienne et sur le long terme, sa présence demeure peu souhaitable dans le contexte de la FN.

7.1.5.3 Camp de jour, Clientèle du Carrefour, Eurêko et Autres citoyens (légitimité)

Ces quatre acteurs ou groupes d'acteurs obtiennent la caractéristique de légitimité. Comme la FN est un espace ouvert à tous et pour tous, il est socialement acceptable et même souhaitable et légitime que les monitrices et les élèves du camp de jour, la clientèle du Carrefour ainsi que les citoyens en général s'y rendent, que ce soit pour s'y déposer, pour y dîner sur les tables à pique-nique ou encore pour participer aux activités. En ce qui concerne Eurêko, lorsqu'il vient occasionnellement pour animer des activités thématiques, c'est une fois de plus désirable. Enfin, que ce soit à travers une posture d'utilisateur ou d'animateur doté d'expertise, il n'y avait ni pouvoir utilisé ni requête urgente en provenance de ces PP, au moment des entrevues.

7.1.5.4 Bailleurs de fonds (pouvoir et légitimité)

Parmi les bailleurs de fonds, la Ville de Saguenay ainsi que la Banque TD ont été nommées. En raison de leurs moyens utilitaires, donc principalement les ressources financières, pouvoir et légitimité leur sont accordés, puisque ces financements sont souhaitables dans le contexte de la FN. Effectivement, comme les fonds de Ville

Saguenay financent en partie les activités du CVQ par le biais du Carrefour, et que le CVQ pilote les activités, ce financement demeure désirable.

7.1.5.5 Le conseiller municipal (pouvoir et légitimité)

Le conseiller municipal a décroché l'attribut du pouvoir en raison de ses moyens symboliques qui correspondent à son statut social d'ordre professionnel. Il est dans une posture où il a accès à certaines sphères décisionnelles politiques où il a un certain pouvoir d'influence, puisqu'il a réussi à amener et à défendre quelques demandes et besoins du CVQ auprès de la ville. Par ailleurs, par son rôle de conseiller, il est légitime qu'il soit à l'écoute des citoyens de son district, comme les citoyens impliqués dans la valorisation du quartier.

7.1.5.6 Le Service des travaux publics (pouvoir et légitimité)

Le Service des travaux publics de la Ville de Saguenay détient du pouvoir au sein de la FN, notamment en raison de ses moyens utilitaires, entre autres ses ressources matérielles comme une tondeuse ou encore un véhicule de collecte des ordures. Il est ainsi en mesure d'obtenir un résultat concret pour la FN. Cependant, on constate que l'attribut de l'urgence n'est pas présent chez cet acteur. En effet, selon les témoignages, le Service des travaux publics ne semble pas prioriser la FN, puisqu'elle n'est pas considérée comme un parc régulier. Enfin, en plus du pouvoir, le Service des travaux publics détient l'attribut de la légitimité, puisque ses actions sont souhaitables et, dans ce cas-ci, explicitement exprimées par le CVQ.

7.1.5.7 Le Comité de valorisation de quartier (CVQ) (légitimité et urgence)

Ce comité citoyen obtient l'attribut de la légitimité, puisqu'il a impulsé le projet. Son implication est donc souhaitable et ses actions désirables, puisqu'il est responsable de l'entretien et des activités réalisées. Quant à l'attribut de l'urgence, rappelons qu'il est associé à des requêtes ou à des revendications urgentes dans le temps et que celles-ci détiennent un caractère critique pour la partie prenante (Mitchell *et al.*, 1997). Dans ce contexte, en regard des témoignages des membres du CVQ, certaines demandes s'avèrent relativement pressantes dans le temps, car elles ont un impact sur les membres du CVQ. Par exemple, le CVQ a demandé à plusieurs reprises des blocs de béton pour séparer la FN du reste du stationnement, puisque les voitures empiétaient sur le terrain, endommageant ainsi la FN :

[...] il y a un moment donné où on s'est fait écraser un panneau, la voiture est passée dessus. (P02)

Ça c'est une autre affaire, un autre problème. Il faudrait limiter l'accès aux voitures. T'es pas obligé de rentrer avec ton char pour aller à la table de pique-nique là. (P03)

Un autre exemple est le CVQ qui a demandé à la ville d'avoir des poubelles. Effectivement, comme les membres ramassaient eux-mêmes les déchets qui se retrouvaient dans la FN, l'absence de poubelle les touchait directement :

[Un membre du comité], à toutes les semaines, il va voir, il ramasse les déchets qui traînent [...]. (P01)

Là les gens sont un plus civilisés, ils ne jettent pas leurs papiers à terre. Parce qu'on a déjà eu un problème que la ville ne voulait pas nous mettre de poubelle. (P03)

Les membres du CVQ sont ainsi, en quelque sorte, les yeux et les oreilles de la FN. Ils sont au courant de ce qui se passe et prennent en charge les démarches nécessaires pour résoudre les problèmes : « Vraiment, ils vont voir, lorsqu'il y a un problème ils m'appellent. » (P01) Ainsi, lorsque des bris sont constatés et que des améliorations sont possibles, le comité tente de faire tout en son pouvoir pour remédier à la situation. C'est donc considérant cette perspective que l'attribut de l'urgence a été associé au CVQ.

Le comité détient-il du pouvoir ? D'une part, il paraît insensé d'affirmer que le CVQ ne détient aucun pouvoir, puisque c'est lui qui propose les activités, les organise et même les concrétise. En ce sens, le comité a la capacité d'obtenir un résultat désiré, ce qui correspond donc à une forme de pouvoir. Cependant, concernant les différents moyens pour arriver à ses fins, soit les moyens coercitifs (force), utilitaires (ressources financières ou matérielles) ainsi que symboliques (prestige, statut social) aucun ne s'associait entièrement au CVQ. Les moyens symboliques étaient ceux qui nous paraissaient les plus adéquats, mais ne correspondaient pas tout à fait aux circonstances. La définition des PP qui détiennent les deux attributs (légitimité et urgence) et qui sont appelées les PP « dépendantes » selon Mitchell et *al.* (1997) a aidé à trancher.

Les PP « dépendantes » sont tributaires des autres acteurs pour faire évoluer ou respecter un souhait, une demande ou une situation. Elles doivent se jumeler à une PP qui détient du pouvoir pour faire avancer leur cause. En ce sens, le CVQ se retrouve dans cette posture, où il doit se jumeler à la personne responsable de l'animation de quartier

pour faire avancer ses demandes, notamment face à la ville. De plus, d'un point de vue logistique, les fonds que la ville alloue au comité passent par le Carrefour qui agit donc comme un fiduciaire. Le Carrefour a un rôle important aux côtés du CVQ et permet de concrétiser des résultats, même s'il s'agit de résultats souhaités par le comité.

Enfin, si l'urgence est combinée à la légitimité, cela offre à la partie prenante l'accessibilité à la sphère décisionnelle (Mitchell *et al.*, 1997). Cela vient donc confirmer la position de PP dépendante qu'occupe le comité citoyen.

7.1.5.8 Responsable de l'animation de quartier (pouvoir, légitimité et urgence)

Nous avons attribué le pouvoir, la légitimité et l'urgence à la personne responsable de l'animation.

D'abord, en ce qui concerne le pouvoir, elle détient des moyens utilitaires, notamment en lien avec ses tâches reliées à la réalisation de demandes de subventions. Il lui revient de voir au financement. De cela découle également l'aspect matériel, donc tout le matériel acheté et utilisé pour la FN, qui est sous sa responsabilité au sein du Carrefour. Cet acteur a donc du pouvoir par ses moyens utilitaires.

Cette personne obtient d'emblée la légitimité par son statut et celui du Carrefour. Son travail consiste à intervenir au sein de la FN. En ce sens, ses actions sont évidemment souhaitables et désirées. Elle joue un rôle de courroie de transmission d'information entre le CVQ et le conseiller municipal, cela paraît important, notamment pour le comité. Elle est en quelque sorte la représentante du comité face au conseiller municipal. Pour toutes ces raisons, elle a une position légitime dans la gestion de la FN.

Finalement, l'attribut de l'urgence lui a été donné un peu par défaut, puisqu'elle accompagne et soutient le comité qui, lui, détient l'attribut. Au-delà de l'accompagner, elle doit représenter le CVQ, notamment auprès du conseiller. Ainsi, lorsque le comité a des demandes urgentes, elle doit les faire valoir.

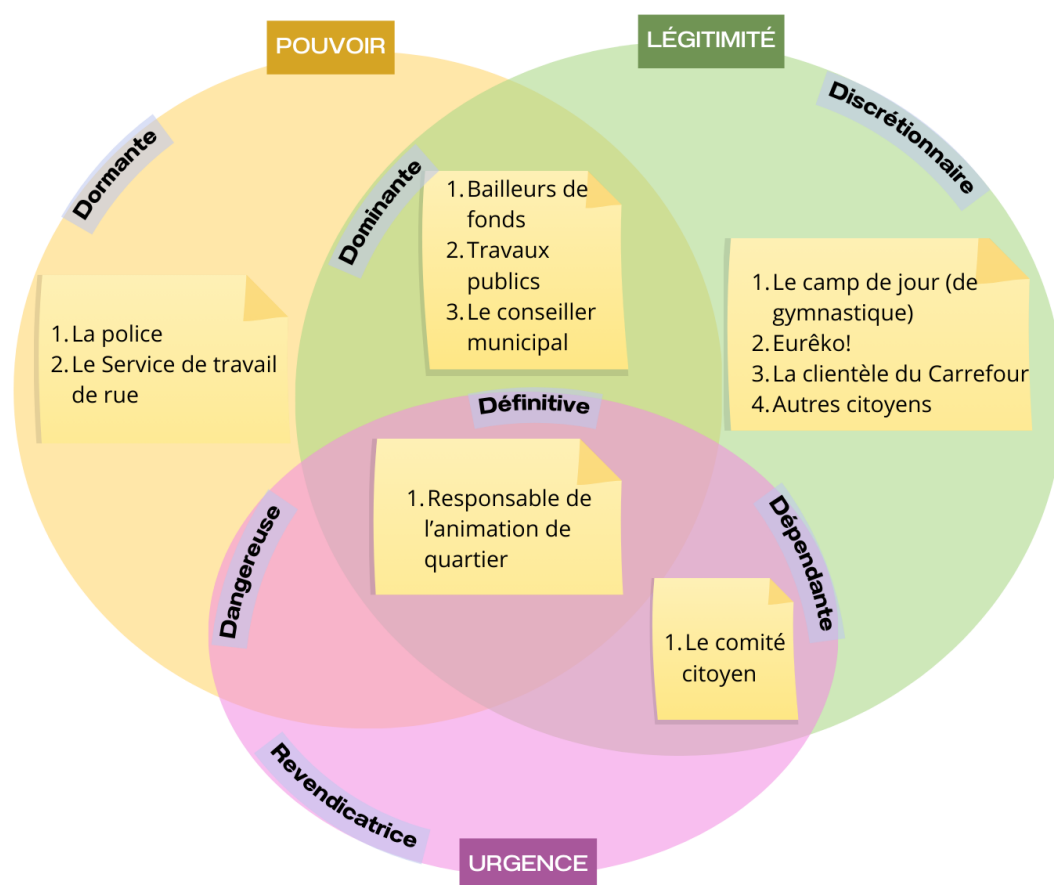


Figure 9. Cartographie des parties prenantes de la forêt nourricière du quartier Saint-Paul (2021)

Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

Les onze PP sont réparties dans cinq sphères différentes et on ne retrouve pas de PP « revendicatrice » ou « dangereuse ».

7.1.6 IMPACTS ET RETOMBÉES

Les objectifs réfèrent aux impacts attendus, alors que les impacts vécus par les participants peuvent représenter l'atteinte, l'insuccès ou encore l'ouverture à d'autres objectifs⁷. Plusieurs types d'impacts sont ressortis lors des entrevues. Certains appartiennent à une catégorie qu'on pourrait qualifier de « matérielle », car les résultats sont plutôt tangibles, par exemple la production de petits fruits. Tandis que d'autres

⁷ Rappelons au passage que les entrevues ont eu lieu à l'hiver 2021 et que les résultats ne représentent ainsi qu'un portrait statique de la situation. En ce sens, si certains objectifs semblaient ne pas avoir été atteints, cela ne signifie pas qu'ils ne pourront l'être éventuellement. Dans le même ordre d'idée, un objectif atteint peut certainement se modifier ou se transformer dans le temps.

concernent davantage le ressenti et le vécu, par exemple un sentiment de fierté ou encore de découragement.

7.1.6.1 Cueillette

Certains végétaux de la FN parviennent à produire des aliments et ceux-ci sont récoltés en partie :

[...] dans les faits, les récoltes ont lieu deux à trois fois par année. Sauf que certainement, il y a des gens qui y vont et qui récoltent des choses, qui les transforment. Il y a des madames qui inventent des recettes de muffin aux groseilles. Dans les faits, les gens y vont et font des choses avec les fruits. (P01)

Il y a certainement quelques personnes qui y vont parce que les fraises, à un moment donné, elles sont mûres et elles partent. On sait qu'elles sont parties. (P02)

Il s'agit donc principalement de cueillette de petits fruits.

7.1.6.2 Mise en valeur du site

Pour les citoyens interrogés, la mise en valeur du site représente une retombée importante :

Pour vous, quelles sont les plus grandes retombées de la forêt nourricière ?

Je dirais la beauté. Elle a embelli le secteur. Ça a fait réaliser aux gens qu'il y avait une belle place dans le quartier. Aussi avec une vue magnifique. (P02)

Oui, c'est toujours plaisant de voir ça comparativement à ce qu'il y avait avant. Ça donne une meilleure vue. (P03)

La thématique de l'embellissement est ressortie non seulement comme résultat, mais comme facteur de motivation : « Moi c'est ce qui me pousse à faire mon bénévolat là, c'est tellement beau. Ça me motive. C'est comme quelqu'un qui fait son jardin, il veut des beaux légumes je veux dire. » (P02) La beauté de l'aménagement en soi agit donc comme motivation.

7.1.6.3 Éducation relative à la gestion de projet

Le fait d'apprendre à s'organiser ensemble pour gérer un projet a été mentionné comme étant un apprentissage au sein des membres du comité :

Bin je pense que les gens apprennent beaucoup, d'abord à s'organiser ensemble et ce juste dans la manière que c'est géré. Comme je te l'ai dit, moi je coordonne les choses sauf qu'ils apprennent aussi collectivement comment on peut avoir un projet comme ça. (P01)

L'implication de ces citoyens leur permet ainsi d'expérimenter la gestion d'un projet collectif.

7.1.7 LES DÉFIS

Certains défis sont présents.

7.1.7.1 Le niveau d'entretien nécessaire

L'entretien semble le plus gros enjeu du projet. Les bénévoles n'arrivent pas à entretenir l'aménagement vu l'ampleur du travail :

Mais le problème c'était ça. C'est l'entretien. (P02)

Notre gros problème c'est l'entretien. C'est cela notre problème. (P03)

Une vingtaine d'heures [par personne] pour l'entretien et ce n'est même pas assez, on n'en vient pas à bout. On est fatigués aussi, on n'a plus 20 ans. (P03)

Évidemment l'entretien, je ne pense pas que le comité s'attendait à ce que ce soit autant d'entretien, surtout pas à la base lorsqu'ils ont commencé à faire ça. Je pense qu'ils s'attendaient juste à l'entretenir durant 2 à 3 ans puis que ça arrête d'être autant d'entretien et que ce ne soit pas principalement ça qu'il fasse de leurs étés. (P01)

Le niveau requis d'entretien semble ainsi avoir des impacts au niveau de la motivation. De plus, la présence et la gestion des déchets indésirables et dangereux tels que les seringues restent également un défi.

7.1.7.2 Mortalité végétale

Les difficultés liées à l'entretien engendrent également des conséquences quant à la survie des végétaux comestibles :

On a perdu plus que la moitié des plants qu'on cueillait. C'est ça qui est triste. Sinon, si cela n'avait pas été envahi, on aurait eu beaucoup plus de choses à récolter. (P03)

Il n'y en a pas tant que ça [des récoltes]. C'est trop endommagé. Nos plants auraient dû ne pas être étouffés, mais ils ont été étouffés. (P03)

Il y a donc plusieurs végétaux qui meurent en raison des mauvaises herbes, ce qui diminue les récoltes potentielles.

7.1.7.3 Éducation relative aux végétaux comestibles

Les connaissances nécessaires pour reconnaître et récolter les végétaux comestibles sont un défi pour les utilisateurs potentiels. Certains végétaux sont méconnus et donc ne sont pas consommés :

Pas tous les fruits, il y en a avec lesquels il y a encore du travail à faire. Leur dire : « Cela se mange, le saviez-vous ? ». Les framboises ils le savent, mais il y a d'autres choses que c'est un peu moins. Donc on a encore du travail à faire, mais je dirais un peu moins qu'avant. (P01)

Ça [les camerises] on en a ramassé beaucoup parce que le monde ne va pas nécessairement les ramasser. (P02)

L'éducation relative aux végétaux comestibles reste donc un défi.

7.2 LA FN DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

7.2.1 OBJECTIFS DU PROJET

À la FN de Saint-François-de-Sales, deux objectifs sont ressortis.

1. L'aménagement d'un terrain inutilisé
2. La mobilisation citoyenne

Le terrain de la FN était autrefois gazonné et il n'était pas possible d'y construire de bâtiment. Le but du projet était donc d'optimiser cet espace au profit des citoyens :

[...] cet espace-là, qui était un espace qui était perdu finalement, qu'on ne pouvait rien bâtir sur ce terrain-là. [...] Bin, oui c'était pour utiliser cet espace-là, c'était surtout de le donner aux citoyens. (P04)

Puis c'est sûr qu'au niveau municipal, de venir aménager un endroit qui n'était pas beau dans la municipalité pour le rendre attrayant et l'embellir, c'était plaisant. (P05)

Quant à la mobilisation citoyenne, elle paraissait être un élément central au projet : « Bin la mobilisation, ça c'était super important pour nous parce que dès le départ on y a rapidement vu un potentiel. Mais la mobilisation autour de ce projet je trouvais cela super intéressant. » (P05)

Par ailleurs, lorsque le conseil a présenté le projet aux citoyens lors d'une séance d'information, de nombreux citoyens se sont présentés :

Au départ, c'est quoi qui t'as attirée dans un projet comme cela ?

L'implication de nouveaux citoyens, des citoyens qui ne s'impliquaient pas normalement. [...] L'engouement qu'il y a eu, de gens qui habituellement ne sont pas bénévoles, cela m'avait vraiment impressionnée, les appuis qu'on avait reçus surtout. (P05)

L'intérêt des citoyens semblait ainsi déjà présent dès le début du projet.

7.2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES

Dans la FN de Saint-François-de-Sales, quelques corvées d'entretien en plus des activités de rassemblement citoyen ont lieu chaque année :

[...] habituellement on fait deux corvées de nettoyage par été et c'est suffisant. [...] Mais je te dirais que l'entretien est réaliste à deux corvées de deux jours avec une dizaine de citoyens, on est en mesure de réussir le travail. (P04)

Mais oui, il y a toujours des activités dans la forêt nourricière, que ce soit un dîner hot dogs avec nos citoyens, que ce soit la fête des récoltes à la fin de l'année, mais on a toujours un petit quelque chose pour passer, au moins deux fois par été, je te dirais, qu'on a un moment entre nous, entre citoyens. (P04)

Il y a donc deux corvées d'entretien par été, qui durent deux jours chacune. Les corvées représentent donc quatre journées et les activités de rassemblement deux autres journées, ce qui totalise six jours où il se passe quelque chose à la FN. En plus des activités citoyennes, les enfants du camp de jour sont présents chaque semaine :

Donc nous, à chaque semaine, le jeune va faire cinq heures environ de bénévolat dans la forêt nourricière. Ce qui est une heure par jour environ dans la forêt nourricière. [...] Ce sont des choses vraiment simples, ils ont fait un tipi de fèves, pis ça c'était une activité que les jeunes ont vraiment aimée [...]. (P04)

Les bacs, les 8 bacs qu'on a sont entretenus par le camp de jour. (P04)

Les enfants du camp de jour sont donc impliqués sommairement dans l'entretien de la FN en plus d'y réaliser des activités thématiques variées :

Pis ils ont des activités par rapport à tout ce qui se passe dans la forêt nourricière. Donc, ils rencontrent des gens qui vont leur expliquer aussi c'est

quoi le compost, comment ça fonctionne le compost, qu'est-ce qu'ils doivent faire pour l'entretien des plantes. (P04)

Des invités spéciaux viennent à la rencontre des enfants pour partager des savoirs agricoles.

En résumé, à la FN de Saint-François-de-Sales, les activités se divisent en :

- 2 corvées d'entretien (qui s'étendent sur deux jours chacune) ;
- 2 activités de rassemblement citoyen ;
- 5 heures par semaine où les enfants du camp de jour sont présents.

7.2.3 LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS

Trois principaux acteurs ou groupes d'acteurs sont impliqués dans l'organisation et la concrétisation des activités à la FN : une personne élue au conseil municipal, une personne au développement et loisirs employée par la MRC et un comité citoyen. La planification de la saison débute au printemps par une rencontre de ces trois partis : « On a toujours une rencontre planifiée avec les bénévoles en début de saison, afin de voir ce qu'on peut faire comme aménagement durant l'année et quelles sont les tâches à accomplir. » (P04) Une fois que la saison est lancée, les activités qui suivent sont principalement impulsées par la personne élue au conseil municipal. Celle-ci semble avoir la charge de la mobilisation citoyenne pour la FN :

Pour la mobilisation, je [la personne élue au conseil] le fais souvent, mais j'essaie de plus en plus de transférer ça aux membres du comité. (P05)

Bin habituellement c'est la municipalité qui « call la shot ». Moi [la coordonnatrice aux loisirs] pis [non de l' élu] on se dit : Ok là, la forêt nourricière ce serait peut-être le temps que l'on fasse quelque chose... une première corvée ! Donc souvent c'est [cette personne], elle est bonne pour avoir nos bénévoles, donc elle va « caller » la première shot en disant : Ok ! On pourrait faire une corvée telle date ou telle date, qui peut être là ? Ça fonctionne, puis on se rejoint. On fonctionne vraiment comme ça. (P04)

Plus concrètement, c'est par le biais d'un groupe Facebook que l' élu propose une corvée au comité citoyen :

Actuellement, on a un comité. Donc de citoyens, ils sont environ une vingtaine je te dirais. Ils sont quand même très nombreux! Ils sont une vingtaine de citoyens que quand on a un besoin, finalement on lance un appel

sur Facebook et ils répondent tout de suite. Donc c'est facile d'avoir beaucoup de gens quand on a une corvée, par exemple. (P04)

Le comité est ainsi un groupe relativement nombreux de citoyens qui sont présents pour participer aux corvées et entretenir la FN. Ce sont majoritairement des citoyens, et non les employés de la municipalité qui entretiennent l'aménagement :

Parce que la municipalité-là, je te dirais qu'on ne fait pas grand-chose sur le terrain. Donc, ce sont vraiment des citoyens bénévoles qui participent à l'évolution de la forêt nourricière. Nos employés municipaux ne travaillent pas sur le site, c'est vraiment de l'huile de coude des citoyens ! (P04)

C'est souvent [un autre élu] qui vient tondre. Mon mari souvent y va parce que nous on habite au camping. [...] Il y a un monsieur aussi qui le fait à la tondeuse parfois ! C'est long là ! Il y a toujours des bénévoles. (P05)

En regard de la composition du comité citoyen, il importe de préciser qu'il a été mentionné que les élus municipaux qui étaient impliqués dans la FN agissaient davantage en tant que citoyen bénévole plutôt qu'à titre d'élu municipal :

Moi les élus, je les mets toujours dans le comité bénévole, je les mets toujours dans le comité forêt nourricière. Je ne les vois pas nécessairement là comme élus, mais aujourd'hui je les vois là en tant que bénévoles du projet de la forêt nourricière. Les élus qui sont venus au début et qui avaient moins d'intérêt, on ne les voit plus à quatre pattes dans le champ. Quand je parle des élus aujourd'hui, ils font vraiment partie du comité de citoyens. Tu sais, [tel élu], s'il n'est pas là aux prochaines élections, il va quand même continuer d'être un bénévole de la forêt nourricière. (P05)

Il est ainsi évoqué que les élus agissent davantage par intérêt personnel au sein de la FN, plutôt qu'à titre d'élu municipal. Ajoutons que les employés de la municipalité, donc les fonctionnaires, sont en réalité plus ou moins impliqués dans l'entretien de la FN. À la question : « Qui s'occupe de l'entretien ? » nous avons obtenu les réponses suivantes :

Les citoyens !

Ouais les citoyens et les élus aussi ?

Ouais mais je dirais à titre de bénévoles là, ce n'est pas municipal. La municipalité n'est jamais rentrée encore. Jamais jamais jamais.

Quand tu dis ça, c'est dans le sens que la municipalité n'a jamais payé un de leur employé pour l'entretenir ?

Elle n'a jamais tondu.

Ah ouais ? C'est qui qui tond ?

Les bénévoles.

En ouin ! ?

Ils sont hot nos bénévoles ! Je veux dire, ils arrivent avec leurs tracteurs à pelouse, leur essence... Pis écoute, ça prend au moins 2 heures, 3 heures pour tondre la forêt nourricière. Pis là, il y a un autre bénévole qui retourne avec son fouet pour que ce soit encore plus beau. (P05)

Les employés municipaux ont donc plus ou moins d'engagement envers la FN de Saint-François-de-Sales. En résumé, jusqu'à maintenant, c'est le comité citoyen, composé d'une vingtaine de personnes, qui exécute les corvées ou autres projets dans la FN. C'est un élu municipal qui lance l'appel à la mobilisation pour passer à l'action, à la suite de rencontres entre cette dernière et la personne responsable du développement et des loisirs.

Par ailleurs, concernant la présence hebdomadaire du camp de jour dans la FN, la logistique implique principalement la personne responsable du camp de jour ainsi que la coordonnatrice au développement et aux loisirs :

Par contre, en été, le camp de jour c'est eux qui prennent le lead. Donc c'est eux qui décident des activités qui se passent dans la forêt nourricière, c'est eux qui décident du moment qu'ils y vont, mais tant que le travail se fait. Ils ont une base que je [la coordonnatrice au développement et aux loisirs] leur demande. [...] Donc j'ai une coordonnatrice au niveau du camp de jour, qui elle prépare les activités. (P04)

La coordonnatrice du camp de jour a ainsi une certaine autonomie, notamment en ce qui concerne le choix d'activités, tandis que la personne au développement et aux loisirs lui indique la ligne directrice.

Enfin, un autre aspect sous-jacent au pilotage des activités concerne le financement. On l'a vu, le budget provient de subventions diversifiées. Les tâches reliées à l'obtention et à la gestion du financement semblent partagées entre la personne au développement et loisirs et la « la municipalité » qui, dans ce cas-ci, fait allusion notamment aux élus :

Oui, c'est [le nom d'une personne] [la coordonnatrice aux loisirs]. On dirige tout vers elle quand il y a des programmes de disponible. (P05)

Bin avant c'était au niveau de la municipalité, donc qui allait chercher le financement. Mais maintenant c'est encore la municipalité, mais c'est de mon côté, mes dossiers. (P04)

Mentionnons que la personne au développement et aux loisirs apporte un soutien technique en général, et pas qu'à la recherche de financement : « [Nom de la personne], c'est l'aide technique qu'elle nous apporte. Quand on a besoin de se faire construire un document ou une invitation, c'est l'aide technique. » (P05) Elle peut donc soutenir le comité par la création de documents.

Quatre acteurs ou groupes d'acteurs sont donc impliqués dans la gestion de la FN, soit un élu municipal, la personne au développement et aux loisirs, le comité citoyen et la coordonnatrice du camp de jour qui gère indépendamment les activités pour les enfants du camp de jour.

7.2.4 LE RECENSEMENT DES ACTEURS

Mis à part les acteurs déjà mentionnés, d'autres ont été nommés lors des entrevues.

7.2.4.1 La municipalité

La municipalité, c'est-à-dire les employés des services municipaux, même s'ils ne sont pas responsables de la tonte du gazon ni de l'entretien, sont tout de même impliqués de différentes manières.

D'abord, d'un point de vue pratique, ils valident certaines actions qui requièrent un avis professionnel. De plus, ils prêtent du matériel lorsque c'est nécessaire, par exemple un tracteur :

Vraiment là on incite la municipalité, on l'interpelle que quand on touche l'installation des infrastructures au sol, pour s'assurer vraiment de répondre aux normes. Quand on fixe les choses dans le béton ou quand on change de place et qu'on a le besoin de détourber, bin là écoute, on ne pleurera pas, on a un tracteur, on va le chercher pis ça prend le temps de le dire. (P05)

Ainsi, lorsqu'une tâche peut être facilitée par l'utilisation de matériel ou d'outils, la municipalité n'hésitera pas à les prêter. Par ailleurs, en ce qui concerne la tonte du gazon, la municipalité, au moment des entrevues, prévoyait acheter un tracteur à gazon pour les citoyens bénévoles qui se portent volontaires pour tondre la pelouse :

Ce qu'on cherche à faire est de faire l'acquisition d'un tracteur à pelouse. Parce que je veux bien comprendre que oui, les gens viennent mais ça leur coûte des frais. Je voudrais que l'on fasse l'achat du tracteur à pelouse et d'une remise, comme cela ça sera plus simple pour les bénévoles. Parce que là ils doivent prêter l'équipement, c'est autre chose, ce n'est pas tout le monde qui accepte de faire ça. (P05)

Il s'agit là d'un bon exemple où la municipalité propose un soutien technique. De manière générale, la municipalité semble soutenir ses citoyens de différentes manières. Par exemple, lors des corvées, elle va offrir aux bénévoles un repas : « La municipalité, souvent, offre le repas du midi gratuit aux bénévoles qui s'impliquent. Tu sais, des fois il ne faut pas grand-chose pour attirer et mobiliser. » (P04) Il s'agit donc d'une forme de soutien moral envers les citoyens impliqués.

De plus, la municipalité tente de rendre la FN plus accessible. Par exemple, elle a aménagé un corridor piétonnier sécurisé pour que les enfants puissent s'y rendre en sécurité :

Pour le corridor, les gens nous disaient que leurs enfants voulaient y aller, mais que les parents devaient les accompagner parce que ce n'était pas sécuritaire. Le parent n'a pas toujours le temps d'accompagner son enfant pour venir manger quatre fraises. Mais là, il va pouvoir y aller seul à vélo. C'est mettre des environnements favorables autour d'un projet. (P05)

Ainsi, la municipalité veille à créer un environnement favorable autour de la FN et elle met les éléments nécessaires en place pour y arriver.

7.2.4.2 L'école primaire

L'école primaire de la municipalité est sommairement impliquée dans la FN, ou du moins, prévoit l'être. Les enfants du camp de jour fréquentent aussi l'école primaire. Des liens à venir se mettront en place, notamment avec le projet de poulailler qui devrait être installé dans la FN. Les enfants seraient impliqués de différentes manières :

On a reçu une subvention de 3000 \$ du ministre de l'Agriculture pour justement s'acheter un poulailler et des poules pour l'été 2021. Ça va être notre grosse nouveauté cette année ! Ce sont nos jeunes du camp de jour qui vont s'en occuper. (P04)

Pis là on envoie nos incubateurs à l'école. Donc ça va vraiment commencer à l'école. C'est hot ! [...] C'est plus intéressant d'aller nettoyer ton poulailler quand c'est ta poule que t'as vu à l'école. (P05)

L'école serait donc impliquée en amont dans le projet du poulailler.

7.2.4.3 La clientèle du camping

Rappelons que le camping et la FN se font face de chaque côté de la rue. Ainsi, les campeurs ont facilement accès à la FN. Comme une des traditions québécoises le veut, certaines familles passent quasiment tout leur été au camping. Dans ce contexte, certains, qu'on appelle les saisonniers, sont impliqués dans la FN : « Des fois on a beaucoup de gens en été du camping aussi, qui s'impliquent dans la forêt nourricière. Parce que le camping et la forêt sont voisins. Donc il y en a aussi en été qui s'impliquent à ce niveau-là. » (P04) Ajoutons que l'on fait la promotion de la FN auprès des nouveaux arrivants du camping :

Il ne faut pas oublier le camping ! Maintenant on est en mesure de la vendre la forêt nourricière aux gens qui appellent. Chose que, il y a quelques années, on n'était pas encore en mesure de faire. Mais maintenant on est capable parce qu'elle est tellement belle ! (P05)

En plus des saisonniers qui s'impliquent dans l'entretien de la FN, on compte les enfants du camping qui s'y retrouvent également de temps à autre :

Pis là, l'an passé, étant donné la pandémie, on a vu sur le terrain de camping qu'il y avait moins de possibilités de rassemblements. Là on a vu un peu les... je ne dirais pas ados mais plus préados, l'utiliser en soirée. [...] Pour se retrouver et aller jaser, et ce de façon quand même respectueuse. On a dû intervenir quelques fois parce qu'on trouvait un verre ou deux de slush vide le lendemain, mais ils étaient quand même respectueux. On les voyait se promener et manger ici et là. (P05)

La clientèle du camping, jeune et moins jeune, fréquente la FN soit pour aider soit simplement pour y passer un bon moment.

7.2.4.4 Eurêko

En plus d'avoir été présent lors du démarrage du projet, Eurêko a accompagné la municipalité dans une deuxième phase du projet qui visait l'appropriation de la FN par les citoyens (Eurêko, 2016). Concrètement, plusieurs activités thématiques avaient lieu durant la saison estivale, dans le but de faire connaître la FN et de transmettre des connaissances pertinentes pour l'entretenir et en profiter (Eurêko, 2016). Plusieurs citoyens participaient aux activités, en plus des enfants de l'école primaire pour qui des activités spécifiques étaient organisées (Journal de bord).

Comme les entrevues se sont déroulées à l'hiver 2021, l'accompagnement d'Eurêko était alors terminé. La présence de cet acteur a donc été mentionnée, mais dorénavant il ne sera plus officiellement là :

Là je te dirais que ça va être le premier été qu'on va être laissé à nous-même, parce que c'est vraiment la première année, 2021, qu'on aura aucun financement avec Eurêko donc ça va être notre propre connaissance. (P04)

Eurêko avait une certaine place associée entre autres à l'apport d'expertise et de connaissances. En ce sens, une personne dotée de connaissances horticoles était recherchée par la municipalité, afin de conserver une certaine expertise:

[...] C'est pour ça aussi que la ressource horticole devient importante à ce moment-ci et qu'on est allés chercher une somme d'argent avec le FQIS [Fonds québécois d'initiatives sociales], en espérant avoir le projet étudiant aussi. Pour être en mesure d'avoir quelqu'un qui va nous transmettre des connaissances et qui va être en mesure de faire des activités dans la forêt nourricière, aussi. (P04)

Enfin, au besoin, Eurêko restait une référence, une ressource accessible qui pouvait venir en aide dans des cas précis.

Mais on connaît Eurêko, qui est une ressource dans la région qui est disponible. Et on les connaît ces ressources-là aussi qui sont disponibles pour nous et pour nous accompagner advenant qu'on ait besoin d'un mandat ou quelque chose. (P04)

Tout compte fait, Eurêko fut un acteur très présent dans le projet. Cependant, au moment des entrevues, il représentait davantage une PP plus effacée, en termes d'implication dans la gestion.

7.2.4.5 Bailleurs de fonds

Plusieurs bailleurs de fonds ont contribué au projet de la FN et certains d'entre eux ont été mentionnés. Entre autres, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) qui ont permis l'accompagnement d'Eurêko pour la phase 2, soit la phase qui ciblait l'appropriation de la FN par les citoyens (Eurêko, 2016). Également, le FQIS, mentionné précédemment, fait partie des subventions que les responsables du projet ont obtenues, notamment pour engager une ressource horticole.

7.2.4.6 Les Fleurons du Québec

L'organisation Les Fleurons du Québec vise à « organiser, soutenir et développer le programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour les municipalités québécoises » (Les Fleurons du Québec, 2012, paragr. 1). Plus spécifiquement, la classification vise à « reconnaî[tre]les efforts d'embellissement horticole durable des municipalités québécoises » (Les Fleurons du Québec, 2012, paragr. 6). Il s'agit en quelque sorte d'un concours de beauté d'aménagements paysagers entre les municipalités du Québec. Plusieurs municipalités participent avec enthousiasme dans le but d'obtenir un bon classement. Il arrive également que certains prix soient attribués aux différentes municipalités, comme ce fut le cas à Saint-François-de-Sales :

Mais il y a tout aussi les reconnaissances qui sont arrivées. Tu sais, avec les Fleurons du Québec on a gagné un prix mobilisation, l'année suivante de gagner un prix en agriculture urbaine, tu te dis : « bin coudonc, on a peut-être le début de quelque chose qui peut grandir ». (P04)

[...] pis on a reçu aussi des prix au niveau des Fleurons du Québec, pour notre programme qu'on a appelé : *Je cultive ma bouffe* ! (P04)

Les Fleurons du Québec représentent ainsi une PP importante pour la reconnaissance de la mobilisation citoyenne.

7.2.4.7 Ouvrier agricole

Cette partie prenante n'était pas encore existante concrètement, mais elle a été mentionnée. Ce désir d'avoir un ouvrier agricole, ainsi appelé par les participants, fait suite à la fin du mandat d'Eurêko :

Donc on fait la demande d'une ressource qui va vraiment être attitrée à la forêt nourricière pour accompagner nos bénévoles, pour voir à ce que le travail puisse avancer, qu'on puisse la développer finalement. Parce que c'est que c'est difficile, c'est que oui, je suis là pour aider au développement des projets, mais je dois être partout en même temps durant l'été. Donc là il y aurait une ressource qui serait vraiment attitrée à l'expansion de notre forêt nourricière, ce qui serait vraiment génial ! (P04)

On peut donc comprendre que cet acteur viendrait combler un besoin associé à un manque de temps pour le développement de la FN. De plus, l'expertise technique est toujours un besoin que cette personne pourrait combler :

On veut qu'il y ait quelqu'un d'autre qui voit le besoin autre que nous, parce qu'on n'est pas nécessairement des expertes. [...] Donc, je ne suis pas la

meilleure personne pour dire : « Bon je crois qu’il est temps de faire de quoi avec cette plante-là. » Donc c’est pour cela qu’on veut se doter... [...] mais on veut avoir une ressource qui va être en mesure de prendre les rênes du projet, pis elle de « caller les shots ». Exemple : Oh il y a un besoin actuellement, j’ai le besoin de rejoindre deux bénévoles pour une opération de désherbage. Il faut qu’elle soit en mesure de la faire, qu’elle le sache et qu’elle puisse le transmettre aussi ces connaissances aux citoyens. (P04)

La personne recherchée serait donc en mesure de piloter en quelque sorte l’entretien de la FN et l’organisation d’activités avec les citoyens.

7.2.4.8 Organismes

Au moment des entrevues, il n’y avait pas d’organisme local impliqué concrètement dans la FN. Cependant, il s’agissait d’un souhait de la municipalité, comme en témoigne l’ élu attiré à la FN :

En ce qui concerne les organismes, c’est encore notre point faible. C’est encore la partie sous-développée. On voudrait que les organismes nous disent : « On peut-tu réserver la forêt nourricière pour un pique-nique ! », peu importe. (P05)

Le désir d’avoir des organismes communautaires impliqués a aussi été mentionné. Il s’agit donc de PP potentielles.

Plusieurs acteurs ou groupes d’acteurs gravitent donc autour de la FN de Saint-François-de-Sales. Au total, douze PP ont été identifiées.

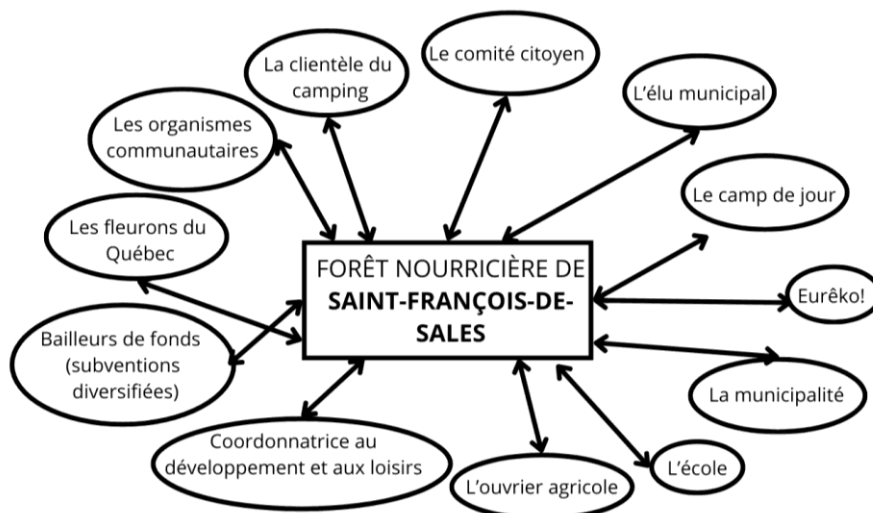


Figure 10. Les parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales (2021)

Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

7.2.5 CARTOGRAPHIE DES PP

Le tableau 5 ci-dessous illustre les différentes catégorisations de PP.

Tableau 5. Attributs des parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales

Acteurs	Pouvoir	Légitimité	Urgence
L'ouvrier agricole		X	
Les organismes communautaires		X	
L'école		X	
Eurêko		X	
La clientèle du camping		X	
Les Bailleurs de fonds	X	X	
Les Fleurons du Québec	X	X	
Le comité citoyen	X	X	
La municipalité	X	X	
Le camp de jour	X	X	X
L' élu municipal	X	X	X
La coordonnatrice au développement et loisirs	X	X	X

7.2.5.1 L'ouvrier agricole, les organismes communautaires, l'école primaire, Eurêko et la clientèle du camping (légitimité)

Ces cinq PP ont été regroupées et ont été associées à la légitimité. La présence et la participation de ces PP sont souhaitées par les personnes impliquées dans la gestion de la FN. Cela renvoie donc directement à l'attribut de la légitimité qui se rattache au caractère désirable et approprié, relatif aux actions d'une PP.

L'ouvrier agricole, les organismes et l'école primaire n'étaient pas encore impliqués dans la FN au moment des entrevues, ce qui fait qu'ils ne possédaient aucun pouvoir ni requête urgente. Pour ce qui est d'Eurêko, il n'a pas reçu l'attribution du pouvoir, car au moment des entrevues, il ne pouvait pas utiliser un quelconque pouvoir, même si auparavant il a pu en détenir, puisque son mandat venait de prendre fin. Il n'avait également aucune revendication urgente concernant la FN.

Quant à la clientèle du camping, qu'il s'agisse des adultes ou des enfants, leurs actions désirables associées à une participation aux corvées ou encore à une simple présence en soirée restent légitimes. Cette PP ne semble pas détenir de pouvoir ni de requête urgente. Elle a plutôt un statut d'utilisateurs ou encore de participants aux corvées.

7.2.5.2 Bailleurs de fonds (pouvoir et légitimité)

Par leurs moyens financiers, les bailleurs de fonds détiennent une forme de pouvoir. De plus, comme leur soutien financier est souhaitable dans le contexte de la FN, l'attribut de la légitimité leur a été associé. Enfin, aucune requête urgente en lien avec le projet n'est ressortie lors des entrevues.

7.2.5.3 Les Fleurons du Québec (pouvoir et légitimité)

L'organisme Les Fleurons du Québec a obtenu l'attribut du pouvoir par ses moyens symboliques. Rappelons que les moyens symboliques sont associés à l'utilisation d'un prestige ou d'une reconnaissance sociale. Ainsi, en attribuant des prix reconnus à l'échelle provinciale, cet acteur a mis en valeur la mobilisation et a attribué des prix d'agriculture urbaine en lien avec la FN, ce qui a encouragé davantage la FN. Son objectif étant de souligner les efforts de la municipalité pour leur FN, les Fleurons ont ainsi utilisé leurs moyens symboliques pour concrétiser ce but. Enfin, cet acteur demeure légitime, puisque ses actions sont souhaitables dans le contexte du projet.

7.2.5.4 La municipalité (pouvoir et légitimité)

La municipalité, plus précisément le conseil municipal et les employés, ont une posture de soutien face au comité citoyen. La municipalité est ainsi en mesure d'utiliser ses ressources matérielles et/ou financières lorsqu'un besoin est évoqué par le comité citoyen. Plusieurs exemples ont été apportés : l'utilisation du tracteur pour enlever de la tourbe, l'achat d'un tracteur à gazon pour les bénévoles, la vérification de normes

d'installation par un employé de la municipalité, l'offre d'un repas lors d'activités citoyennes, l'aménagement d'un corridor sécuritaire menant la FN, etc. Il s'agit là de différents moyens utilitaires mis en œuvre pour aider à concrétiser des résultats souhaités dans la FN.

L'attribut de l'urgence n'a pas été donné à cette PP, puisqu'elle n'est pas responsable de la gestion de la FN, les demandes et requêtes concernant la FN émergent plutôt du comité citoyen.

7.2.5.5 Le comité citoyen (pouvoir et légitimité)

On peut affirmer que le comité citoyen détient de la légitimité puisqu'il est responsable entre autres d'exécuter des tâches à la FN. Le pouvoir a été associé aux moyens symboliques, car le comité citoyen détient un pouvoir symbolique puisqu'il est reconnu socialement, notamment par la municipalité qui lui accorde le mérite de la FN. Par ailleurs, rappelons que le comité citoyen est composé certes de citoyens, mais aussi d'élus municipaux. Même si ces derniers sont bénévoles, cela ajoute tout de même un certain poids concernant le pouvoir symbolique, surtout qu'ils sont très nombreux. Il s'agit là d'une reconnaissance sociale qui avantage potentiellement le comité dans la réalisation du projet. Par exemple, les alliances avec la municipalité peuvent peut-être être facilitées. L'attribut de l'urgence n'a pas été ajouté, puisque dans les entrevues, aucune requête ou demande urgente n'a été associée au comité. Il est probable que cela arrive occasionnellement, mais on ne peut en être sûr.

7.2.5.6 Le camp de jour (pouvoir, légitimité et urgence)

Le camp de jour a obtenu les trois attributs. D'abord, puisque le camp de jour participe à l'entretien et au dynamisme de la FN, il était souhaitable et désirable, donc légitime. De plus, la coordonnatrice détient une certaine autonomie dans la réalisation des activités à la FN, ce qui lui confère du pouvoir. Elle peut faire réaliser aux animatrices et aux enfants des activités pertinentes qu'elle choisit. Elle a donc en quelque sorte le pouvoir de voir se concrétiser les activités. Le camp de jour a ainsi une posture d'utilisateur et de décideur, en partie, notamment sur la forme que prendra sa présence. Ajoutons que l'attribut du pouvoir n'a pas aisément été associé au camp de jour et une hésitation planait. Toutefois, la posture associée aux PP définitives a joué en sa faveur. Ces dernières restent prioritaires dans le projet et il y a souvent des mandats clairs qui

régissent ses actions (Mitchell *et al.*, 1997). Or, cela était applicable au camp de jour de Saint-François-de-Sales qui doit intégrer la FN dans ses activités, puisqu'il s'agit désormais d'un camp de jour à caractère horticole. Quant à l'attribut de l'urgence, étant donné que le camp de jour doit offrir cinq heures, chaque semaine à la FN, on peut considérer que cela s'associe à des tâches qui s'inscrivent dans le temps et qui ont un impact sur lui.

7.2.5.7 L' élu municipal (pouvoir, légitimité et urgence)

L' élu municipal a lui aussi obtenu les trois attributs. Son pouvoir se rattache principalement aux ressources symboliques. Par le biais de son statut d' élu, il détient un pouvoir socialement reconnu, notamment en ce qui concerne les décisions sur différents projets dont celui de la FN. Représenter la population fait partie de son mandat, comme l' indique le ministère des Affaires municipales et de l' Habitation :

La personne élue mairesse ou maire représente l' ensemble de la population de la municipalité. [...] Elle possède aussi le droit de surveillance, d' enquête et de contrôle sur le fonctionnement des services municipaux, assurant ainsi la transparence du conseil municipal pour la communauté (Gouvernement du Québec, 2025, paragr. 1).

Ainsi, cette PP a fait respecter les volontés du comité citoyen auprès des services municipaux, par exemple la tonte du gazon. L' élu avait alors intercepté les employés municipaux pour voir avec eux à un arrangement possible : « Je te dis, la première année, le premier été on a un employé municipal qui est rentré à l' intérieur de la forêt avec son tracteur puis on est intervenu rapidement ! C' est là qu' on a réglé ça avec le syndicat. » (P05) Cette personne élue détient donc un pouvoir symbolique, où elle représente les désirs de la population, dans ce cas le comité citoyen de la FN. En ce qui concerne la légitimité, ses actions restent souhaitables dans le contexte.

Enfin, face à l'urgence, la PP a mentionné, qu' éventuellement, la fin de son mandat arriverait et qu' elle se souciait de qui ou encore quelle forme prendrait la mobilisation dans la FN :

Pour la mobilisation, bin je le fais souvent mais j' essaie de plus en plus de transférer ça aux membres du comité [...]. (P05)

Ok, alors tu essaies de faire en sorte que ce soit eux les citoyens qui disent : « Hey ! On pourrait faire une corvée à telle date ! ?

Bin oui ! Oui parce que la crainte du début que j'avais, je l'ai encore. Il y aura un après élection et ça s'en vient vite l'après élection. (P05)

On sent ainsi que cette PP a des requêtes ou plutôt des soucis, qui s'inscrivent dans le temps et qui peuvent avoir éventuellement un impact sur le projet et sur son rôle.

7.2.5.8 La coordonnatrice aux loisirs et au développement (pouvoir, légitimité et urgence)

La coordonnatrice aux loisirs a également obtenu les trois attributs. Premièrement, en ce qui concerne le pouvoir, elle est en mesure de contribuer aux résultats souhaités dans le projet, puisqu'elle est impliquée de différentes manières, entre autres, dans la recherche du financement et des demandes de subventions. Elle détient ainsi des moyens utilitaires reliés aux finances du projet. De plus, comme elle supervise le camp de jour et indique les grandes lignes à suivre à la coordonnatrice, elle détient un certain pouvoir. Ce pouvoir peut être lié aux moyens symboliques associés à une reconnaissance sociale. En effet, puisque superviser le camp de jour fait partie de ses tâches, ses indications sont socialement acceptées.

Le caractère de l'urgence lui a été attribué puisque cette PP manquait de temps et d'expertise pour voir entièrement au développement de la FN, d'où le besoin de la ressource supplémentaire en horticulture. Cela représente donc une requête qui a un impact sur cette PP dans le temps. Enfin, en ce qui concerne la légitimité, ses actions sont souhaitables dans le contexte du projet et permettent de soutenir la FN.

Les 12 PP sont réparties dans trois sphères parmi les sept catégories (voir le chapitre suivant).



Figure 11. Les parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-François-de-Sales (2021)

Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

7.2.6 LES IMPACTS ET LES RETOMBÉES

La FN a plusieurs impacts positifs sur la communauté de Saint-François-de-Sales.

7.2.6.1 Création d'un espace public fréquenté par la communauté

Plusieurs individus fréquentent le site de la FN, dont les enfants du camp de jour et les citoyens bénévoles. Au-delà des corvées ou des activités organisées, la FN est fréquentée par la communauté, notamment par les enfants du quartier qui s'y rendent à vélo, ou encore les campeurs. Cet espace est désormais associé à un milieu de vie : « On en a fait un milieu de vie pour Saint-François-de-Sales, de cet espace-là. » (P04)

7.2.6.2 Maintien et bonification du camp de jour

La FN a fait partie de l'équation pour maintenir et bonifier le camp de jour de la municipalité, qui était alors en déclin :

Au niveau du camp de jour, la forêt nourricière a été un outil majeur à ce moment-là. C'est là qu'on voit comment on peut l'utiliser. Le camp de jour à Saint-François-de-Sales, ça n'allait vraiment pas bien, ça déclinait d'année en année. Pis on s'est dit bien c'est impossible, les parents ont besoin d'un service, mais il faut leur offrir quelque chose de plus, parce qu'il y a beaucoup de camps de jour spécialisés, tu sais, ils font de la danse en après-midi... Bin nous on a dit, on a un camp de jour horticole. [...] Pis bin le camp de jour augmente d'année en année [...]. (P04)

La FN a donc favorisé le maintien et la bonification de ces services offerts aux parents, en plus d'offrir aux enfants une perspective éducative et ludique en lien avec l'agriculture. Aujourd'hui, il semble naturel que le camp de jour soit ainsi associé et impliqué dans la FN : « Le camp de jour, écoute, jamais jamais c'était dans nos objectifs de départ, d'introduire les jeunes dans cette espèce de roue. Mais vraiment pas là. Pis maintenant, ça va de soi ! Les jeunes aiment ça. » (P05)

7.2.6.3 Cueillette d'aliments et développement d'un volet nourricier au-delà de la FN

Même si l'objectif d'obtenir une production alimentaire était plus ou moins présent au début du projet, la FN offre aujourd'hui une certaine production :

Bin je te dirais que j'ai eu l'attente nourricier un peu plus tard. Parce qu'au début, c'était long la production, ça été long. [...] Alors ça s'est venu un peu plus tard, les attentes nourricières. (P05)

Puis, on voit les gens arriver avec leurs petits plats, je trouve qu'on ne voyait pas ça les années précédentes, là elle produit assez pour remplir le petit plat. (P05)

Avec le temps, l'aspect nourricier du projet s'est étendu au-delà de la FN à travers différents projets : « Comme je te dis, le côté nourricier a extrêmement évolué, puis tous les projets se sont maintenant brodés autour de la forêt nourricière. Elle est toujours au centre. » (P05) À cet effet, le poulailler communautaire prévu dans la FN ou encore l'ouverture du dépanneur solidaire sont des exemples de projets connexes à caractères nourriciers.

[...] pis l'ouverture aussi de notre dépanneur solidaire, parce que l'un ne va pas sans l'autre. Les surplus de légumes ou de fruits qu'on va avoir dans la forêt nourricière, vont se retrouver en vente au kiosque l'été prochain. (P04)

Aussitôt qu'on a parlé du projet de dépanneur, de notre coin anti-gaspille, c'est relié automatiquement maintenant. Les liens se font automatiquement, ça ne se faisait pas avant. (P05)

Il semble ainsi se dégager un désir ou une vision quant à la production alimentaire locale.

[...] maintenant on produit pour nourrir notre citoyen. Pis ça, je crois que ce n'était pas là au début, le goût de nourrir notre citoyen, d'y apporter de la nourriture au dépanneur communautaire, d'avoir la propre... c'est-à-dire on a notre propre salade de Saint-François, puis des tomates de Saint-François. [...] pis c'est vers ça que l'on va de plus en plus. (P04)

Alors pourquoi ne pas se trouver une ressource cette année et la séduire en disant : « Viens donc t'établir à Saint-François-de-Sales, il y a des terres agricoles, tu pourrais avoir des rangs de patates et vendre des patates, faire des rangs de carottes et vendre des carottes, un kiosque... » On est rendus là en ce moment dans notre réflexion. Il y a 6 ans c'était juste une forêt nourricière, mais aujourd'hui, cette forêt nous fait rêver d'avoir peut-être un jour un maraîcher dans notre village. (P04)

On peut ainsi soulever que la FN a impulsé un désir de se diriger vers davantage de sécurité alimentaire, à l'échelle municipale.

7.2.6.4 Démocratisation des végétaux comestibles

Les végétaux de la FN semblent connus, reconnus et appréciés des citoyens, car on souhaite que davantage de ces végétaux se retrouvent dans les espaces publics :

Aujourd'hui, ils [en parlant des citoyens] sont à apporter chez eux leurs connaissances, les mettre en pratique. Tu sais, ce sont eux qui nous disent : « Bon ! On s'est fait un nouveau parc quelque part dans la municipalité, madame [l'élue] ce serait le fun qu'il y ait les mêmes arbres que dans la forêt nourricière ! » C'est eux maintenant qui nous le disent. (P05)

Les citoyens désirent ainsi davantage de végétaux comestibles accessibles dans les espaces publics, mais également au sein de leur domicile :

C'est eux [en parlant des citoyens] qui en veulent chez eux aussi, avant ce n'était pas comme ça. Oui on a laissé planer que dans quelques années ils pourront s'amener des plants chez eux, mais pas plus que ça. Mais là ils sont prêts ! Ils sont rendus là, ils viennent les chercher, [...]. (P05)

La FN devient ainsi une pépinière collective où les citoyens peuvent non seulement récolter des fruits, mais également prendre quelques plants pour les implanter chez eux. Les végétaux comestibles de la FN sont ainsi de plus en plus démocratisés, ce qui amplifie les retombées alimentaires :

Alors pour toi, l'aspect nourricier c'est le fait que les gens puissent venir en cueillir, mais aussi en planter chez eux ? À partir de la forêt.

Bin oui ! Parce que la forêt n'est pas si grande que ça pour nourrir... Bin elle ne l'était pas, mais aujourd'hui elle l'est ! (P05)

La FN a donc servi de plateforme éducative à propos des végétaux comestibles et les résultats s'observent à travers la multiplication des plants dans de nouveaux espaces publics ou encore directement chez les citoyens.

7.2.6.5 Rayonnement et sentiment de fierté

La FN a rayonné au-delà de la municipalité et a obtenu trois prix provinciaux des Fleurons du Québec. D'ailleurs, le premier de ces prix a alimenté la mobilisation citoyenne en provoquant un sentiment de fierté :

Pis ça a commencé à fonctionner si bien quand on a eu notre premier prix de Fleurons du Québec. Où ce que les gens ont vraiment vu qu'il pouvait y avoir un impact plus grand que juste sur la communauté. [...] Je pense que c'est à ce moment-là, quand les gens se sont dit : « Oh mon Dieu on peut en être fiers de notre forêt nourricière ! ... Et bein on va aller participer tsé. On va aller faire partie de cet « anneau » de fierté ! » Il y a de la fierté autour de la mobilisation. (P04)

Par ailleurs, cette fierté s'observe à travers les citoyens qui font visiter la FN à leur famille : « [...] pis ils [en parlant des citoyens] viennent faire visiter leurs familles. C'est vraiment un sentiment de fierté ! » (P05)

7.2.7 LES DÉFIS

Un des défis présent au moment des entrevues correspondait au fait que les organismes n'étaient pas encore impliqués dans le projet :

En ce qui concerne les organismes, c'est encore notre point faible. C'est encore la partie sous-développée. On voudrait que les organismes nous disent : « On peux-tu réserver la forêt nourricière pour un pique-nique ! ? », peu importe. [...] Ça c'est la partie à développer. (P05)

Selon les responsables, les organismes communautaires n'ont pas encore le réflexe de penser que la FN leur est également destinée : « Je leur ai dit que la forêt nourricière était là pour eux, il faut les ramener un peu. Les organismes n'ont pas ce réflexe là. » (P05) Il s'agit donc d'un défi qui concerne la mobilisation de certaines PP.

7.3 LA FN DE SAINT-FÉLICIEN

7.3.1 LES OBJECTIFS DU PROJET

Trois objectifs sont au cœur de la FN de Saint-Félicien :

1. Favoriser la sécurité alimentaire ;
2. Créer un lieu éducatif ;
3. Créer un espace rassembleur entre la communauté et le Cégep.

Le projet visait initialement des enjeux de sécurité alimentaire, notamment auprès de la clientèle du Service budgétaire qui a impulsé le projet. Comme cet organisme n'a pas été en mesure de trouver un terrain adéquat près de ses locaux, la FN s'est implantée sur un terrain du Cégep. Les étudiants représentaient eux aussi une partie de la population susceptible de vivre de l'insécurité alimentaire :

Tu sais, je l'ai mentionné, nous avons de l'insécurité alimentaire sur le campus. C'était la flamme, autant pour [le nom d'une personne] [la responsable du service budgétaire] que pour nous autres [les gens du Cégep], considérant qu'on a 20 % de nos étudiants qui vivent cette problématique. (P06)

Au-delà des étudiants, le volet nourricier se veut également accessible à la population :

[...] comme toutes forêts nourricières, c'est communautaire, c'est pour tous les gens du quartier, les élèves, les gens de la ville... Donc, c'est vraiment pour l'alimentation, une récolte, ce sont tous des produits consommables, il n'y a pas une fleur toxique dans cette forêt. Donc, c'est de l'alimentation communautaire [...]. (P07)

[...] le mandat [c'est] un peu de sensibiliser les gens à la forêt nourricière, qu'est-ce qu'ils peuvent cueillir, qu'est-ce qu'ils peuvent manger, avoir de la nourriture à proximité, découvrir cela et un peu le jardinage. [...] Pis d'avoir accès à ça en proximité en ville. (P08)

La notion d'acquisition de compétences était présente dès le début du projet, puisqu'une des conditions pour que la FN soit implantée sur le terrain du Cégep consistait à ce qu'un groupe d'étudiants réalise des apprentissages reliés au cours de gestion de projets :

Donc, ma condition était que mes étudiants travaillent avec Eurêko. Donc acquisition de connaissances, apprendre comment faire une forêt nourricière, pour eux c'est un cours de Gestion de projets, donc il fallait avoir une belle complémentarité avec [la chargée de projet d'Eurêko] [...]. (P06)

Une fois la FN a plantée et que les étudiants en question eurent terminé leur cours, les objectifs éducatifs sont restés présents, étant donné qu'il s'agit d'une institution scolaire :

[...] tu sais, nous nous retrouvons quand même dans un Cégep, alors pour nous il y avait la science qui embarquait quand même là-dedans. De dire que l'on fait des essais et erreurs pour essayer de comprendre comment ça fonctionne, pour essayer de construire un modèle qui va être fonctionnel et après cela le multiplier ailleurs [...]. (P06)

Le projet comprend des objectifs éducatifs qui s'observent d'ailleurs à travers le fait que des équipes d'étudiants réalisent chaque année des mandats liés à leurs cours. De plus, le volet éducatif s'adresse à la population en général : « Il y a aussi le volet éducation, d'en apprendre aux gens. » (P07) Enfin, que ce soit par le biais de l'objectif de sécurité alimentaire ou de l'objectif éducationnel, la FN vise la création de liens entre la population et le Cégep :

[...] on s'est dit : « Crime, une des missions du Cégep c'est aussi de rayonner ! », que l'expertise du collège rayonne dans la communauté. Donc, c'est un pont, l'idée c'est que ce soit un pont, entre la population et le Cégep. [...] Pour que les gens puissent venir sur le terrain du cégep, découvrir le Cégep, comprendre un peu ce que l'on fait [...]. (P06)

La FN se veut ainsi rassembleuse entre la communauté et le collège.

7.3.2 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES

À la FN de Saint-Félicien, des activités très variées ont lieu d'une année à l'autre. Certaines sont destinées spécifiquement à un public cible, comme les enfants du camp de jour, alors que d'autres sont ouvertes à toute la population. Différentes PP mettent en place ces activités, dont les équipes d'étudiants du Cégep qui en organisent plusieurs :

Ils créent des activités d'animation, ils créent du financement, ils ont fait un « pub quiz »... Ça tire dans tous les sens... des activités de découverte, amener des écoles... L'année passée, il y a une équipe qui a amené des élèves des camps de jour. Écoute, on fait vivre la forêt nourricière beaucoup avec ces équipes-là [...]. (P06)

Les équipes étudiantes amènent donc une diversité d'activités au sein de la FN. On retrouve également un comité citoyen qui met en place des activités supplémentaires récurrentes et ouvertes à toute la population : « Bin là notre activité d'échange de vivaces, de taille d'arbres aussi, mais l'année passée on ne l'avait pas fait, mais c'est quelque

chose qu'on va sûrement refaire à chaque année. » (P08) Certaines activités portent ainsi sur des thématiques spécifiques. Il y a par exemple des corvées dédiées à l'entretien :

Sinon, il y a les midis désherbage, il y a des activités avec les camps de jours, ça je pense bien qu'on va le refaire chaque année [...]. (P08)

L'équipe élèves avait organisé des midis désherbage, je me suis joint avec [une dame] et puis le comité citoyen a aussi essayé de faire des midis désherbage, que ce soit autant à la fin de la session d'hiver, c'est-à-dire autour au mois de mai avant que les élèves partent, ou à l'autonome. (P07)

Elle [en parlant de la FN] est pleine quand on fait une corvée, il y a peut-être une trentaine de personnes. Pis ça c'est quand l'école secondaire et le service adapté amènent leurs jeunes pour nous aider avec les corvées. (P06)

Les participants sont donc au rendez-vous lors des différentes corvées d'entretien. Tout compte fait, une dizaine d'activités ont lieu chaque année.

Normalement, ils [les équipes étudiantes] font au moins quatre activités à l'automne, c'est quand même beaucoup. Nous autres [le comité citoyen], dans l'été, on collabore, on fait peut-être cela aussi, cinq six activités dans l'été, pour les citoyens. (P08)

Les activités thématiques et les participants ciblés sont très variables d'année en année, selon des orientations des équipes DD. Le nombre d'activités se résume donc à :

- 4 activités variées (entretien ou thématique), à l'automne (organisées par les équipes DD) ;
- 5-6 activités variées (entretien ou thématique), durant l'été (organisées par le comité citoyen).

7.3.3 LE PILOTAGE DES ACTIVITÉS

Deux principales parties prenantes sont à l'origine du pilotage des activités. Les équipes d'étudiants issues du cours de développement durable (DD) et un comité citoyen qui embauche quelques étudiants l'été pour animer la FN. À la question : « Qui gère la FN ? », un membre du comité citoyen a répondu :

Dans le fond, l'été c'est plus citoyen, puis rendu à l'automne quand les étudiants sont là, eux autres font leurs activités. Alors... les étudiants [équipes issues du cours de DD] sont quand même là pour une période de trois mois, puis nos étudiants qui travaillent [embauchés par le comité citoyen] sont là une dizaine de semaines. (P08)

Il s'agit donc d'une gestion partagée, en fonction des différentes périodes de l'année. Les équipes d'étudiants, appelées les équipes DD, s'occupent davantage des activités qui ont lieu à l'automne au retour des classes, tandis que le comité citoyen se concentre sur celles qui se passent l'été lorsque la communauté étudiante est généralement absente.

La majorité des membres du comité citoyen (tous sauf un) sont des employés du Cégep. Même si en théorie leur implication, en termes de temps, est en dehors de leur travail, le fait qu'ils travaillent au collège apporte tout de même une proximité facilitante, notamment entre eux et avec la FN :

[...] mais nous, moi et [un autre membre], on travaille ensemble. Son bureau est à côté, donc on se parle souvent de cela et on est allés récolter des graines d'asperges, alors on s'est partis plein d'asperges. On voulait peut-être en vendre et en planter plus. En vendre pour faire un peu plus d'argent pour la forêt. (P08)

Le collège aide vraiment beaucoup parce que c'est sûr que sans le collège, il n'y aurait pas autant de... je pense que les citoyens, les membres du personnel ne s'impliqueraient peut-être pas dans la forêt nourricière si elle n'était pas dans le collège. Qu'on ait la facilité à avoir accès justement à un ordinateur ou pour pouvoir faire toutes nos démarches administratives comme l'imprimante... on peut imprimer des affiches, on peut partager des trucs... on a Internet... (P08)

Pour certains membres du comité citoyen, le fait de travailler au Cégep leur permet donc d'avoir accès à certaines commodités telles que des ordinateurs, Internet, etc.

Ces deux PP collaborent ensemble, en amont de la réalisation des activités. Cette co-gestion s'orchestre d'une certaine manière.

Une partie des cours en DD est dédiée à l'acquisition de compétences en gestion de projet. C'est donc dans ce contexte que ces équipes doivent réaliser différents mandats. Chaque année, depuis le début de la FN, une équipe y a été associée :

[...] à toutes les années j'ai une équipe de développement durable et ils sont vraiment plus associés à l'animation, la consolidation du comité, la visibilité de la forêt nourricière dans la ville de Saint-Félicien... C'est le genre de mandat qu'on donne depuis les trois dernières années aux équipes d'étudiants [...] (P06)

Les équipes entament ainsi leur différent mandat au courant de février et commencent notamment par contacter les partenaires associés à leur projet respectif :

Dans la mi-février, le premier objectif de mes étudiants est d'aller voir les partenaires et collaborateurs de leurs projets, dont le comité fait partie. [...] Généralement à ce moment mes étudiants parlent avec les membres du comité et leur disent : « Bon ! C'est quoi qu'il y ait à faire dans la forêt nourricière, ce sont quoi les enjeux, ce sont quoi les besoins, c'est sur quoi que l'on doit travailler ? » Là ils se parlent et jament, les étudiants repartent avec cela, proposent de quoi au comité, le comité dit tout le temps généralement oui. (P06)

La collaboration entre le comité citoyen et les équipes DD se met donc en place tôt, puisque les équipes DD s'appuient en partie sur les besoins du comité pour orienter et exécuter leur mandat. Cette implication est ainsi appréciée par le comité citoyen :

Dans le fond, eux autres, dans leurs cours ils ont différents objectifs à atteindre. Alors, tu sais, comme en début d'année ils nous présentent un peu ce qu'ils ont envie de faire pis ce qu'ils veulent faire. Alors nous on est contents. Ça fait des gens pis ils n'ont pas le choix de le faire, pis ils le font. On leur laisse pas mal faire ce qu'ils veulent. On leur suggère des fois des choses pis on partage comme ça. (P08)

Cet extrait de l'entrevue d'un membre du comité citoyen montre une ouverture et une appréciation des différentes idées apportées par les équipes DD, en plus de rappeler l'espace légitime pour les suggestions du comité. Le comité se rencontre ainsi à plusieurs reprises au printemps : « [...] c'est qu'à partir mettons de mars, je dirais mars-avril, là on se voit souvent. Ça dépend des besoins mais ça peut être aux deux semaines, aux mois, aux semaines... Pis ça va être comme cela jusqu'en juin. » (P06)

En plus de veiller à l'organisation et à la réalisation de diverses activités, les équipes DD ont un certain apport financier pour la FN, que ce soit en nature (matériel) ou en espèce (somme d'argent). Par exemple, il est arrivé qu'une de leurs activités finance la FN en plus de la faire connaître. Il s'agissait d'un « pub-quiz » :

Bin dans le fond c'est un pub-quiz qui est donné à l'intérieur dans la salle du Cégep, ils vendent des billets et ce sont eux [les équipes DD] qui le font. Ouais c'est une soirée, ils ramassent l'argent de cela, des billets. Il y a de la bière vendue [...]. (P08)

Le pub-quiz se veut ainsi ludique et lucratif. Dans le même ordre d'idée, si une activité organisée par ces équipes nécessite du matériel, les équipes DD ont un certain

budget qui peut combler les besoins de la FN, puisque les activités concordent généralement avec ceux du comité :

[...] pour le comité citoyen, on est content d'apprendre qu'en 2021-2022 il y aura encore une équipe d'élèves. Cela nous permet... Par exemple, là on n'a pas de subvention, on n'a pas d'argent, mais on pourrait acheter du paillis avec l'équipe élèves peut-être. C'est une possibilité de budget parce que ça fait partie d'un projet en Milieu naturel encore. Ce n'est pas seulement le comité citoyen qui le gère tant qu'il y a une équipe d'élèves rattachée à cela. (P07)

On peut ainsi observer que ces deux PP font la paire. Leur présence est complémentaire et leur implication commune est mise au profit de la FN.

Quant au financement, le comité citoyen se charge aussi de trouver des subventions potentielles, comme celle d'Emploi d'été Canada qui a permis d'embaucher deux étudiantes durant l'été : « Dans le fond c'est la subvention d'Emploi été Canada qu'on a eue. Alors on espère la ravoir cette année, mais c'est de 14 à 8 semaines, ça dépend des années. L'an passé on a eu 8 semaines je pense. » (P08) La présence de ces employées a permis d'organiser davantage d'activités, en plus d'alléger certaines tâches du comité citoyen :

L'an passé c'était la première année, les deux autres années avant il n'y a pas eu d'employés, mais il y a eu pas mal moins d'activités aussi. (P08)

[...] on avait deux filles qui travaillaient tout l'été, deux jours semaine. Alors elles entretenaient, elles animaient. (P06)

[...] mais je te dirais que l'entretien a un peu sauté du rôle du comité citoyen avec l'arrivée de nos employés pendant l'été. Si on parle d'entretien, de désherbage et de transplantation et taille des arbustes, ce sont vraiment des tâches qu'on leur a attribuées durant l'été. (P07)

Le comité citoyen jouait alors plutôt un rôle de superviseur auprès des employées qu'un rôle d'exécutant : « Les filles donnaient un suivi à [une membre du comité], c'est elle qui répondait à ces deux filles-là. Donc il y avait un suivi auprès d'elle. On est allés les voir quelquefois, plus de manière conviviale, pis that's it. » (P06) La présence de ces employées a donc permis d'organiser plusieurs activités et de rejoindre davantage d'acteurs :

Pis cet été, les deux personnes qui ont été engagées étaient super importantes ! Elles ont même participé à l'organisation de tout cela. Ce sont

elles qui étaient en contact avec le camp de jour, la Ville... elles étaient vraiment proactives. (P06)

Bin, c'est surtout que quand il y a des employés, c'est la semaine, ce qui permet de faire des partenariats avec des entreprises, des camps de jour, des écoles, plus que quand les gens sont seulement disponibles la fin de semaine. La fin de semaine, si les gens sont disponibles ils viennent, mais parfois ils ne viennent pas non plus. Ça nous a permis de faire plus de réseautage, je pense, quand il y a des employés la semaine. (P08)

[...] il y a des activités avec les camps de jour, ça je pense bien qu'on va le refaire à chaque année tout dépendant des employés qu'on va avoir, mais cette année cela avait super bien marché. Les jeunes étaient vraiment contents. Ça a fait du bouche à oreille aussi parce que les jeunes en ont parlé à leurs parents et leurs parents viennent après. On a de plus en plus de collaborations avec la polyvalente aussi, les étudiants viennent à nos activités de désherbage. L'année passée, les étudiantes qui travaillaient pour nous ont fait un safari photo, elles ont fait des camps de jour, elles ont aussi fait du contenu pour la page Facebook. (P08)

Les employées embauchées durant l'été ont ainsi réellement favorisé un dynamisme social à la FN, ce qui a permis de faire connaître la FN aux différents utilisateurs potentiels dont les enfants du camp de jour et leurs parents ainsi que les élèves de la polyvalente.

En résumé, le pilotage des activités à la FN s'appuie sur les équipes DD, sur le comité citoyen ainsi que sur les employés d'été du comité citoyen.

7.3.4 LE RECENSEMENT DES ACTEURS

Plusieurs acteurs sont sous-jacents au pilotage des activités. Même s'ils jouent des rôles un peu plus secondaires, ils ont tout de même un impact sur le projet d'une manière ou d'une autre.

7.3.4.1 Le Cégep (les étudiants et employés utilisateurs et le personnel de maintenance)

Le Cégep en tant qu'institution favorise la présence de plusieurs utilisateurs dans la FN, dont des étudiants et des employés.

[...] on est témoin de plusieurs collègues qui vont prendre leur pause à partir du début de la session d'automne pis qu'ils reviennent tous fiers de nous dire « Hey j'ai mangé des mûres ! As-tu goûté aux mûres ? Hey il reste des framboises ! », puis les élèves vont cueillir des fines herbes, de la menthe, du thym, [...]. (P07)

En plus de cette présence, on compte les employés qui veillent à la maintenance et qui exécutent quelques tâches à la FN :

[...] mais si on a besoin de quelque chose, il y a toujours le Cégep qui n'est pas loin. On se sent quand même appuyés. Comme je te dis, ils mettent les clôtures l'hiver, ils enlèvent les clôtures... je suis convaincu que si demain il y avait une table de brisée, les hommes de maintenance viendraient la réparer. Par exemple, l'autre jour on a eu un panneau qui a été plié par des vandales... Ce sont les hommes de maintenance du collège qui sont venus le déplier. Le Cégep est comme tout le temps là, ils ne s'en occupent pas, mais s'il y a un besoin on est appuyés. (P06)

Le Cégep reste ainsi présent en arrière-plan, aux yeux du comité, ce qui est rassurant d'une certaine manière pour les membres.

7.3.4.2 Les citoyens

Les citoyens sont encore très peu présents dans la FN. Cependant, avec les employées d'été qui ont su alimenter la page Facebook, quelques citoyens ont démontré leur intérêt au projet :

Nous autres notre gros défi c'est vraiment que les gens pensent que ce n'est pas juste au Cégep justement. Tu sais, ils n'osent pas y aller parce qu'ils se disent que c'est pour les jeunes. Notre but est vraiment d'amener la population qui habite autour à se l'approprier. [...] bin ils peuvent y aller et prendre des fines herbes pour souper ou aller se chercher des asperges quand elles sont prêtes. (P08)

Cet été on a quand même eu des commentaires sur la page Facebook, vu qu'on avait des employés et la page était plus vivante. Il y avait quelques citoyens qui nous ont écrit et qui nous ont demandé « quand était-ce ouvert ? », « s'ils pouvaient y aller ». Ça c'est un bel exemple qui montre que les citoyens de Saint-Félicien ne connaissent pas encore le fonctionnement de la forêt nourricière. C'est à tout le monde. C'est chez vous, c'est votre petit terrain communautaire. (P07)

Les citoyens sont peu présents, mais ils représentent des PP existantes et souhaitables dans le projet par le comité.

7.3.4.3 La ville

La ville de Saint-Félicien paraît peu impliquée dans le projet, mis à part le fait que certaines publications d'activités du comité citoyen sont parfois partagées sur le site de la ville :

[...] on fait des annonces avec la ville quand on fait des activités de désherbage ou de plantations. (P08)

[...] pis malheureusement, la ville on dirait qu'elle n'a pas pris la responsabilité de cette forêt nourricière. (P07)

Et surtout que la ville s'en « câlice » et ne fait rien. On va être franc, ils ne font rien. (P06)

Concrètement, le comité avait déjà formulé certaines demandes précises :

À ce moment, c'était [nom de la personne] qui était directrice des loisirs [...]. Moi j'étais allé plus loin, je leur avais fait la demande d'avoir de l'eau, une poubelle, du recyclage, etc. Mais ils nous ont dit que c'était nous qui devions s'occuper de cela. (P06)

La ville paraît peu réceptive aux demandes qui engendrent une participation au projet. Toutefois, elle attribue parfois certains soutiens financiers au comité :

Chaque année on se dit qu'on peut demander une subvention à la Ville. Elle pourrait nous donner... c'est sûr que c'est automatiquement accepté, [un membre du comité] est déjà allé rencontrer quelqu'un à la ville, ça peut être juste un 100 \$, mais c'est une subvention précieuse pour la forêt. (P07)

Mais en général, c'est pas mal la ville qui nous donne des subventions pour le comité. (P08)

Mais nous, dans le fond, il y a deux ans pour mettre le paillis, nous sommes allés chercher une subvention à la ville. (P08)

Lorsqu'une somme est demandée à la ville, la demande est généralement acceptée.

7.3.4.4 Les bailleurs de fonds

Le comité citoyen, qui se charge en partie du financement du projet, recherche fréquemment des subventions. Dans ce contexte, différents bailleurs de fonds ont été nommés : « Pis là il y a la subvention pour les employés d'Emploi été Canada. Mais aussi nous c'est surtout la ville, mais là on essaye de trouver d'autres subventions peut-être avec Desjardins, tout cela. » (P08) Les bailleurs de fonds correspondent donc à des subventionnaires potentiels, alors que d'autres sont déjà engagés dans le soutien financier.

7.3.4.5 La société horticole de Saint-Félicien

La société horticole de Saint-Félicien est un regroupement citoyen qui organise des activités diverses en lien avec les plantes et le jardinage. Le comité citoyen s'y associe parfois pour réaliser différentes activités :

Quand on fait nos activités, on s'est associé aussi avec un membre de la société horticole de Saint-Félicien, alors ça, ça fait du bien. C'est un comité dont ça fait déjà longtemps qui sont en place, qui font des activités, pis nous on fait des partenariats avec eux. Comme la dernière activité : Échanges de vivaces, on l'a fait sur le site de la forêt nourricière. Ça a permis à tout le monde qui est déjà intéressé à ça de la connaître et de se l'approprier un peu. (P08)

Les gens du réseau qui sont déjà actifs au sein de la société d'horticulture participent ainsi aux activités de la FN et représentent des utilisateurs potentiels. Un des membres du comité citoyen de la FN est également impliqué dans la société d'horticulture, ce qui facilite les partenariats : « [...] en ayant [nom du citoyen], qui est dans notre comité et celui de la société horticole, on regarde souvent les activités qu'on pourrait jumeler, qu'on pourrait faire ensemble, les partenariats qu'on peut avoir. » (P08) Ainsi, le comité citoyen réussit parfois à amener 20 à 30 personnes participantes par le biais du réseau de la société d'horticulture :

La société d'horticulture a déjà un bon bassin de personnes, il y a une vingtaine, trentaine de personnes qui viennent. Notre activité attire au moins une vingtaine de personnes, c'est le nombre de personnes qui était venu l'an passé et qui était resté pour jaser. (P08)

La société d'horticulture est donc une PP qui collabore et qui alimente les activités à la FN grâce à son réseau de participants.

7.3.4.6 Le Service budgétaire

Le Service budgétaire, après avoir impulsé et veillé au budget du projet initialement, a été en mesure d'aider le comité citoyen dans le contexte de l'embauche des étudiants durant l'été. Il a servi entre autres de fiduciaire, par lequel l'argent des subventions transitait pour payer les étudiants : « Nous travaillons en collaboration aussi avec le Service budgétaire, ils nous aident, ils font toutes les payes. [...] En étant avec le Service budgétaire, ça nous permet de ne pas être obligé de nous ouvrir un compte. » (P08)

Ainsi, cette collaboration avec le Service budgétaire facilite en quelque sorte les tâches administratives du comité citoyen.

7.3.4.7 Autres participants

Plusieurs extraits mentionnent des participants présents lors de certaines activités. Même si aucune information supplémentaire n'a été apportée dans les entrevues, il importe de les nommer, notamment des étudiants de l'école secondaire (la polyvalente), le service adapté, les enfants du camp de jour et leurs parents.

Plusieurs acteurs ou groupes d'acteurs gravitent autour de la FN de Saint-Félicien. Au total, onze PP ont été identifiées (voir figure 12 ci-dessous).

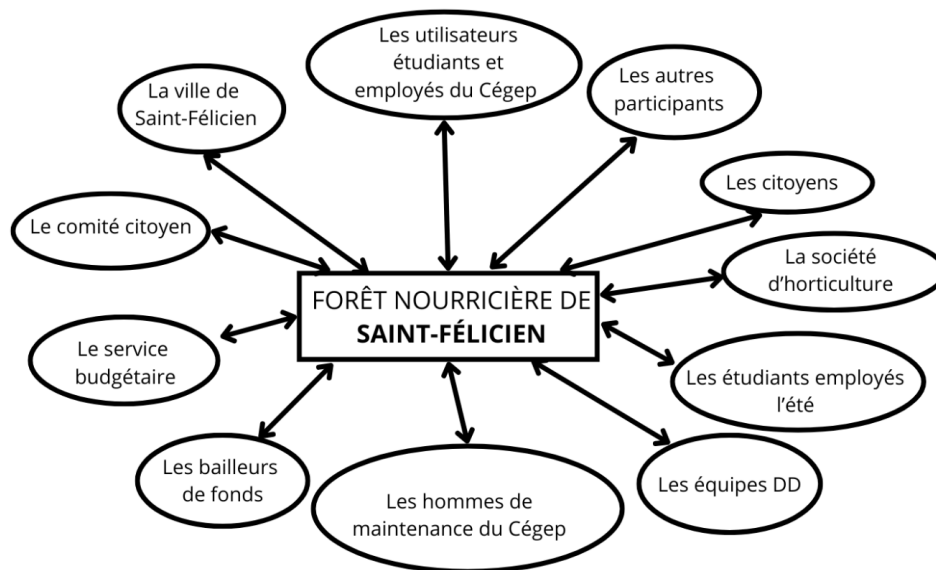


Figure 12. Les parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-Félicien (2021)

Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

7.3.5 LA CARTOGRAPHIE DES PP

Tableau 6. Attributs des parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-Félicien

Acteurs	Pouvoir	Légitimité	Urgence
Utilisateurs étudiants et employés du cégep		X	
Autres participants		X	
Les citoyens		X	
La société d'horticulture	X	X	
La ville de Saint-Félicien	X	X	
Service budgétaire	X	X	
Bailleurs de fonds	X	X	
Hommes de maintenance du Cégep	X	X	
Les équipes DD	X	X	X
Le comité citoyen	X	X	X
Étudiants employés	X	X	X

7.3.5.1 Les utilisateurs étudiants et employés du cégep, les citoyens, les autres participants (légitimité)

Les utilisateurs, les citoyens et les autres participants de la FN que constituent les étudiants et les employés du Cégep ainsi que les élèves de la polyvalente, le service adapté et enfin les enfants du camp de jour et leurs parents ont tous été associés à la légitimité puisque leurs actions et leur présence sont souhaitables. Comme le décrivent certains extraits, certains d'entre eux sont spécifiquement invités lors d'activités ludiques, comme c'est le cas pour le camp de jour ou encore les élèves du secondaire et du service adapté. Certains ont souhaité que les citoyens s'approprient davantage la FN puisqu'elle leur est également dédiée, au même titre que les utilisateurs issus de la communauté collégiale. Ce qui leur vaut donc l'attribution de la légitimité également.

Aucune de ces PP n'a été associée au pouvoir, car aucune ne détenait quelques moyens que ce soit (coercitifs, utilitaires ou symboliques) d'obtenir un résultat souhaité. Comme ces PP sont dans des postures de participants et non d'organiseurs, elles ne détiennent pas de pouvoir, du moins dans le moment présent. Enfin, aucune n'a été associée à l'urgence, puisqu'il n'a pas été mentionné qu'elles avaient des requêtes urgentes.

7.3.5.2 La société d'horticulture (pouvoir et légitimité)

En regard du réseau ancré de participants de la société d'horticulture, nous l'avons associée aux moyens symboliques du pouvoir. Les membres du comité citoyen ont témoigné que la société d'horticulture favorisait grandement la présence de participants lors d'activités thématiques, comme l'activité d'échange de vivaces. Ainsi, par sa renommée ou plutôt sa reconnaissance sociale, la société d'horticulture est en mesure d'attirer des gens aux activités du comité citoyen, ce qui correspond à des moyens symboliques, faisant en sorte qu'elle détient un certain pouvoir.

Enfin, comme quelques extraits l'ont montré, les collaborations et les associations entre le comité citoyen et la société d'horticulture sont très appréciées par les membres du comité et c'est dans ce contexte que la légitimité lui a été attribuée.

7.3.5.3 La ville de Saint-Félicien (pouvoir et légitimité)

La ville de Saint-Félicien a été identifiée comme étant une PP qui soutenait financièrement la FN. En ce sens, elle détient donc des moyens utilitaires que ce soit en faisant des dons financiers ou matériels, par exemple en fournissant du paillis.

Quant à la légitimité, remarquons que le soutien financier ou matériel reste effectivement désirable. De plus, les membres du comité citoyen ont évoqué à plusieurs reprises que la présence de la ville serait souhaitable, que ce soit au sein du comité ou encore pour s'impliquer, par exemple, dans la collecte des déchets, du recyclage, etc.

Ça prendrait quelqu'un à la ville parmi notre comité citoyen et qui s'implique vraiment. Pis la ville encore plus mais ce n'est pas le cas. [...] Si [nom d'un membre du comité] ne fait pas de démarches pour publier notre calendrier d'activités sur la page de la ville (Facebook ou le site Internet), bin il n'y a rien qui va se faire, il n'y a pas un employé de la ville qui contacte [nom du membre] pour dire « c'est le temps des subventions, fait une demande ». Ça faciliterait la constance dans l'implication de la Ville, la Ville

doit s'impliquer dans cette forêt nourricière, elle est sur son territoire et c'est pour tous les gens de la ville. (P07)

Ainsi, si la ville était impliquée, par exemple en ayant un employé dans le comité, cela faciliterait les collaborations, contribuant ainsi au rayonnement de la FN.

7.3.5.4 Le Service budgétaire, les bailleurs de fonds (pouvoir et légitimité)

Le Service budgétaire a été associé au pouvoir par ses moyens utilitaires puisque sa participation est très utile au projet, et que cet organisme gère en partie les formalités administratives liées à l'embauche des étudiants employés l'été (paie et gestion des fonds de la subvention). Cet organisme est ainsi en mesure de concrétiser un résultat pour le projet de la FN par ses moyens utilitaires. Quant aux différents bailleurs de fonds, qu'ils soient d'actualité (ville de Saint-Félicien, Emploi d'été Canada) ou envisagés (Desjardins), ils détiennent également du pouvoir en raison de leurs moyens financiers associés à la concrétisation de résultats. La légitimité leur a été attribuée puisque cela se révèle désirable.

7.3.5.5 Le personnel de l'entretien du Cégep (pouvoir et légitimité)

Le personnel de l'entretien du Cégep a été associé au pouvoir, en raison du fait que ces personnes effectuent certaines tâches ou réparent du mobilier à la FN (ex. tables, pancartes, etc.). Cela représente donc un certain pouvoir de concrétisation, associé aux moyens utilitaires qui se rattachent dans ce cas-ci à des ressources matérielles (outils, clôtures, etc.). Quant à leur légitimité, c'est que leurs actions et soutien technique restent souhaitables dans la FN.

7.3.5.6 Les équipes DD (pouvoir, légitimité et urgence)

Les équipes DD obtiennent les trois attributs. Le pouvoir est associé, d'une part, aux moyens utilitaires, par le potentiel de soutien financier et matériel que les équipes apportent dans le projet. D'autre part, les moyens symboliques sont également à considérer, puisque ces équipes ont une reconnaissance sociale, notamment aux yeux du comité et de la communauté collégiale, leur permettant ainsi d'organiser des activités où des participants se présentent. En ce sens, il s'agit de moyens symboliques, utilisés pour concrétiser des résultats qu'ils souhaitent atteindre dans le cadre de leurs mandats rattachés à la FN. La présence des équipes DD est aussi légitime, car cela bénéficie grandement au projet de la FN.

Enfin, les équipes détiennent des mandats précis qui s'inscrivent dans le cadre de leur cours. Ils ont des délais à respecter et donc des objectifs à atteindre dans un temps donné, d'où l'attribut d'urgence qui leur a été octroyé.

7.3.5.7 Le comité citoyen (pouvoir, légitimité et urgence)

Le comité citoyen obtient lui aussi les trois attributs. Étant en quelque sorte co-gestionnaire de la FN au côté des équipes DD, le comité citoyen détient également du pouvoir, notamment par ses moyens symboliques. Il détient une certaine reconnaissance sociale, puisqu'il est en mesure de demander et de recevoir des subventions servant à concrétiser différents projets à la FN. D'ailleurs, grâce aux subventions, il peut embaucher des étudiants et leur attribuer des tâches, ce qui accentue son pouvoir de concrétiser des résultats dans la FN. Il est évident que la présence du comité citoyen dans le projet est légitime et que ses actions restent souhaitables dans une optique de continuité du projet.

Enfin, concernant l'attribut de l'urgence, sans avoir nécessairement des requêtes impératives, le comité doit tout de même veiller à réaliser certaines tâches dans un temps précis. C'est le cas, par exemple, des demandes de subventions faites à la ville :

Mais nous ça nous demande... ah tu sais on a passé la date, la demande de subvention datait d'un mois, [...]. il n'y a pas un employé de la ville qui contacte [nom du membre du comité] pour dire « c'est le temps des subventions, fait une demande ». (P07)

Ainsi, le comité citoyen a des demandes relatives dans le temps qui sont critiques pour lui, ce qui correspond aux deux critères relatifs à l'attribut de l'urgence.

7.3.5.8 Les étudiants employés (pouvoir, légitimité et urgence)

Les étudiants employés durant l'été par le comité citoyen obtiennent aussi les trois attributs. Concernant le pouvoir, puisqu'ils sont impliqués dans l'organisation des activités et qu'ils gèrent ainsi, en partie, leur logistique, cela a été associé aux moyens symboliques. En raison de leur statut d'employés de la FN, ils ont pu contacter des participants potentiels pour concrétiser des activités à la FN :

Pis cet été, les deux personnes qui ont été engagées étaient super importantes ! Elles ont même participé à l'organisation de tout cela. Ce sont elles qui étaient en contact avec le camp de jour, la ville... elles étaient vraiment proactives. (P06)

Cet extrait montre leur latitude et donc leur pouvoir dans la réalisation d'activités. Il va de soi que leurs actions demeurent souhaitables (légitimes) au sein de la FN.

Il n'a pas été formellement évoqué que ces PP détenaient de requêtes urgentes pour la FN en soi. Cependant, leur mandat était spécifique dans le temps. Ces personnes avaient donc des tâches à réaliser, dans un certain laps de temps, ce qu'on a associé à l'urgence. Dans un autre ordre d'idée, le comité a également mentionné qu'il y avait deux employés à temps partiel, plutôt qu'un à temps plein, puisque cela correspondait à leur demande :

Cette année on a eu une demande de 2 étudiantes qui voulaient travailler, mais qui ne voulaient pas travailler à temps plein. Alors elles se sont séparées les heures à deux. Alors on avait deux personnes qui travaillaient chacune 15 heures par semaine. (P08)

On peut ainsi associer cet extrait à une demande qui se situe dans le temps et qui a un impact sur ceux qui le demandent, en l'occurrence les employés eux-mêmes.

La cartographie des PP s'établit ainsi (figure 13).



Figure 13. La cartographie des parties prenantes de la forêt nourricière de Saint-Félicien (2021)

Source : Gabrielle Filiatrault, 2024.

Les onze PP sont réparties dans trois sphères différentes parmi les sept catégories de PP possibles.

7.3.6 LES IMPACTS ET LES RETOMBÉES

Quelques impacts et retombées sont issus du projet de la FN de Saint-Félicien.

7.3.6.1 Lieux de rassemblement pour la communauté collégiale

La FN demeure un lieu très fréquenté par la communauté collégiale :

Elle est vraiment vivante notre forêt. C'est à cause qu'il y a du monde dans le Cégep pis ça brasse. [...] il y a du monde qui roule autour. [...] Cet automne c'était fou, il y avait du monde-là [...] il y a des tables et elles [en parlant des étudiantes] mangeaient à leurs tables [...]. Il y a toute sorte de monde, pis pas juste des hippies qui se ramassent dans cette forêt-là. C'est

comme un lieu de détente sur l'heure du midi. C'est plein sur l'heure du midi et on pourrait mettre encore des tables. (P06)

[...] quand l'école recommence, même les employés il viennent manger dehors, ils vont tout le temps là, c'est un beau lieu de rassemblement. Il y a même parfois des étudiants de la polyvalente. Nous autres on a la poly à côté, donc les étudiants de la poly viennent manger là aussi. (P08)

Ainsi, plusieurs enseignants et étudiants, provenant de différents horizons, occupent l'espace de la FN, ce qui attribue à cet endroit un aspect rassembleur.

7.3.6.2 Cueillette d'aliments

Les aliments produits dans la FN sont récoltés, notamment par la communauté collégiale :

[...] mais on est témoin de plusieurs collègues qui vont prendre leur pause à partir du début de la session d'automne, puis qui reviennent tous fiers de nous dire « Hey j'ai mangé des mûres ! As-tu goûté aux mûres ? » « Hey il reste des framboises ! », puis les élèves vont cueillir des fines herbes, de la menthe, du thym, [...]. (P07)

Les retombées importantes de ce projet, c'est la gratuité alimentaire [...]. (P07)

La cueillette est donc effectuée majoritairement par la communauté collégiale.

7.3.6.3 Fierté pour le cégep

La FN apparaît comme un objet de fierté pour le Cégep :

[...] c'est qu'il me semble avoir une fierté de la part du Cégep d'avoir cela sur son terrain. (P06)

[...] Elle est belle, je le répète, la forêt nourricière est belle. C'est vraiment de toute beauté. Pis ça, c'est comme n'importe quoi [...] quand tu as une réussite, quand tu as de quoi de beau, ça attire les regards, ça attire la curiosité des citoyens. (P06)

Cette fierté peut s'observer de différentes manières, par exemple par des vidéos promotionnelles du Cégep ou encore à travers le discours de la direction institutionnelle :

Bin tantôt on parlait des vidéos promotionnelles, la directrice générale, d'une occasion à une autre, se vante, de façon positive, de dire qu'au Cégep de Saint-Félicien on fait du développement durable et qu'on l'applique, on ne fait pas juste que le théoriser. Il y a plein d'exemples à mentionner, mais la forêt nourricière revient tout le temps. (P06)

Ah bin je trouve que c'est vraiment beau. Même de loin on le voit. Pour le Cégep ça fait de superbes de belles photos, on le voit sur leur page (P08)

La FN représente ainsi une action concrète de développement durable, en plus d'ajouter de l'esthétisme sur le terrain du Cégep, ce qui crée de la fierté autour du projet.

7.3.7 LES DÉFIS

7.3.7.1 Manque de clarté quant aux rôles et responsabilités envers la FN

Dès le début du projet, il était prévu qu'un comité citoyen soit impliqué dans la gestion de la FN. Cependant, au-delà de l'identification de ce comité, il semble y avoir un flou au sujet de la responsabilité:

Bin étant donné que c'est un comité, c'est un projet qui est comme dans un « no man's land », il est comme à personne. Il est sur le terrain du Cégep mais il n'a personne qui le soutient autre que les... ça a comme sa force les gens, de dire qu'il y a un bien commun qui n'est à personne pis crime c'est trippant, on va s'en occuper. On va s'en occuper parce qu'on ne sait pas c'est à qui. (P06)

[...] il faut se dire qu'on s'approprie les lieux communs. Mais une fois que tu t'es approprié les lieux communs, tu le gères comment ? C'est difficile quand même, c'est comme à tout le monde mais à personne en même temps. (P06)

Les PP potentiellement impliquées dans la gestion sont donc plus ou moins clairement identifiées et les tâches à exécuter sont également plus ou moins claires. La gestion de la FN n'est donc pas définie concrètement.

7.3.7.2 Récolte peu substantielle

La FN ne produit pas encore beaucoup d'aliments, mais la production semble tout de même avoir augmenté dans les dernières années : « Mais je te dirais que ça n'a jamais vraiment produit beaucoup. L'année passée ça a produit pas mal et c'était la première année que ça produisait vraiment. » (P06) De plus, il arrive que certains végétaux ne soient pas récoltés :

Je ne suis pas sûr que le topinambour soit récolté, ni les cassis. Il y a plein de choses qui ne sont pas récoltées. Les fleurs ne sont pas tant récoltées, elles sont juste prises par parcimonie de temps en temps. C'est relatif. Je dirais spontanément entre 75 % et 80 % du stock est récolté. Ça ne produit pas tant que cela encore. Les fraises sont toutes récoltées systématiquement. (P06)

Également, le manque de connaissance quant aux moments propices de récolte des végétaux reste un défi : « [...] les gens ne savent pas trop quand récolter. C'est quand même un défi. » (P08) Le manque de connaissance contribue donc aux pertes de récoltes.

7.3.7.3 Difficulté à rejoindre les citoyens

Quoique de nombreux acteurs soient impliqués et présents dans la FN, les citoyens sont difficiles à rejoindre :

Bin c'est sûr qu'on a beaucoup d'acteurs autour, avec le Cégep et le Service budgétaire. Les gens veulent participer, ils sont intéressés, ils sont vraiment ouverts. Par rapport aux citoyens, on dirait qu'eux autres ils participent moins. (P08)

Mais je peux te dire qu'après 3-4 ans, les citoyens ne sont pas mobilisés. (P06)

C'est donc un défi d'attirer les citoyens à la FN.

7.3.7.4 Entretien

L'entretien est une nécessité dans la FN de Saint-Félicien et cela demande beaucoup de temps : « Bin tu sais, l'entretien, en tout cas ici pour notre forêt, c'est vraiment le désherbage. Nos employés ont pratiquement fait cela tout l'été. » (P07) De plus, étant donné l'ampleur de la tâche, de nombreux bénévoles sont nécessaires, ce qui engendre parfois la perte de végétaux en raison d'un manque de connaissance des bénévoles :

Nous autres c'est tellement grand, qu'on doit faire des corvées de désherbage de 20-30-40 personnes et il s'arrache toutes sortes d'affaires. Nous n'avons pas le contrôle, mais on ne peut pas faire cela tout seul, c'est trop long. Ce sont des heures et des journées de travail. (P06)

Le nombre de personnes peut ainsi nuire à la qualité du désherbage.

7.4 RÉCAPITULATIFS DES RÉSULTATS

Le tableau suivant récapitule les objectifs, les impacts et les défis des trois forêts nourricières à l'étude.

Tableau 7. Récapitulatif des objectifs, impacts et défis des trois forêts nourricières à l'étude

	FN Saint-Paul	FN Saint-François-de-Sales	FN Saint-Félicien
Objectifs	Favoriser la sécurité alimentaire	Aménager un terrain inutilisé	Favoriser la sécurité alimentaire
	Aménager et embellir le site	Mobiliser les citoyens	Créer un lieu éducatif
	Éduquer sur les végétaux comestibles		Créer un pont entre la population et le cégep
Impacts et retombées	Éducation relative à la gestion de projet	Espace public fréquenté par la communauté	Lieux de rassemblement pour la communauté collégiale
	Éducation relative aux végétaux comestibles	Maintien et bonification du camp de jour	Cueillette d'aliments
	Cueillette d'aliments	Développement de projets nourriciers	Fierté pour le cégep
		Démocratisation des végétaux comestibles	
		Rayonnement et sentiment de fierté	
Défis	Entretien	Implication des organismes	Manque de clarté (rôles et responsabilités)
	Mortalité végétale		Récoltes peu substantielles
	Récoltes peu substantielles		Difficulté à rejoindre les citoyens
			Entretien

Cette synthèse des résultats met la table pour l'analyse comparative entre les trois supports organisationnels.

CHAPITRE 8

ANALYSE DES RÉSULTATS

Les trois FN de cet échantillon ont été choisies principalement pour leur support organisationnel distinctif. Celle du quartier Saint-Paul paraissait soutenue principalement par un organisme communautaire, celle de Saint-Félicien par le Cégep et celle de Saint-François-de-Sales par la municipalité.

Or, à la lumière des résultats, plusieurs nuances doivent être apportées. En réalité, les trois FN sont supportées par un ensemble de PP qui proviennent de différents horizons et sont impliquées de diverses manières dans la gestion des FN. Malgré cette nuance, on observe tout de même que des acteurs issus des supports organisationnels initialement identifiés (organisme communautaire, municipalité et Cégep) occupent une place importante dans la gestion. Qu'il s'agisse de la responsable de l'animation de quartier du Carrefour communautaire Saint-Paul, de l'élue municipale à Saint-François-de-Sales ou encore des équipes étudiantes de Saint-Félicien, ces PP définitives occupent une position centrale dans la gouvernance. Ainsi, même s'il n'est pas tout à fait juste d'affirmer que les FN à l'étude sont respectivement soutenues par un organisme, une municipalité ou un Cégep, un lien fort est tout de même observable entre ces entités et leur gouvernance.

Les participants aux différentes activités sont souvent liés aux PP qui pilotent les activités. Par exemple, à la FN de Saint-Félicien, les utilisateurs et participants aux activités correspondaient majoritairement à des acteurs ou groupes d'acteurs issus de la communauté collégiale. En parallèle, à la FN du quartier Saint-Paul, ceux qui participaient aux activités et corvées étaient majoritairement la clientèle de l'organisme du carrefour communautaire Saint-Paul. À Saint-François-de-Sales, les participants aux activités viennent d'un horizon assez large et ils nous ont d'ailleurs paru plus variés (enfants du camp de jour, élèves de l'école, citoyens d'âges variés, clientèle du camping et touristes).

L'analyse portera donc dans un premier temps sur les caractéristiques qui distinguent les trois modèles de gouvernance à l'étude. À travers une perspective des PP définitives, nous soulèverons les forces distinctives, en termes de gestion et d'entretien des FN. Le choix d'analyser particulièrement les PP définitives réside dans le fait qu'il s'agit des PP prioritaires dans le portrait des acteurs, puisqu'elles ont une position centrale et un rôle fondamental dans le pilotage des FN (Mitchell *et al.*, 1997).

La principale force reliée à une PP définitive issue d'un organisme se réfère à la durabilité de sa présence dans le temps. Ensuite, l'impact associé à la présence d'un élu municipal correspond à davantage de retombées grâce à une approche intégrée et à une vision globale. Enfin, une des forces associées aux équipes étudiantes du Cégep correspond au dynamisme social, dû à la panoplie d'activités organisées.

En seconde partie de l'analyse, les impacts de certaines PP supplémentaires seront présentés. Il s'agit des comités citoyens, des employés municipaux et des ressources horticoles. Même si la présence de ces acteurs n'est pas directement en lien avec celle d'un organisme communautaire, d'un Cégep ou d'une structure administrative municipale, leur présence et leur rôle étaient conséquents sur la gestion et les retombées des FN.

8.1 PP DÉFINITIVE ISSUE D'UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE

8.1.1 LA PÉRENNITÉ DE LA GOUVERNANCE

La présence du Carrefour communautaire Saint-Paul au sein de la gouvernance de la FN Saint-Paul semble encourager une certaine pérennité, comparativement aux deux autres FN. À travers le temps, une personne responsable du projet reste présente. Sachant que les FN sont des projets qui s'inscrivent sur le long terme (Taylor et Lovell, 2021), cet aspect est important à soulever. Dans la FN du quartier Saint-Paul, la responsable de l'animation de quartier exécute ses tâches dans le cadre de son emploi rattaché en partie à la FN. Normalement, dans l'éventualité où elle quitterait son emploi, une nouvelle personne la remplacerait. En effet, l'historique de la gouvernance de cette FN démontre une certaine résilience quant au changement de personnel, puisque l'individu qui était présent lors des entrevues n'était pas la personne qui avait démarré le projet initialement :

[...] elle était super [ancienne personne en poste] ! C'est elle qui a enclenché tous ses projets là avec nous autres [le comité]. (P03)

Au début [en s'adressant à la personne responsable de l'animation de quartier], par où l'idée est arrivée, comment a été implanté le projet ?

Bin ça je n'étais pas là, alors je le sais moins. Je sais que ça part du comité de valorisation du quartier [...] (P01)

Même si la personne qui a démarré le projet n'est plus présente, sa remplaçante a pris le poste et la responsabilité de la FN. Or, dans les deux autres FN, cette stabilité ne semble pas aussi certaine. D'abord, à Saint-Félicien, la majorité des PP définitives, c'est-à-dire les membres du comité citoyen et les équipes DD, sont impliquées de manière personnelle et bénévole. Leur présence ne repose donc pas sur un emploi :

[...] justement les deux filles [nom des membres] je trouve qu'elles en font beaucoup, mais elles le font de bon cœur et elles aiment cela. Elles font cela par passion, il n'y a pas d'obligation, elles ne sont pas libérées... c'est vraiment juste de l'intérêt pur. (P06)

[...] pis moi sur mes heures bénévoles, pas payées, je m'en occupe. (P06)

Dans ce contexte, si ces personnes actives au sein du comité venaient à cesser leurs implications, rien n'indique que d'autres individus prendraient leur place. D'ailleurs, le comité citoyen a déjà été plus substantiel auparavant : « La première année, on était comme 10. [...] Ouais, mais les gens ont fait d'autres projets, ils ne sont pas restés dans ça. » (P08) Plusieurs membres ont quitté le comité sans être remplacés.

Quant aux équipes DD, elles ont certes le devoir de réaliser un projet dans le cadre de leur cours, toutefois le choix du projet leur revient et rien ne les oblige à choisir la FN. Heureusement pour le comité citoyen, la FN est choisie depuis ses débuts : « [...] on est contente d'apprendre qu'en 2021-2022 il y aura encore une équipe d'élèves [...] ». (P07) Ainsi, même si les équipes DD sont également au centre du pilotage des activités de la FN de Saint-Félicien, rien n'indique que leur présence sera constante dans le temps : « Oui, mais ce sont des citoyens passagers [les étudiants] [...] le Cégep c'est comme une communauté, ça accueille du monde avec ses réalités, ses besoins passagers, mais ce ne sont pas des gens qui vont rester là. » (P06) Tout compte fait, le noyau d'acteurs qui pilote la FN de Saint-Félicien présente une fragilité dans le temps notable :

Oui mais ça ne tient à rien. Si on revient fondamentalement, demain matin les deux filles partent, on jase... [Noms de membres] quittent, une chance qu'il reste des étudiants de mon cours. Ah il n'y a pas d'équipe DD, c'est faite, il ne reste plus rien. Je suis très sérieux. (P06)

Il y a peu de personnes qui se sentent investies dans ce projet, à part [noms de membres], qui finalement, c'est leur forêt nourricière. Elles viennent la fin de semaine des fois pour venir désherber [...]. Je me dis toujours que ça ne tient pas à grand-chose [...]. (P06)

Du côté de Saint-François-de-Sales, la présence de certaines PP définitives paraît également moins certaine dans le temps. Entre autres, il est possible que l' élu municipal qui joue un grand rôle dans la mobilisation citoyenne ne soit pas réélu. Puisqu' il n' est pas nécessairement du ressort d' un élu de gérer une FN, rien n' indique que le ou la prochain(e) élu(e) accordera le même intérêt au projet. En ce sens, on l' a vu, les élus présents à la FN le sont davantage à titre de bénévoles. Leur implication est donc personnelle en partie, ce qui n' assure par une présence dans le temps. Cette inquiétude a été soulevée :

Le Conseil risque de changer en novembre, peut-être qu' on a eu trop de leadership [en parlant des élus] et qu' on n' en a pas assez donné ou... on veut, on ne demande que cela de le céder. Mais est-ce que les citoyens l' ont suffisamment repris ? Peut-être que non, non plus. (P05)

Pour la mobilisation, bin je le fais souvent mais j' essaie de plus en plus de transférer ça aux membres du comité, comme [Mme X, M. X], ils sont quand même deux membres impliqués au niveau de la mobilisation et ils sont bons ! [...] parce que la crainte du début que j' avais, je l' ai encore. Il y aura un après élection et ça s' en vient vite l' après élection. (P05)

Le leadership au niveau de la mobilisation citoyenne pourrait éventuellement être transféré à certains membres du comité, notamment à la suite des élections. Cela met ainsi en lumière une incertitude quant aux acteurs qui pourront ou devront reprendre éventuellement le flambeau de la mobilisation. Or, sachant que la mobilisation citoyenne est le moteur du projet de Saint-François-de-Sales, cette incertitude reste un enjeu considérable.

En résumé, la gouvernance de la FN Saint-Paul apparaît plus pérenne comparativement aux deux autres FN, en raison du statut et contexte d' intervention professionnelle de la PP définitive.

8.2 PP DÉFINITIVE ISSUE DU CONSEIL MUNICIPAL

8.2.1 L' APPROCHE INTÉGRÉE AMPLIFIANT LES RETOMBÉES

La présence d' un élu municipal au centre de la gouvernance semble favoriser une approche intégrée dans le projet de FN, encourageant ainsi de multiples retombées. En effet, la FN de Saint-François-de-Sales se démarque des deux autres, car elle a moins de défis à surmonter et surtout davantage de retombées (voir tableau 7). Plusieurs « sous-projets » découlent ainsi de la FN :

La forêt nourricière c'est la base de plusieurs projets à Saint-François-de-Sales. (P04)

Il y a tellement de projets, je trouve que c'est un projet qui est dur à expliquer la forêt nourricière, parce que c'est un projet qui doit se vivre pour se comprendre. (P04)

Les retombées s'étendent au-delà de la FN. Par exemple, le maintien et la bonification du camp de jour ou encore le développement de divers projets nourriciers ailleurs dans la municipalité sont des retombées issues de la FN, mais qui prennent forme à l'extérieur. Plusieurs liens se sont donc créés entre la FN et ces autres projets :

Nous sommes un écosystème à nous-même à Saint-François : la population, la forêt nourricière, le dépanneur, le camp de jour... On fait des liens, on ne travaille jamais un projet tout seul finalement. On ne travaille jamais juste un projet à lui-même. On regarde toujours ce qu'il y a à côté du projet pour être capable de faire des liens. C'est ce qu'on a fait, le camp de jour existait, et on s'est dit : on a un camp de jour et une forêt nourricière, qu'est-ce que ça donne de les travailler indépendamment l'un de l'autre quand on pourrait les travailler ensemble ! Maintenant, tous nos projets ça devient ça. (P04)

Cette sorte d'interconnexion, cette manière intégrée d'aborder les différents projets semblent en partie attribuables à la présence de l' élu. En effet, l' élu est un acteur central doté de pouvoir. PP définitive, cet élu reste au cœur de la FN, en plus d'être au courant et impliqué au sein des autres projets dans la municipalité. Il détient ainsi une position qui permet de créer des ponts entre les projets. Par exemple, tous les nouveaux projets dans la municipalité qui nécessitent une subvention doivent généralement être approuvés par le conseil municipal, notamment au moyen d'une lettre d'appui :

[...] tu sais avant les programmes ne demandaient pas nécessairement une lettre d'appui de la municipalité. Donc, tu avais un organisme qui déposait, [...] chacun déposait en cachette pour être bien certain que personne ne le sache pour ne pas que quelqu'un dépose un plus beau projet. Ayoye, ça ne fait pas de sens. Maintenant avec les lettres d'appui obligatoires des municipalités, bien on est en mesure de les rencontrer et ils n'ont pas le choix de venir nous en jaser et on peut les diriger un peu plus. (P05)

Ce mécanisme favorise une cohérence entre les différents projets et permet de s'assurer de leur pertinence :

Bonifions ce qu'on a déjà avant de créer d'autres choses qui sont à la merci du Président ou de la Présidente du moment [d'un organisme]. Ça c'est important, parce que ça se ramasse sur nos bureaux municipaux après. Si on

change de Présidente et qu'elle n'est pas intéressée, bien cette infrastructure ce sera à nous de la faire vivre après. (P05)

On note donc une vision plutôt globale et un souci d'interconnexion entre les différents projets.

En résumé, la présence d'une personne élue et imprégnée de cette vision globale se situant au centre du pilotage de la FN est propice à davantage de liens et de cohérence entre les projets et donc à davantage de retombées potentiellement issues de la FN. Ajoutons que l'implication de plusieurs élus dans le projet favorise également cette approche globale :

Mais ces liens là, par contre, ça appartient aux élus de les faire, pis au monde communautaire de le faire, parce que ce n'est pas dans la tête des gestionnaires. [...] Mais c'est long à créer ça, ça m'a pris du temps à mettre ça dans la tête des élus. Puis, s'ils ne s'impliquent pas, s'ils ne sont pas sur le plancher, ils ne peuvent pas le comprendre. Il faut que tu la vois toi-même la valeur ajoutée, parce que sinon... un projet c'est un projet. C'est toujours intéressant pour la municipalité de recevoir son 40 000 \$ et on fait « ça ». Mais ça peut être tout qu'un cadeau empoisonné aussi. (P05)

Les élus se retrouvent donc potentiellement impliqués dans différents projets, leur permettant ainsi de mieux saisir la valeur qu'apportent ces projets à la municipalité. L'élue qui détient la position de PP définitive de la FN apparaît un peu comme un gardien de cette approche intégrée qui vise une cohérence entre les projets et cette personne semble également influencer les autres élus en ce sens.

8.2.2 LA PROXIMITÉ AVEC LES CITOYENS

Une seconde force apportée par la présence des élus dans la FN de Saint-François-de-Sales réside dans la création de liens de proximité avec les citoyens. En l'occurrence, cette proximité semble faciliter la communication :

Tu sais, on est facile d'accès, le conseil est vraiment facile d'accès. Je ne suis jamais plus loin qu'un messenger. On répond facilement aux citoyens, qui maintenant ont compris que c'était un canal pour... Ils ne s'en servent pas comme un canal pour chialer. (P05)

Les liens paraissent établis entre les citoyens et le conseil municipal. De plus, les membres du conseil ont une position de soutien envers les citoyens bénévoles.

[...] jamais je ne demanderais à quelqu'un ou à un groupe de citoyens d'aller nous faire une forêt nourricière sans s'impliquer, c'est inconcevable ! Tu ne peux pas demander cela à tes citoyens, il faut que tu en fasses partie. [...]

On fait ça dans tous les projets. Si on demande à un groupe de citoyens pour X raisons de nous organiser un souper canadien au Carnaval, bin tu sais, on est là pour servir, on est là pour faire la vaisselle. On ne peut pas demander aux gens de faire des choses sans s'impliquer, c'est impossible. C'est ça qui crée le fossé entre les gens et le conseil, c'est comme si on avait l'impression de sortir d'un rang. Moi je veux nous voir à quatre pattes dans la forêt nourricière ! (P04)

Cette participation facilite certainement la collaboration entre les citoyens et les membres du conseil. Puisque des citoyens engagés et récompensés représentent un facteur de succès d'un projet agroforestier (Munsell *et al.*, 2022), l'implication et le soutien des élus sont ainsi significatifs. C'est peut-être ce qui explique le nombre de citoyens impliqués dans le comité et la facilité d'avoir des bénévoles lors des corvées. Considérant qu'un des objectifs initiaux concernait la mobilisation citoyenne, l'implication et la participation des élus abondent dans ce sens.

8.3 PP DÉFINITIVE ISSUE DU CÉGEP

8.3.1 LE DYNAMISME SOCIAL DANS LA FN

Un des aspects qui se démarque dans la FN de Saint-Félicien correspond au dynamisme social caractérisé par la diversité et le nombre de participants aux activités. Cette force est associée en partie à la présence des équipes DD, puisqu'elles organisent plusieurs activités diversifiées : « Ça tire dans tous les sens... des activités de découverte, amener des écoles... [...] Écoute, on fait vivre la forêt nourricière beaucoup avec ces équipes-là [...]. » P06 La fête des récoltes en est un exemple :

Dans le fond, c'est une autre équipe bénévole qui a fait cela, qui a fait l'activité de la fête des récoltes. Alors ils invitaient vraiment tous les agriculteurs du coin et ils faisaient une soirée pour vendre leurs trucs, il y avait aussi des conférences. C'était sur le site du cégep, alors dans la forêt nourricière il y avait une activité qui était là aussi avec un rallye, il y avait une version enfant et une version plus adulte. Il fallait que les gens lisent les panneaux pour répondre aux questions. (P08)

Ah c'est cool ! Les agriculteurs venaient-il vendre leurs récoltes ?

Ouais ! Dans le fond, il y avait plusieurs personnes comme la clinique Microflore de Roberval, la fille qui vend des produits naturels, il y avait la Chouape [microbrasserie], les jardins de Saint-Félicien, les jardins Potager-Fleuri... (P08)

Cool ! C'était comme un marché un peu ?

Ouais. Il y a des animaux, il y avait une ferme... (P08)

[...]

Ouais, la première année il y avait beaucoup de monde. Je pense que ça a surpris pas mal tout le monde. Je ne sais pas combien exactement mais il y avait au moins 150-200 personnes, je pense, qui sont passées durant la journée. Mais c'est ça, ça dépend tout le temps de chaque année parce que ce sont les étudiants qui l'organisent, alors ça dépend vraiment de la motivation des étudiants. (P08)

Les équipes étudiantes encouragent donc la présence de plusieurs participants aux activités, faisant ainsi connaître la FN à davantage d'individus. Toutefois, ce dynamisme social n'est pas seulement attribuable aux équipes DD, mais également au comité citoyen et aux employés étudiants qui organisent eux aussi plusieurs activités diversifiées, faisant appel à différents groupes d'acteurs :

Ça a fait du bouche à oreille aussi parce que les jeunes en ont parlé à leurs parents et leurs parents viennent après. On a de plus en plus de collaborations avec la polyvalente aussi, les étudiants viennent à nos activités de désherbage. L'année passée, les étudiantes qui travaillaient pour nous on fait un safari photo, elles ont fait des camps de jour, elles ont aussi fait du contenu pour la page Facebook. (P08)

C'est le fun, de plus en plus, quand on y va la fin de semaine, on en voit des gens qui viennent et qu'habituellement ils ne venaient pas. (P08)

Qu'on aille les écoles secondaires, les garderies qui viennent, qu'on ait des citoyens qui passent et qui posent des questions, c'est déjà une grosse partie du travail de fait [...]. (P06)

Mais avec nos équipes élèves et nos employés qu'on a eus, je pense qu'on en aura à toutes les années. Vraiment en progression, notre mobilisation, je te dirais, est en progression et on va réussir à aller chercher les citoyens et à impliquer la ville. Je la vois vraiment positive et croissante. (P07)

Finalement, l'ensemble des PP définitives contribue à la présence et à la participation de plusieurs utilisateurs de la FN qui sont de plus en plus nombreux. Même si la présence des équipes DD n'est pas assurée dans le temps, le fait qu'il y ait un cours rattaché à la FN favorise l'intérêt des équipes étudiantes, bonifiant et dynamisant ainsi le projet d'année en année.

8.4 AUTRES MODALITÉS DE GOUVERNANCE INFLUENTES

8.4.1 LA PRÉSENCE DES COMITÉS CITOYENS

Dans l'ensemble des PP présentes dans les FN à l'étude, la présence des comités citoyens est un incontournable, puisqu'ils sont tous très impliqués dans la gestion des différents projets et jouent des rôles importants. Dans la FN du quartier Saint-Paul, le comité citoyen est dans une posture qualifiée de « dépendante » (légitimité et urgence). Même s'il doit s'associer à la PP définitive pour faire avancer ses requêtes et objectifs, il est tout de même impliqué dans les décisions et la direction de la FN (Mitchell *et al.*, 1997). Dans la FN de Saint-François-de-Sales, le comité citoyen est plutôt dans une posture dominante (pouvoir et légitimité) ; il détient de l'influence et demeure très considéré par les gestionnaires, sans toutefois détenir de requête urgente (Mitchell *et al.*, 1997). Ces deux comités possèdent ainsi deux attributs, ce qui signifie qu'ils sont qualifiés de « modérément importantes » selon Mitchell *et al.* (1997). En plus d'avoir un statut actif au sein de la FN, ces PP se rapprochent de la sphère décisionnelle (Mitchell *et al.*, 1997). Elles peuvent ainsi influencer les objectifs organisationnels de la FN, les différents moyens pour les atteindre et le fonctionnement général du projet (Mitchell *et al.*, 1997). En étant au cœur des activités et des corvées, autant pour les cibler que pour les réaliser, les comités agissent effectivement auprès des PP définitives pour piloter les projets.

Quant au comité citoyen de Saint-Félicien, avec ses trois attributs (pouvoir, légitimité et urgence), il correspond à l'une des principales PP définitive de la FN. Il a une position centrale dans le projet et il joue en quelque sorte le rôle du gestionnaire de la FN (Mitchell *et al.*, 1997). Ce comité a donc un rôle crucial dans l'organisation et l'arrimage de toutes les autres PP définitives qui prennent part à la gestion de la FN, notamment les équipes DD et les employés étudiants. De plus, c'est le comité citoyen qui voit au financement, à l'embauche et à la supervision des étudiants employés.

Ces trois comités, même s'ils n'ont pas exactement le même rôle, apparaissent tous importants et influents dans la gestion des FN, ce qui rejoint directement certaines études. Entre autres, celle de Munsell *et al.* (2022) qui soutient qu'il est typique que les systèmes agroforestiers en ville dépendent d'équipes de résidents pour voir à la conception, à l'implantation et à la gestion de ces aménagements.

Face à ce constat, il est pertinent, dans un premier temps, de reconnaître la place importante qu'occupent les comités dans la gestion des différentes FN à l'étude. Par ailleurs, identifier et reconnaître les facteurs susceptibles de soutenir ces comités est adéquat et pertinent, notamment dans une optique d'optimisation des projets.

8.4.1.1 Un lien collaboratif avec les élus municipaux

Observée entre autres dans la FN du quartier Saint-Paul et à Saint-François-de-Sales, une collaboration avec un élu municipal permet aux comités de faire entendre leurs demandes. Les élus sont dans une position qui relie potentiellement le comité à l'administration municipale, ce qui peut aider à faire cheminer certaines requêtes. Par exemple, avec l'appui du conseiller, le comité de la FN du quartier Saint-Paul a obtenu la participation des employés municipaux pour la tonte de la pelouse à la FN :

Du côté de la ville, ils ont chargé un contractant parce que du côté de nos îlots ce n'était pas tondu. La ville ne s'occupait pas de ce côté-là. Avec notre conseiller municipal, nous avons réussi à ce que la ville vienne passer la tondeuse. (P03)

Le conseiller a soutenu le comité dans un de ses besoins. En ce sens, rappelons qu'un des objectifs initiaux de cette FN résidait dans l'embellissement du site et ainsi obtenir cette aide de la municipalité rencontrait cet objectif : « [...] le nouveau monsieur qui passe sa tondeuse est A-1. Maintenant, il est professionnel, dès qu'on arrive là nous trouvons cela vraiment beau ça met en valeur le milieu. Cela a été un plus ! » (P03)

Par ailleurs, à Saint-François-de-Sales, l'élu a accompagné le comité pas à pas dans le projet :

Je ne sais pas, je pense que j'ai suivi les citoyens, étape par étape. Quand ils sont rendus là, let's go on y va ! (P05)

Pis le camp de jour... quand il est venu la vision du camp de jour, le jeune, l'école, écoute c'était un projet comme ça qui avait le potentiel extraordinaire, mais qu'on a développé étape par étape avec le comité. Alors les gens s'ajoutaient. (P05)

La FN de Saint-François-de-Sales a pris beaucoup d'ampleur au fil du temps et la collaboration entre les élus et les citoyens a certainement contribué au succès du projet.

8.4.1.2 Des marques de reconnaissance

À Saint-François-de-Sales, plusieurs marques de reconnaissances sont attribuées aux bénévoles et cela semble favorable à leur mobilisation : « Pis on a fait... on fait toujours, à St-François, une fois par année, une soirée reconnaissance de tous nos bénévoles. » (P04) Également, le prix des Fleurons du Québec a favorisé la mobilisation citoyenne qui semble avoir été plus forte à la suite de cette première marque de reconnaissance.

Puis ça a commencé à fonctionner si bien quand on a eu notre premier prix des Fleurons du Québec. Où ce que les gens ont vraiment vu qu'il pouvait y avoir un impact plus grand que juste sur la communauté. Pis ça, je ne sais pas si ça peut être la base, de voir le rayonnement, d'avoir un peu de fierté. Pis moi je l'ai toujours vu comme ça, la forêt nourricière est un élément de fierté pour Saint-François-de-Sales. Je pense que c'est à ce moment-là, quand les gens se sont dit : « Oh mon Dieu on peut être fiers de notre forêt nourricière ! ... Eh bien on va aller faire partie de cette « anneaux » de fierté ! » participer tsé. (P04)

Il y a de la fierté autour de la mobilisation. Je pense que l'élément est peut-être là [...] j'ai l'impression qu'il y a un peu de fierté qui a embarqué dans le tout. (P04)

Au-delà des prix reçus, cet extrait met en lumière que le sentiment de fierté est favorable à la mobilisation citoyenne.

8.4.1.3 Nombre de participants aux corvées d'entretien

Observé à Saint-François-de-Sales ainsi qu'à Saint-Félicien, le nombre de personnes présentes lors des corvées a un impact sur l'exécution des tâches associées à l'entretien. À Saint-François-de-Sales, une vingtaine de citoyens formant le comité sont disponibles pour l'entretien, sans oublier le camp de jour qui fait un entretien sommaire des bacs de jardinage à l'occasion. Cela semble faire en sorte que l'entretien est plus efficace :

Ils sont quand même très nombreux ! Ils sont une vingtaine de citoyens que quand on a un besoin, finalement on lance un appel sur Facebook et ils répondent tout de suite. Donc c'est facile d'avoir beaucoup de gens quand on a une corvée, par exemple. (P04)

À Saint-Félicien également, de nombreuses PP sont impliquées dans l'entretien, dont les équipes DD qui organisent par exemple les « midi désherbage » ou encore les employés étudiants qui veillent à l'entretien, accompagnés de différents groupes invités

(camp de jour, élèves de l'école secondaire, etc.) : « Tout est entretenu, mais à coût de beaucoup d'énergie. [...] Nous autres c'est tellement grand, qu'on doit faire des corvées de désherbage de 20-30-40 personnes [...]. » (P06) À l'inverse, dans la FN du quartier Saint-Paul, l'entretien revient aux quatre membres du comité et cela semble plutôt décourageant :

En plus on est toujours les mêmes 4 personnes qui viennent pour le faire. On est toujours les mêmes alors ça devient fatigant. (P02)

On trouve cela très beau mais c'est sûr que l'on est un peu déçus du résultat des îlots parce qu'on ne réussit pas à les entretenir. C'est vraiment beaucoup de travail. Si on avait eu de l'aide comme par exemple la ville qui engage les jeunes pour faire leur terrassement l'été, on l'a demandé, mais ça n'a abouti à rien. (P03)

[...] je pense qu'il y a aussi un petit découragement présentement, avec les difficultés au niveau de l'entretien. J'ai certaines personnes qui étaient présentes au début, mais là que ça les intéresse moins. Je ne sais plus quoi faire, nous sommes comme rendus à court de solutions pour les motiver. (P01)

Dans cette dernière FN, le travail à exécuter a un impact négatif sur la motivation, puis sur la mobilisation des bénévoles.

Pour conclure, la présence des comités citoyens est incontournable dans la gestion des FN à l'étude. De plus, certains facteurs semblent faciliter et soutenir leurs implications et réalisations. Entre autres, un lien collaboratif avec des élus municipaux, des marques de reconnaissance leur procurant un sentiment de fierté ainsi qu'un grand nombre de participants présents lors des corvées d'entretien ou plutôt un partage des tâches reliées à l'entretien.

8.4.2 L'IMPLICATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

L'implication des employés municipaux peut aider de différentes manières dans la gestion des FN. Par exemple, dans la FN du quartier Saint-Paul, ils tondent le gazon. À Saint-François-de-Sales, ils apportent un support technique et professionnel lorsque le comité en a besoin, par exemple pour installer des infrastructures. À Saint-Félicien, quoique la ville est plus ou moins impliquée techniquement, il est arrivé qu'elle contribue spontanément, par exemple en faisant un don de paillis au comité. Au-delà des différentes tâches possiblement exécutées par les employés municipaux, deux principaux éléments

apparaissent conséquents dans les projets : les postures des administrations municipales face aux projets et la clarté de leurs rôles et responsabilités.

8.4.2.1 La posture favorable des administrations municipales

Parmi les trois projets, celui de Saint-François-de-Sales présente une situation où l'administration municipale est en posture de soutien important, voire de pilotage face au projet. La municipalité prête du matériel au comité (ex. tracteur), elle prévoit l'achat d'un tracteur à pelouse pour les citoyens bénévoles, elle offre occasionnellement des repas lors des activités citoyennes et, enfin, elle bonifie le projet de différentes manières, par exemple en ajoutant un corridor piétonnier menant à la FN. D'ailleurs, ce corridor piétonnier est un exemple tangible d'appui au projet de FN :

Ça a quand même coûté près de 25 000 \$ d'asphalte l'an dernier. Il nous reste qu'à tracer les lignes et installer les volards [poteaux ou bornes installés pour contrôler l'accès des véhicules].

Donc la municipalité fait quand même beaucoup d'efforts pour la rendre attrayante, la rendre accessible [en parlant de la FN] ?

Ah bin oui ! Il faut participer à son succès ! La municipalité ne peut rien faire seule, les citoyens ne peuvent rien faire seuls de leur côté, mais si chacun fait sa part... Souvent, ça ne prend pas grand-chose. (P05)

La municipalité paraît ainsi solidaire et représente un partenaire engagé dans le projet de FN.

À l'inverse, dans les deux autres FN, les autorités locales sont plutôt désengagées, voire réfractaires au projet et cela semble nuire à une gestion optimale :

C'est tout le temps super compliqué. Cette espèce de co-gestion entre la ville et nous autres c'est un obstacle et c'est compliqué. (P01)

Mais avec la ville en tant que telle, ce n'est pas évident. (P03)

Parce que je me souviens que la ville avait dit « là les parcs on n'en veut plus dans ville », « On ne va pas en ouvrir un autre, c'est trop d'ouvrage ». Mais là on avait eu un financement pour notre forêt nourricière et la ville nous a carrément délaissés. Ils ne s'en occupent pas, ils ne l'entretiennent pas... (P02)

[...] pis malheureusement, la ville on dirait qu'elle n'a pas pris la responsabilité de cette forêt nourricière. (P07)

Les villes paraissent plutôt dans une position de désintérêt face aux FN. Or, comme le soutiennent certaines études, le manque de collaboration entre les citoyens et les villes peut décourager les groupes de citoyens (Munsell *et al.*, 2022). Puisque les comités citoyens jouent un rôle important dans la gestion des FN, cette mauvaise collaboration paraît ainsi comme un facteur de démotivation, nuisant à la réussite du projet. À long terme, une telle situation est nuisible et peut remettre en cause l'atteinte des objectifs sociaux et environnementaux des projets agroforestiers (Munsell *et al.*, 2022).

8.4.2.2 La clarté des rôles et responsabilités

La clarté des rôles et responsabilités attribuables aux villes semble faire une différence dans la gestion des projets. La FN de Saint-François-de-Sales se démarque à nouveau puisque les tâches attribuables aux employés municipaux versus celles exécutées par le comité citoyen ont été clairement définies :

À la base, le comité de départ, on se l'était dit que jamais la municipalité allait entrer là-dedans. On voulait que ça reste un comité citoyen. Parce que la journée où j'enverrai la municipalité tondre, les gens vont se dire « il est payé pour le faire lui, alors qu'il le fasse ! [...] pis on a dû même négocier avec les employés. Maintenant c'est clair [...] eux ils sont syndiqués, c'est clair avec le syndicat que la forêt nourricière, peu importe ce qui se construit, bien c'est bénévole, c'est communautaire. Pis c'est correct pour nos employés municipaux, maintenant après quelques années, là on n'a pas peur de grief, parce que comme le gazebo, on l'a fait à 100 %. (P05)

Cet extrait montre qu'il y a eu des négociations et que l'attribution des tâches est désormais clarifiée et connue des différentes parties, ce qui apparaît comme une force au niveau de la gouvernance de la FN de Saint-François-de-Sales.

L'attribution des tâches n'apparaît pas aussi clairement définie dans les deux autres FN, même que cela représente un défi explicitement évoqué à Saint-Félicien. Rappelons que cette situation, à savoir quel acteur est responsable de quelle tâche, génère de l'ambiguïté quant à la manière de gérer la FN à Saint-Félicien. Or, cette ambiguïté semble créer certaines attentes et/ou déceptions au sein du comité face à la ville.

[...] et surtout que la ville s'en « câlice » et ne fait rien. On va être franc, ils ne font rien. (P06)

[...] pis malheureusement, la ville on dirait qu'elle n'a pas pris la responsabilité de cette forêt nourricière. Ça prendrait quelqu'un à la ville

parmi notre comité citoyen et qui s'implique vraiment. Pis la ville encore plus, mais ce n'est pas le cas. (P07)

Les membres du comité citoyen paraissent ainsi insatisfaits de la position de la ville.

Du côté de la FN du quartier Saint-Paul, la posture désengagée accompagnée d'un manque de clarté, quant aux rôles et responsabilités de la ville, ont même engendré la destruction de certaines plates-bandes aménagées par le comité :

Ils ont même détruit un coin qu'on avait fait. On avait fait un beau coin où il y avait des fleurs, des arbustes, c'était beau. Et pour ne pas l'entretenir, l'an passé ils l'ont détruit. (P02)

La ville ça ?

Oui. C'est un bel aménagement qu'on avait fait dans le coin de la rue Garneau. Ça faisait comme un triangle. Donc nous avec Eurêko ! on avait installé de la végétation. (P02)

Ah ouais...

On allait voir de temps en temps pour aller enlever les mauvaises herbes, avec [nom d'un citoyen], parce que c'était en face de chez lui. Pis parce que la ville disait que c'était trop de job, même s'ils ne s'en occupaient même pas, ils ont décidé de l'enlever. Parce qu'étant donné qu'ils passaient la tondeuse là, ils trouvaient ça compliqué de faire le tour du triangle pour tondre. Ça nous a fait de la peine parce qu'on s'était tellement donné de l'ouvrage pour que ce soit beau. (P03)

Ce désalignement entre l'administration municipale et le comité citoyen a engendré un incident, ayant un impact négatif sur le comité citoyen. Les conséquences possibles quant au manque d'engagement de la ville peuvent donc nuire à la mobilisation citoyenne. D'ailleurs, ce lien a été établi par certains membres du comité citoyen de Saint-Félicien :

Mais moi j'avoue que j'aurais aimé cela que la ville se mouille plus. Je pense que le fait que la ville ait décidé d'être un acteur passif là-dedans, n'a peut-être pas aidé à la mobilisation que j'aimerais avoir aujourd'hui. Je ne les critique pas, ils ont d'autres choses à faire, mais c'est une réalité. Tantôt on parlait de [nom d'un élu] de Saint-François-de Sales... Quand les leaders du milieu disent que c'est cool le hockey, bin le monde va écouter le hockey, tu comprends ? Bin c'est ça. Quand le monde dit tout ce qui est merveilleux de ce que l'on peut faire dans une forêt nourricière, à quel point ça peut être une source de bonheur, bien ça vient à mon avis changer les choses. (P06)

L'un des défis de la FN de Saint-Félicien concerne l'absence de citoyens comme PP :

Mais je peux te dire qu'après 3-4 ans, les citoyens ne sont pas mobilisés. (P06)

Nous autres notre gros défi c'est vraiment que les gens y pensent que ce n'est pas juste au cégep justement, tu sais, ils n'osent pas y aller parce qu'ils se disent que c'est pour les jeunes. Notre but est vraiment d'amener la population qui habite autour à se l'approprier. (P08)

Dans les faits, le pilotage de la FN concerne plutôt les étudiants ainsi que le comité citoyen composé majoritairement du personnel du Cégep. En regard de cet enjeu d'appropriation citoyenne et considérant l'absence de la ville, il est compréhensible que la FN soit davantage associée au Cégep et ainsi peu fréquentée par la population. Or, si la ville avait une quelconque implication plus visible parmi les citoyens, peut-être qu'il leur serait plus évident de comprendre que la FN s'adresse à eux également.

8.4.3 L'IMPACT D'UNE RESSOURCE HORTICOLE

Dans les trois FN, la présence occasionnelle d'une ressource horticole, c'est-à-dire une personne dotée de connaissances horticoles, dans la FN pour partager ses connaissances au moyen d'animations, apparaît facilitante pour le projet. Différents impacts positifs lui sont attribués, dont éduquer les gens à propos des végétaux comestibles, soutenir les bénévoles dans l'entretien de la FN et, enfin, favoriser la mobilisation citoyenne par l'animation et l'organisation d'activités. Dans ce contexte, la ressource horticole possède des aptitudes techniques, mais aussi sociales puisqu'elle joue fréquemment un rôle d'animation dans la FN. Par exemple, Eurêko a permis aux utilisateurs de la FN Saint-Paul d'en apprendre davantage sur les végétaux comestibles présents dans les aménagements :

[...] mais mettons les fleurs... je ne me rappelle plus c'est quelle sorte de fleur, mais tu sais les fleurs comestibles, ils [en parlant des citoyens] n'auraient s'en doute pas su que ça se mange avant qu'on en parle, avant que les gens d'Eurêko viennent nous en parler, nous les faire goûter et nous dire quoi faire avec. Sans cela, je ne pense pas que les gens l'auraient su. (P01)

Les activités organisées par Eurêko ont permis de sensibiliser les gens sur la récolte et l'utilisation des végétaux comestibles. Leurs interventions ont ainsi contribué

à certains objectifs du projet dont celui d'éduquer la population sur les végétaux comestibles et de favoriser la sécurité alimentaire.

Dans la FN de Saint-Félicien, les employées ont permis de faire connaître le projet aux passants, le rendant ainsi plus accessible :

Les deux filles qui ont été engagées attiraient le monde, quand il y a du monde dans la forêt, ça attire le monde à s'y rendre aussi et de découvrir ce qui s'y retrouve. Mais s'il n'y a personne dans la forêt nourricière, le citoyen qui passe à côté ne sait pas s'il peut y aller, ni s'il peut prendre des aliments. Mais si tu as une ou deux personnes présentes, qui sont engagées et là tout le temps, bin là, je pense que ça peut être un élément super important pour rendre le milieu vivant. Pour décomplexer la patente et pour démocratiser l'accès. (P06)

Les employées ont donc joué en quelque sorte un rôle d'animatrices et ont pu informer les gens de l'existence du projet. Leur présence a attiré plus de gens à la FN et a favorisé un pont entre le Cégep et la population, ce qui se rapporte à un des objectifs de cette FN.

À Saint-François-de-Sales également, Eurêko a joué un rôle important dans l'animation d'activités et la transmission de connaissances. Remarquons que de manière générale, la mobilisation citoyenne à Saint-François-de-Sales n'apparaissait pas comme un défi. Or, Eurêko a été présent de 2018 à 2020, dans le but de réaliser des activités avec la population, pour guider l'entretien et encourager l'appropriation du site (Eurêko, 2016). Ainsi, il est fort probable que cet accompagnement ait contribué à une belle mobilisation citoyenne. D'ailleurs, le contrat d'Eurêko ayant pris fin, les responsables de la FN étaient à la recherche d'une personne engagée pour poursuivre en quelque sorte le rôle qu'Eurêko détenait.

Bin avec Eurêko ! on en faisait souvent. Avoir une thématique [lors des activités]... là je te dirais que ça va être le premier été qu'on va être laissé à nous-mêmes, parce que c'est vraiment la première année, 2021, qu'on aura aucun financement avec Eurêko ! Donc ça va être nos propres connaissances. C'est pour ça aussi que la ressource horticole devient importante à ce moment-ci. [...] Pour être en mesure d'avoir quelqu'un qui va nous transmettre des connaissances et qui va être en mesure de faire des activités dans la forêt nourricière, aussi. (P04)

On veut qu'il y ait quelqu'un d'autre qui voit le besoin autre que nous, parce qu'on n'est pas nécessairement des expertes. (P04)

Donc on fait la demande d'une ressource qui va vraiment être attitrée à la forêt nourricière pour accompagner nos bénévoles, pour voir à ce que le travail puisse avancer, qu'on puisse la développer finalement. [...] Donc là il y aurait une ressource qui serait vraiment attitrée à l'expansion de notre forêt nourricière. (P04)

Une PP dotée d'expertise est ici associée non seulement au soutien technique, mais également à la mobilisation citoyenne qui correspond, dans ce cas, à un objectif de leur projet :

Ce qu'on aimerait ce serait d'avoir une madame ou un monsieur avec un bon pouce vert, qui viendrait nous donner pleins de trucs. Parce que plus les résultats sont impressionnants, plus c'est facile de se mobiliser. C'est plus facile de se mobiliser autour de la pomme que autour du pommier. Tu comprends ce que je veux dire par là ? (P05)

Tout compte fait, une ressource horticole peut soutenir les projets de FN de plusieurs manières, de sorte à favoriser l'atteinte de différents objectifs. À l'inverse, lorsque cette PP est manquante ou peu présente, on peut faire face à certains défis. Par exemple, le comité de la FN du quartier Saint-Paul éprouve certaines difficultés en lien avec l'entretien, ce qui a provoqué, on l'a vu, la perte de près de la moitié des plants. Le comité a fait certaines tentatives, mais elles ne furent pas toujours appropriées :

Il y avait de l'humidité extrême et ça a donné l'apparition de champignons, ça a été un désastre. [...] On a essayé le vinaigre pour s'en débarrasser, mais ça avait amoindri les plantes aussi [...]. (P03)

C'est sûr qu'on aurait besoin qu'une expertise vienne parce qu'on n'en vient pas à bout. (P03)

Dans ce cas, la ressource horticole pourrait amener certaines pistes de solutions pour intervenir favorablement dans l'entretien de l'aménagement.

Pour conclure, une ressource horticole peut aider à faire face aux défis vécus dans les différents projets. Parmi tous les défis évoqués dans le chapitre précédent, plusieurs pourraient être amoindris dont ceux d'entretien, de mortalité végétale, de récoltes peu substantielles et de difficultés à rejoindre les citoyens. Il s'agit donc d'une PP très importante et complémentaire aux PP définitives dans la gestion d'une FN.

CHAPITRE 9

DISCUSSIONS, LIMITES ET PERSPECTIVES

Dans le cadre de cette recherche qui visait à mettre en lumière des pratiques de gestion favorables aux FN en milieu public, plusieurs éléments ont été explorés, apportant ainsi un certain éclairage, notamment sur la présence et les différents rôles des parties prenantes. Ce chapitre présentera, en première partie, une discussion basée sur les questions de recherche : « Comment la théorie des PP permet-elle d'éclairer la gouvernance des FN collectives en milieu public ? » et « En quoi l'absence ou la présence de certaines PP spécifiques affecte-t-elle la gestion des FNCU ? » Un retour praxéologique sera fait, de sorte à croiser l'analyse des résultats à la pratique. Enfin, en seconde partie, les limites de la recherche seront présentées, afin d'apporter certaines nuances et de proposer d'autres perspectives intéressantes pour la recherche.

9.1 DISCUSSION

On peut affirmer que la théorie des PP permet d'éclairer en partie le portrait des acteurs impliqués et importants dans la gouvernance des FN en milieu public. D'abord, grâce aux cartographies illustrées en fonction de la typologie des PP de Mitchell *et al.* (1997), on observe les différentes postures des PP présentes dans les cas à l'étude. On constate la présence ou l'absence de PP définitives qui sont au cœur de la gouvernance. Ce qui indique déjà si des gens détiennent le pouvoir, la légitimité et le sentiment d'urgence nécessaires pour être au cœur du pilotage.

Lorsque les PP définitives sont présentes, on constate leur nombre, et s'il s'agit de PP qui resteront présentes dans le temps. Ce sont là des observations qui peuvent permettre de comprendre partiellement certains enjeux vécus ou potentiels. Par exemple, si les PP définitives détiennent un statut temporaire, comme les élus de la FN de Saint-François-de-Sales ou encore les étudiants et le comité citoyen de la FN de Saint-Félicien, la gouvernance apparaît potentiellement fragile dans une optique à moyen et long terme, comparativement à la FN du quartier Saint-Paul où la PP définitive est représentée par un employé ayant un poste associé à la FN.

Les cartographies peuvent donc être des outils d'analyse de gouvernance. Elles peuvent illustrer et aider à comprendre certains enjeux vécus. Par exemple, à la FN de Saint-Félicien, un des enjeux vécus correspond au fait que les citoyens ne sont pas beaucoup impliqués et ne connaissent que très peu le projet, même si le projet leur est

dédié, au même titre qu'à la communauté collégiale. Or, en observant la cartographie, on peut remarquer que la ville de Saint-Félicien détient une position qualifiée de « dominante », ce qui est associé normalement à une posture influente sur le projet (Mitchell *et al.*, 1997). Selon la théorie, il est plutôt fréquent que des mécanismes et processus formels encadrent les actions de cette PP « dominante » et il s'agit d'une position très considérable pour les gestionnaires de projet (Mitchell *et al.*, 1997). C'est-à-dire une position où la ville pourrait avoir de l'influence sur le projet. Cependant, comme l'ont soulevé les personnes interrogées, la ville de Saint-Félicien est plus ou moins impliquée dans le projet. Ainsi, même si elle détient une position de PP dominante, elle semble plus ou moins consciente ou active dans son rôle au sein de la FN. Nous pouvons penser, par exemple, qu'il y a une corrélation entre la faible implication de la ville et le fait que les citoyens ne connaissent pas ce projet. Ainsi, la cartographie des PP peut favoriser une meilleure compréhension des enjeux vécus dans une FN, par l'illustration des différents rôles d'acteurs, en l'occurrence les rôles potentiels versus les rôles exécutés réellement.

C'est ce qui nous amène à aborder la seconde question de recherche : « En quoi l'absence ou la présence de certaines PP spécifiques affecte-t-elle la gestion des FNCU ? » On peut affirmer que la présence et l'implication de certaines PP sont particulièrement favorables aux projets de FN, comme en font foi la présence de PP définitives. En parallèle, d'autres PP sont importantes dans la gouvernance des FN, peu importe la structure organisationnelle associée aux projets. En effet, les comités citoyens, les employés municipaux et les ressources horticoles sont des PP très importantes et sont en mesure de faire vivre et de soutenir les projets de différentes manières.

9.2 RETOUR PRAXÉOLOGIQUE

Plusieurs résultats de cette recherche rejoignent les observations faites en contexte professionnel, entre autres l'importante présence des comités citoyens et des ressources horticoles ainsi que le soutien des employés municipaux. S'il fut un temps où la croyance populaire voulait qu'une FN soit un aménagement autonome qui s'autorégule, on sait que ces projets sont en réalité plus complexes et qu'ils demandent un investissement et un entretien régulier. En fait, tout dépend de la perspective derrière le projet et de la nature des objectifs envisagés. Dans un cas où, par exemple, le projet viserait uniquement l'augmentation de la biodiversité en milieu urbain, l'implantation d'une FN sur un terrain

gazonné, même si elle n'est pas entretenue par un comité citoyen, une ressource horticole ou encore des employés municipaux, pourrait atteindre en partie la cible. Toutefois, par expérience, les projets de FN en milieu public ont, la plupart du temps, des objectifs sociaux et communautaires.

Comme la pratique professionnelle est un laboratoire d'apprentissages et d'ajustements constants qui peut venir éclairer la théorie, voici quelques situations tirées de l'expérience terrain. Dans mes premières années en tant que chargée de projet, j'ai eu l'occasion d'observer plusieurs projets de FNCU qui avaient été implantées justement avec l'idée qu'elles seraient en quelque sorte autonomes. On pensait même que l'entretien requis serait minimal, voire plus ou moins nécessaire et que les gens des communautés allaient s'y rendre pour y récolter des fruits. La réalité fut tout autre. Dès la deuxième année, les mauvaises herbes envahissaient généralement les espaces encore inoccupés par les végétaux plantés, la production alimentaire n'était pas encore amorcée réellement et la majorité de citoyens n'osaient pas s'y aventurer, que ce soit pour récolter ou entretenir les aménagements.

L'une de ces premières FN implantées dans la région avait particulièrement l'air d'une parcelle laissée en friche (voir photos, figure 19). Cependant, malgré le manque d'entretien, les végétaux demeuraient très productifs et en santé. Toutefois, les fruits mûrs étaient gaspillés, puisque quasiment personne ne les récoltait. On ne retrouvait ni comité citoyen, ni ressource horticole, ni employé municipal impliqués. Cela faisait en sorte que le projet était très peu connu au sein de la communauté. D'ailleurs, une personne interrogée dans le cadre de cette recherche était résidente de cette localité et ne connaissait pas l'existence de cette FN, alors qu'elle évoquait justement son désir d'implanter une FNCU dans sa communauté :

Au début c'est sûr, je te dirais que j'ai envie d'en partir une forêt nourricière dans ma communauté à Mashteuiatsh. J'ai envie de proposer cela au conseil, mais le premier obstacle c'est sûr que c'est d'aller chercher des subventions pour l'implantation. [...]

[...] mais il y en a une forêt nourricière à Mashteuiatsh. [...] c'est un petit îlot qui avait été aménagé par Eurêko ! Je pense que ça date de 2014.

Sérieux ? Tu ne sais pas où est la localisation de ça... non ? (P07)

[...]

[...] je sais que ça n'a pas été beaucoup entretenu depuis 4-5 ans. [...] Il y a même une pancarte avec le plan d'aménagement, mais il y a des graffitis dessus.

Ok, bon parfait. Je l'apprends. Je ne savais pas. C'est ça, il n'y a pas eu de publication de ça non plus pour sensibiliser la population à y aller ou à l'entretenir. (P07)

Ainsi, la simple présence d'une FNCU n'est en fait qu'un point de départ et plusieurs paramètres sont nécessaires pour obtenir un aménagement fréquenté, récolté et rassembleur. En effet, l'expérience a démontré, au courant de l'été suivant, que l'implication de quelques PP pouvait transformer l'aménagement en termes d'apparence (entretien), mais surtout en termes d'attractivité des citoyens. J'ai été la ressource horticole impliquée durant l'été 2021 en tant que chargée de projet chez Eurêko. Cet été-là, plusieurs PP ont été rejointes, informées et impliquées, dont l'organisme *Puakuteu* ainsi que les jeunes du camp de jour *Mamu Metuetau* et leur famille. Grâce à leur participation aux activités organisées, la FNCU a été mise en valeur, puis fréquentée davantage. Des activités d'entretien, de récoltes et de transformation ont été réalisées. Les photos de la figure 19 mettent en image l'évolution de la FN en 2021.



Figure 14. Photos de la forêt nourricière de Mashteuiatsh (2021)

Source : Gabrielle Filiatrault, 2021.

J'ai eu l'occasion également d'être la ressource horticole pour d'autres FN, dont celle de l'UQAC de 2018 à 2021. Au cours de ces années, au-delà de 30 activités ont été réalisées et plusieurs centaines de bénévoles y ont participé (UQAC, s.d.-a). Lorsque les contrats d'animation ont pris fin, plus aucune activité ludique ou d'entretien avec les citoyens et étudiants n'a eu lieu jusqu'en 2024. À ce moment, le comité étudiant environnemental de l'UQAC a repris vie et quelques activités ont été organisées. Mais ce nouveau pilotage sera-t-il durable ? Qu'en sera-t-il lorsque les étudiants seront diplômés et partiront ? Dans le cas de la FN de l'UQAC, peut-être faudrait-il des employés impliqués durablement (à la place des employés municipaux mis en évidence dans cette recherche). Dans tous les cas, on voit que dans ce cas pratique, la ressource horticole a permis d'entretenir l'aménagement collectivement et de rassembler de nombreuses personnes autour du projet.

Cette recherche a non seulement appuyé les observations terrain, mais a surtout mis en évidence l'importante présence des trois principaux acteurs, soient une ressource horticole, un comité citoyen et des employés municipaux pour atteindre des objectifs à

visée sociale. Dans un contexte professionnel éventuel, ma pratique en sera certainement teintée. Dans un cas où ce trio d'acteurs ne pourrait être présent, il conviendra d'adapter le projet. Cela ne signifie pas pour autant que la FNCU ne vaut pas la peine d'être plantée. Cependant, en tant que chargée de projet, il convient de moduler les attentes, d'ajuster les objectifs et de modifier en conséquence le plan d'aménagement.

Par exemple, dans un scénario où il n'y aurait pas de ressource horticole, l'aménagement et le choix des végétaux pourraient être plus simples, de manière à faciliter l'entretien. Dans le cas où il n'y aurait pas de comité citoyen impliqué, il vaudrait peut-être la peine de publiciser davantage la FN de différentes manières, au moyen par exemple d'un site Web, de la radio, d'affiches sur le terrain ou encore d'une page Facebook de la municipalité, afin d'informer les utilisateurs potentiels de l'existence et du fonctionnement du projet (autocueillette accessible à tous en tout temps). Enfin, dans le cas où le service des travaux publics ne saurait soutenir le projet, une bonne discussion authentique s'imposerait, afin d'éviter les conflits et de pouvoir créer plutôt un projet adapté aux limites et surtout aux ressources disponibles. Ce ne sont là que des suggestions spontanées pour des scénarios fictifs. L'essentiel est de retenir que la disponibilité et la posture des PP devraient être davantage considérées.

9.3 LIMITES ET PERSPECTIVES

Le modèle de Mitchell *et al.* (1997) permet de hiérarchiser les PP au sein d'une même FN, puisque plus une entité détient d'attributs, plus elle est susceptible d'avoir un rôle considérable dans la gouvernance. Cependant, il n'existe pas de sous-attributs ou d'éléments indicatifs qui permettraient de nuancer, de prioriser ou encore de hiérarchiser les différentes PP dans une même catégorie, ce qui rend difficile de percevoir quel acteur a le plus d'influence. Par exemple, dans le cas des FN où il y a plusieurs PP définitives, il serait pertinent de voir laquelle a le plus d'impacts sur le projet. Par exemple, à la FN de Saint-François-de-Sales, où l'un des objectifs principaux reste la mobilisation citoyenne, l' élu a paru détenir un rôle essentiel en ce sens puisque cela fait partie de ses tâches que de rassembler le comité citoyen pour passer à l'action et organiser des activités. Quant aux deux autres PP définitives, l'une d'entre elles coordonne le camp de jour, tandis que l'autre veille aux modalités techniques des demandes de subventions. L'idée n'est pas de dévaloriser certains rôles, mais plutôt de les distinguer en fonction de leur impact sur le projet.

Il aurait donc été intéressant que le modèle permette de prioriser les PP au sein d'une même catégorie, afin de mieux comprendre et d'analyser les mécanismes de gouvernance. De plus, il aurait été pertinent que le modèle permette d'associer les PP aux impacts qu'elles ont sur le projet. Nous aurions peut-être pu cerner davantage les modèles de gouvernance plus propices à générer des retombées.

La théorie des PP ne permet pas de faire des liens clairs et explicites entre les acteurs, leurs rôles et leurs impacts sur l'atteinte des objectifs du projet. Elle permet plutôt de visualiser l'ensemble des acteurs et leurs rôles potentiels. Le modèle typologique de Mitchell *et al.* (1997) permet d'obtenir un premier portrait des acteurs, utile, mais superficiel. À cet égard, pour Mercier (2010, p. 151), la théorie des PP est une approche plutôt « statique que dynamique », et « descriptive plutôt qu'analytique ou prospective ». C'est également ce qu'on constate dans le cadre de nos résultats et notre analyse qui demeure très descriptive.

D'autres limites sont aussi à mentionner. D'abord, l'échantillon limité, autant en fonction du nombre de cas sélectionnés que pour le nombre de participants aux entrevues. Il est impossible de généraliser les résultats à partir de trois cas. Peut-on vraiment affirmer que toutes les FN soutenues par une institution collégiale sont systématiquement animées et dynamiques, ou que toutes celles soutenues par un organisme sont assurées d'avoir une personne responsable à long terme, ou encore que celles soutenues par des élus municipaux se démarquent par la large portée des retombées ? De plus, le nombre de participants aux entrevues est limité. Il aurait été intéressant d'avoir davantage de points de vue diversifiés. Des participants supplémentaires auraient pu détenir des statuts différents. Par exemple, dans la FN de Saint-François-de-Sales, il aurait été pertinent de rencontrer au moins un citoyen, en plus de l' élu et de l'agent de développement, tandis qu'à Saint-Paul et à Saint-Félicien, il aurait été intéressant d'obtenir le point de vue d'une personne travaillant à la ville. Ces différents acteurs auraient pu compléter et préciser certains résultats. Quoi qu'il en soit, mentionnons que les participants sélectionnés ont tout de même permis de bien circonscrire les différents projets.

Quant aux résultats qui soutiennent que la présence des trois acteurs (comité citoyen, ressource horticole et employé municipal) est optimale, il serait intéressant d'étudier plusieurs cas liés à cette combinaison. Cette perspective permettrait peut-être

de constater si la présence de ces trois acteurs suffit pour favoriser une gouvernance adaptée aux projets de FN collectives en milieu public.

Enfin, la dernière limite reste le biais potentiel lié à la chercheuse. Il est toujours possible que mes perceptions et interprétations aient influencé l'analyse des résultats, voire même le contenu des guides d'entrevue. Aurait-il été plus adéquat de sélectionner des cas qui m'étaient complètement inconnus ? L'objectivité aurait peut-être été davantage assurée.

CONCLUSION

Malgré les limites qui reposent en partie sur le choix du cadre d'analyse (théorie des PP), certains points de la recherche sont pertinents. De manière générale, s'attarder sur le « comment » plutôt que sur le « pourquoi » de l'agriculture urbaine demeure un aspect important et peu documenté (Drake et Lawson, 2014). En l'occurrence, même si l'étude des trois FN n'a pas permis de dégager des formules entièrement applicables à d'autres projets, il fut intéressant de décortiquer les différents modes de gouvernance. Cela aura permis de mettre en évidence l'importante présence des PP définitives dans chaque projet. En ce sens, il est possible d'en tirer quelques apprentissages.

On pourrait donner aux gens désirant démarrer des projets de FNCU certaines recommandations mettant en lumière l'importance des PP dans la gouvernance et l'adaptation des projets en fonction de leur présence. Entre autres, il importe d'observer la disponibilité des PP sur différentes échelles temporelles, soit à court, moyen ou long terme, afin d'ajuster les projets en conséquence. Cette évaluation préalable permet de garantir que les PP disponibles correspondent aux besoins spécifiques des aménagements prévus. Lorsqu'il existe une incertitude quant à la présence des PP à long terme, il est peut-être plus pertinent d'opter pour une approche évolutive, soit une approche où l'aménagement serait plus simple. Par exemple, avec une plantation d'arbres fruitiers seulement, au lieu d'implanter une FN composée de divers et nombreux arbres et arbustes fruitiers et herbacés dans les mêmes espaces. Cela limite les risques que l'aménagement soit abandonné ou envahi par les mauvaises herbes, tout en permettant de complexifier graduellement le projet au fil du temps, à mesure que des parties prenantes s'impliquent.

Une autre recommandation pourrait être d'adapter les objectifs du projet en fonction des PP déjà présentes ou, à défaut, de recruter celles qui seront alignées avec les objectifs définis. Par exemple, si le projet vise à devenir un espace communautaire très fréquenté, il peut être pertinent de rechercher une ressource horticole et de mobiliser un comité citoyen.

De plus, lorsque des comités citoyens sont impliqués dans le projet, il importe de reconnaître officiellement leur contribution. Cette reconnaissance peut se manifester par des soirées de reconnaissances ou tout autre geste symbolique soulignant leur travail, comme fournir un repas lors des corvées. De telles initiatives peuvent non seulement

renforcer leur motivation, mais aussi encourager leur engagement dans le temps, ce qui apparaît primordial pour des projets à visée sociale comme les FNCU.

Ces diverses suggestions visent à mettre sur pied des projets bien planifiés et adaptés aux différentes réalités concernant les PP. Cela permet non seulement d'améliorer la pérennité des aménagements, mais également d'en maximiser les retombées sociales et communautaires.

D'un point de vue pratique, même si les FN correspondent à un type de jardin plus autonome qu'un jardin potager, l'atteinte des objectifs sociaux nécessite une structure minimale de gouvernance, soit la présence d'une ou deux personnes chargées de la gestion de la FN.

Les FNCU offrent plusieurs bénéfices potentiels pour les communautés. En plus de favoriser un accès à des aliments nutritifs et variés (Munsell *et al.*, 2022), elles encouragent l'éducation populaire et la participation citoyenne (Bukowsky et Munsell, 2018). D'un point de vue environnemental, les FN participent à la création d'espaces verts en milieu urbain, contribuant ainsi à des villes plus durables et résilientes face aux changements climatiques (Díaz *et al.*, 2019 ; Salbitano *et al.*, 2017). Les FNCU jouent ainsi un rôle important dans l'aménagement des territoires et il serait avantageux pour les communautés qu'elles soient intégrées davantage aux politiques de planification urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Anadon, M. et Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? *Recherches Qualitatives*, 5(Hors série), 26-37. https://epe.lac-bac.gc.ca/100/201/300/recherches_qualitatives/html/2012-05-01/hors_serie_v5/anadon.pdf
- Azmat, F. et Coghill, K. (2005). Good governance and market-based reforms : a study of Bangladesh. *International Review of Administrative Sciences*, 71(4), 90-97. DOI:10.1177/0020852305059602
- Baribeau, C. (2005). L'instrumentation dans la collecte de données : le journal de bord du chercheur. *Recherches qualitatives*, Hors-série, 2, 98-114. <https://www.erudit.org/fr/livres/collection-hors-serie-les-actes-de-la-revue-recherches-qualitatives/linstrumentation-dans-la-collecte-des-donnees/5199co.pdf>
- Bissardon, P. et Boulianne, M. (2016). Gouvernance alimentaire territorialisée. Dans P. Mundler et J. Rouchier (dir.), *Alimentation et proximités : jeux d'acteurs et territoires* (p. 323-341). Éducagri éditions.
- Brand, C. et Bonnefoy, S. (2011). L'alimentation des sociétés urbaines : une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ? *VertigO*, 11(2). <https://doi.org/10.4000/vertigo.11199>
- Brand, C., Debru, J., Armendáriz, V., Armenia, S., Atzori, A. S., Cohen, N. et James P. (2017). Approches théoriques utiles pour construire des politiques alimentaires urbaines durables. Dans C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel et C. T. Soulard (dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines : Concepts et démarches* (1^{re} éd., p. 91-120). Éditions Quae.
- Bricas, N., Barles, S., Billen G. et Routhier, J.-L. (2017). Les enjeux de l'urbanisation pour la durabilité des systèmes alimentaires. Dans C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel et C. T. Soulard (dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines : Concepts et démarches* (1^{re} éd., p. 19-42). Éditions Quae.
- Bricas, N., Lamine, C. et Casabianca, F. (2013). Agricultures et alimentations: des relations à repenser ? *Natures Sciences Sociétés*, 21(1), 66-70. <https://doi.org/10.1051/nss/2013084>
- Bukowski, C. et Munsell, J. (2018). *The community food forest handbook : How to plan, organize, and nurture edible gathering places*. Éditions Chelsea Green
- Castro, J., Krajter, O. S., Cariñanos, P., Fini, A. et Sitzia, T. (2018). Les forêts urbaines « comestibles », partie intégrante des villes inclusives et durables. *Unasylva : Revue internationale des forêts et des industries forestières*, 69(1), 59-65. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/033bfdc7-55c4-46f8-89ba-77fc0772136e/content>
- Charvet, J.-P. (2018). *Atlas de l'agriculture : Mieux nourrir le monde*. Éditions autrement.
- Clark, K. H. et Nicholas, K. A. (2013). Introducing urban food forestry : a multifunctional approach to increase food security and provide ecosystem services. *Landscape Ecology*, 28(9), 1649-1669. <https://doi.org/10.1007/s10980-013-9903-z>

- Clarkson, M. E. (1995). A stakeholder framework for analyzing and evaluating corporate social performance. *Academy of management review*, 20(1), 92-117. <https://doi.org/10.5465/amr.1995.9503271994>
- Coffey, S. E., Munsell, J. F., Hübner, R. et Friedel, C. R. (2021). Public food forest opportunities and challenges in small municipalities. *Urban Agriculture & Regional Food Systems*, 6(1). <https://doi.org/10.1002/uar2.20011>
- Colinas, J., Bush, P. et Manaugh, K. (2019). The socio-environmental impacts of public urban fruit trees : A Montreal case-study. *Urban Forestry & Urban Greening*, 45(126132), s.p. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.05.002>
- Conaré, D. (2017). Introduction. Dans C. Brand, N. Bricas, D. Conaré, B. Daviron, J. Debru, L. Michel et C. T. Soulard (dir.), *Construire des politiques alimentaires urbaines: Concepts et démarches (1^{re} éd., p. 11-18)*. Éditions Quae.
- Coron, C. (2020). *La boîte à outils de l'Analyse de données*. Éditions Dunod. <https://shs-cairn-info.sbioproxy.uqac.ca/la-boite-a-outils-de-l-analyse-de-donnees--9782100808557>
- De Baets, N., Gariépy, S. et Vézina, A. (2007). *Le portrait de l'agroforesterie au Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada*. https://publications.gc.ca/collections/collection_2008/agr/A22-418-2007-1F.pdf
- De Baets, N. et Lebel, F. (2007). *L'agroforesterie au Québec*. [Centre d'expertise sur les produits agroforestiers]. Commission pour l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ). <https://www.agrireseau.net/Agroforesterie/documents/79236/memoire-du-cepaf-a-la-caaaq>
- Delvaux, C. (2018). *Les 50 règles d'or de la permaculture*. Éditions Larousse.
- Denis, J., Guillemette, F. et Luckerhoff, J. (2019). Introduction : les approches inductives dans la collecte et l'analyse des données. *Approches inductives*, 6(1), 1-9. <https://doi.org/10.7202/1060042ar>
- Desbiens, J. (2023). *Bilan et modélisation de la séquestration du carbone de forêts nourricières du Québec*. [Maîtrise en Ressources renouvelables, UQAC]. Département des Sciences fondamentales, Chicoutimi, Qc. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9533/>
- Díaz, S., Settele, J., Brondízio, E., Ngo, H. T., Guèze, M., Agard, J., Arneth, A., Balvanera, P., Brauman, K., Butchart, S., Chan, K., Garibaldi, L. A., Ichii, K., Liu, J., Mazhenchery Subramanian, S., Midgley, G. F., Miloslavich, P., Molnár, Z., Obura, D., ..., Zayas, C. (2019). *Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques : résumé à l'intention des décideurs*. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques [IPBES]. https://files.ipbes.net/ipbes-web-prod-public-files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf
- Drake, L. et Lawson, L. J. (2015). Results of a US and Canada community garden survey : shared challenges in garden management amid diverse geographical and organizational contexts. *Agriculture and Human Values*, 32(2), 241-254. <https://doi.org/10.1007/s10460-014-9558-7>

- Dufour-L'Arrivée, C. (2024). *Les forêts nourricières : Guide d'aménagement pour les communautés*. Éditions Écosociété.
- Dumez, H. (2011). Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(4), 47-58.
- Dumont, G. F. (2020). L'urbanisation du monde : pourquoi, jusqu'où ? *Politique étrangère*, (3), 113-128. <https://doi.org/10.3917/pe.203.0113>
- Eurêko (2016). *Forêt nourricière de Saint-François-de-Sales*. <https://eureko.ca/realisations/agriculture-urbaine-et-securite-alimentaire/foret-nourriciere-de-saint-francois-de-sales>
- Eurêko (2017). *Forêt nourricière de Saint-Félicien*. <https://eureko.ca/realisations/agriculture-urbaine-et-securite-alimentaire/foret-nourriciere-de-saint-felicien>
- Eurêko (2024). *Forêts nourricières*. <https://eureko.ca/realisations/agriculture-urbaine-et-securite-alimentaire/forets-nourricieres>
- Eurêko (s.d.-a). *Guide : parc fruitier de Chambord*. Eurêko. <https://eureko.ca/uploads/Guide-CH-v4-web-light.pdf>
- Eurêko (s.d.-b). *Guide Forêt nourricière Saint-Félicien*. https://docs.google.com/document/d/1Ai_AFkwtflT_4ZOMQm_QPQdK0WUee_k5sMQhU3Zl7AMY/edit?tab=t.0
- Fleury, A. et Moustier, P. (1999). L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable. *Cahiers Agricultures*, 8(4), 281-287.
- Food and Agriculture Organization (2020). *Les forêts pour la santé et le bien-être – Renforcer les interactions entre les forêts, la santé et la nutrition*. Document de travail forestier (18). <https://doi.org/10.4060/cb1468fr>
- Freeman, R. E. et Reed, D. L. (1983). Stockholders and stakeholders : A new perspective on corporate governance. *California management review*, 25(3), 88-106. <https://doi.org/10.2307/41165018>
- Fumey, G. (2007). La mondialisation de l'alimentation. *L'information géographique*, 71(2), 071-082. <https://doi.org/10.3917/lig.712.0071>
- Gibbons H. K. et Ryan, M. C. (2015). Characterizing comprehensiveness of urban forest management plans in Washington State. *Urban Forestry & Urban Greening*, 14(3), 615-624. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2015.06.003>
- Girard, C. et Sobczak, A. (2010). Pour une cartographie des parties prenantes fondée sur leur engagement : une application aux sociétaires d'une banque mutualiste française. *Management et Avenir*, 33(3), 157-174. <https://doi.org/10.3917/mav.033.0157>
- Gold, M. A. et Garrett, H. E. (2022). Agroforestry Nomenclature, Concepts and Practices. Dans H. E. Garret, J. Shibu et M. A. Gold (dir.), *North American Agroforestry*, (3^e éd., p. 27-41). John Wiley & Sons.
- Gouvernement du Québec (2025). *Rôles des élus municipaux*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation->

[municipale/democratie-municipale/conseil-municipal-elus-municipaux/role-elus-municipaux](#)

- Glover, F. (2021). Changement climatique (Résumé en langage simple). Dans A. Wilson-Smith (dir.), *L'encyclopédie canadienne*. Historica Canada. [https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/changement-climatique-resume-en-langage-simple](#)
- Griffon, M. (2002). Révolution Verte, Révolution Doublement Verte – Quelles technologies, institutions et recherche pour les agricultures de l'avenir ? *Mondes en développement*, 117(1), 39-44. [https://doi.org/10.3917/med.117.0039](#)
- Groupe de la Banque mondiale (2023). *Développement urbain : vue d'ensemble*. [https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview](#)
- Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (s.d.). *Cinquième rapport du GIEC sur les changements climatiques et leurs évolutions futures – Partie 2 : Impact, adaptation et vulnérabilité*. [https://leclimatchange.fr/impact-adaptation-vulnerabilite/](#)
- Huybens, N. (2009). *Penser dans la complexité la controverse socio-environnementale sur la forêt boréale du Québec pour la pratique de l'éco-conseil* [thèse de doctorat], Université de Montréal et Université du Québec à Chicoutimi [https://constellation.uqac.ca/id/eprint/294/1/030136316.pdf](#)
- Jose, S., Garrett, H. E., Gold, M. A., Lassoie, J. P., Buck, L. E. et Current, D. (2022). Agroforestry as an Integrated, Multifunctional Land Use Management Strategy. Dans H. E. Garrett, J. Shibu et M. A. Gold (dir.), *North American Agroforestry*, (3^e éd., p. 3-25). John Wiley & Sons.
- Konijnendijk, C.-C., Rodbell, P., Salbitano, F., Sayers, K., Jiménez, V. S. et Yokohari, M. (2018). L'évolution de la gouvernance des forêts urbaines. *Unasylva : Revue internationale des forêts et des industries forestières*, 69(1), 37-42. [https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/033bfdc7-55c4-46f8-89ba-77fc0772136e/content](#)
- Kowalski, J. M. et Conway, T. M. (2019). Branching out : The inclusion of urban food trees in Canadian urban forest management plans. *Urban Forestry & Urban Greening*, 45(126142), s.p. [https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.05.012](#)
- Labelle, F., De Rouffignac, A., Lemire, P.-O., Bredillet, C. et Barnabé, S. (2022). *La reconnaissance des tensions entre parties prenantes d'un projet complexe*. Dans S. Boivin, C. Leyrie et P. Boigey (dir.), *Pour des parties prenantes engagées dans les projets : Réflexions théoriques et pratiques* (p. 208-313). Presses de l'Université du Québec.
- Lamine, C. et Chiffolleau, Y. (2016). Reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires : dynamiques et défis. *Pour*, 232(4), 225-232. [https://doi.org/10.3917/pour.232.0225](#)
- Lapointe, E. et Provencher, L. (2024). *Guide des végétaux comestibles vivaces adaptés à la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Eurêko. [https://eureko.ca/uploads/guide-vegetaux-cbs-eureko-vf-hr.pdf](#)

- Lardon, S. et Loudiyi, S. (2014). Agriculture et alimentation urbaines : entre politiques publiques et initiatives locales. *Géocarrefour*, 89(1-2), 3-10. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9362>
- Larousse. (s.d.). Empirique. *Larousse.fr*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/empirique/28944>
- Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 5(4), 321-332. <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>
- Leyrie, C., Bousquet, J. et Diallo, T. (2015). *Éléments de méthodologie qualitative pour l'étude des parties prenantes d'un projet*. Éditions digitales en management de projet.
- Le Robert. (s.d.) Agriculture. *Dico en ligne Le Robert*. <https://dictionnaire.lerobert.com/-definition/agriculture>
- Les Fleurons du Québec. (2012). *Qui sommes-nous ?* <https://www.fleuronsduquebec.com/qui-sommes-nous/>
- Levis, C., Costa, F. R. C., Bongers, F., Peña-Claros, M., Clement, C. R., Junqueira, A. B., Neves, E. G., Tamanaha, E. K., Figueiredo, F. O. G., Salomão, R. P., Castilho, C. V., Magnusson, W. E., Phillips, O. L., Guevara, J. E., Sabatier, D., Molino, J.-F., Cárdenas López, D., Mendoza, A. M., ... Steege, H. (2017). Persistent effects of pre-Columbian plant domestication on Amazonian forest composition. *Science*, 355(6328), 925-931. <https://www-science-org.sbioproxy.uqac.ca/doi/pdf/10.1126/science.aal0157>
- Lhotellier, A. et St-Arnaud, Y. (1994). Pour une démarche praxéologique. *Nouvelles pratiques sociales*, 7(2), 93-109. DOI: <https://doi.org/10.7202/301279ar>
- Lovell T. S., Bentrup, G. et Stanek, E. (2022). Agroforestry at the Landscape Level. Dans H. E. Garrett, J. Shibu et M. A. Gold (dir.), *North American Agroforestry*, (3^e éd., p. 417-435). John Wiley & Sons.
- Mansfield, B. et Mendes, W. (2013). Municipal food strategies and integrated approaches to urban Agriculture : exploring three cases from the Global North. *International Planning Studies*, 18(1), 37-60. <https://doi.org/10.1080/13563475.2013.750942>
- McLain, R., Poe, M., Hurley T., P, Lecompte-Mastenbrook, J. et Emery, R. M. (2012). Producing edible landscapes in Seattle's urban forest. *Urban Forestry & Urban Greening*, 11(2), 187-194. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2011.12.002>
- Ménard, C. (2010). Oliver E. Williamson : Des organisations aux institutions. *Revue d'économie politique*, 120(3), 421-439. <https://shs.cairn.info/revue-d-economie-politique-2010-3-page-421?lang=fr>
- Mercier, S. (2010). Une analyse historique du concept de parties prenantes : Quelles leçons pour l'avenir ? *Management Avenir*, 33(3), 142-156. <https://doi.org/10.3917/mav.033.0142>
- Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique [MEFSIN]. (s.d.). Ronald Coase. *Faciléco*. <https://www.economie.gouv.fr/facileco/ronald-coase>

- Mitchell, R. K., Agle, B. R. et Wood, D. J. (1997). Toward a theory of stakeholder identification and salience : Defining the principle of who and what really counts. *Academy of Management Review*, 22(4), 853-886. <https://doi.org/10.5465/amr.1997.9711022105>
- Morgan, K. et Sonnino, R. (2010). The urban foodscape : world cities and the new food equation. *Cambridge Journal of Regions, Economy and Society*, 3(2), 209-224. <https://doi.org/10.1093/cjres/rsq007>
- Mullenbach, A. (2007). L'apport de la théorie des parties prenantes à la modélisation de la responsabilité sociétale des entreprises. *La revue des Sciences de Gestion*, 223(1), 109-120. <https://doi.org/10.3917/rsg.223.0109>
- Municipalité de Saint-François-de-Sales. (2025). *Attraits touristiques. Saint-François-de-Sales Notre force, nos gens !* <https://municipalites-du-quebec.com/saint-francois-de-sales/attraits-touristiques.php>
- Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy (2016, 19 juillet). *Transformer un terrain inutilisé en forêt nourricière* [vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=Wib3R6xzIlw>
- Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy. (2023). *De nos ressources émerge l'avenir.* <https://mrcdomaineduroy.ca/fr/>
- Munsell, J. F., Bukowski, C. J., Yanez, M. et Allen, J. A. (2022). Urban Food Forests and Community Agroforestry Systems. Dans H. E. Garret, J. Shibu et M. A. Gold (dir.), *North American Agroforestry*, (3^e éd., p. 315-335). John Wiley & Sons.
- Nahmias, P. et Le Caro, Y. (2012). Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales. *Environnement urbain*, 6, 1-16. <https://doi.org/10.7202/1013709ar>
- Office québécois de la langue française (1999). Sciences conjecturales. *Grand dictionnaire terminologique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8382941/sciences-conjecturales>
- Office québécois de la langue française (2003). Gouvernance. *Grand dictionnaire terminologique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8360459/gouvernance>
- Office québécois de la langue française (2005). Jardin collectif. *Grand dictionnaire terminologique*. http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8354698
- Office québécois de la langue française (2023). Glanage. *Grand dictionnaire terminologique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8418576/glanage>
- Ordóñez, C. et Duinker, P. N. (2013). An analysis of urban forest management plans in Canada: implications for urban forest management. *Landscape Urban Planning*, 116, 36-47. <https://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2013.04.007>
- Organisation des Nations unies (s.d.-a) *En quoi consistent les changements climatiques.* Nations Unies : action climat <https://www.un.org/fr/climatechange/what-is-climate-change>

- Organisations des Nations Unies (s.d.-b). *17 objectifs pour sauver le monde*. Objectifs de développement durable. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>
- Organisations des Nations Unies (s.d.-c). *Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*. Objectifs de développement durable. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>
- Organisations des Nations Unies (s.d.-d). *Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables*. Objectifs de développement durable. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>
- Organisations des Nations Unies (s.d.-e). *Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité*. Objectifs de développement durable. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2015). *Promouvoir l'agroforesterie dans les politiques publiques : guide pour les décideurs* (Publication no 1). Frank Place et Michelle Gauthier (dir.). <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/66f43b00-4353-472c-9d76-7d4381c04969/content>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2025). *Les forêts pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé humaine*. <https://www.fao.org/forestry/food-security/fr>
- Park, H., Kramer, M., Rhemtulla, J. M. et Konijnendijk, C. C. (2019). Urban food systems that involve trees in Northern America and Europe : A scoping review. *Urban forestry & urban greening*, 45(126360), s.p. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2019.06.003>
- Park, H., Turner, N. et Higgs, E. (2018). Exploring the potential of food forestry to assist in ecological restoration in North America and beyond. *Restoration Ecology*, 26(2), 284-293. <https://doi.org/1111/rec.12576>
- Pinson, D. (2009). Histoire des villes. *Traité sur la ville*, 164(2), 41-89. <https://hal.science/hal-01131514/document>
- Pires, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique. Dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer et Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 113-169). Gaëtan Morin éditeur.
- Plamondon, L., Durette, G. et Paquette, M.-C. (2019). *L'achat d'aliments ultra-transformés en supermarchés et magasins à grande surface au Québec*. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2487_achat_aliments_ultra_transformes.pdf
- Pons, N. et Hervé-Gruyer, P. (2022). *La permaculture*. Presses universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-permaculture--9782715409354?lang=fr>

- Ressources naturelles Canada (2020, 8 décembre). *Glossaire forestier*. <https://scf.rncan.gc.ca/termes/vue/605>
- Rigaud, B. (2012). Gouvernance publique. Dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. Bibliothèque et Archives Canada. https://dictionnaire.enap.ca/dictionnaire/17/index_par_mot.enap?by=word&id=77
- Riolo, F. (2019). The social and environmental value of public urban food forests : The case study of the Picasso Food Forest in Parma, Italy. *Urban Forestry & Urban Greening*, 45(126225), s.p. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2018.10.002>
- Russo, A., Escobedo, F. J., Cirella, G. T. et Zerbe, S. (2017). Edible green infrastructure : An approach and review of provisioning ecosystem services and disservices in urban environments. *Agriculture, ecosystems & environment*, 242(1), 53-66. <https://doi.org/10.1016/j.agee.2017.03.026>
- Salbitano, F., Borelli, S., Conigliaro, M. et Chen, Y. (2017). *Directives sur la foresterie urbaine et périurbaine* (Publication no 178) FAO. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/7335e69d-e6f6-45d1-a1c9-b069d1ae929a/content>
- Sonnino, R. (2009). Feeding the city : Towards a new research and planning agenda. *International Planning Studies*, 14(4), 425-435. <https://doi.org/10.1080/13563471003642795>
- Statistique Canada. (2017a). *Profil du recensement, Recensement de 2016 : Saint-François-de-Sales, Municipalité [Subdivision de recensement], Québec et Québec [Province]*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2491015&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=Saint-Francois-de-Sales&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=2491015&TABID=1&type=0>
- Statistique Canada (2017b). *Profil du recensement, Recensement de 2016 : Saint-Félicien [Centre de population], Québec et Québec [Province]*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=POPC&Code1=0823&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=Saint-Felicien&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=0823&TABID=1&type=0>
- Taylor, J. R. et Lovell, S. T. (2021). Designing multifunctional urban agroforestry with people in mind. *Urban Agriculture & Regional Food Systems*, 6(1). <https://doi.org/10.1002/uar2.20016>
- Touzard, J. M. et Fournier, S. (2014). La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO*, 14(1). <https://id.erudit.org/iderudit/1027948ar>
- Université du Québec à Chicoutimi [UQAC]. (s.d.) *Forêt nourricière : projet de recherche*. <https://www.uqac.ca/foretnourriciere/projet-de-recherche/>

- Université du Québec à Chicoutimi [UQAC]. (s.d.-a). *Forêt nourricière : Qu'est-ce que la forêt nourricière de l'UQAC*. <https://www.uqac.ca/foretnourriciere/definition/>
- Ville de Saguenay. (2025). *Jardins communautaires*. <https://ville.saguenay.ca/activites-et-loisirs/sports-en-plein-air/jardins-communautaires>
- Ville de Saguenay. (2025a). *Travaux publics*. <https://ville.saguenay.ca/la-ville-et-vie-democratique/services-municipaux/travaux-publics>
- Wegmuller, F. et Duchemin, E. (2010). Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal: étude des discours au sein du programme des jardins communautaires. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, 10(2). <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2010-v10-n2-vertigo3982/045508ar/>

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE

Partie 1 : Objectifs de la forêt nourricière

- 1) Par où l'idée est arrivée ? Comment ça a été implanté ?
- 2) Comment a été financé le projet ?
- 3) Quels sont selon vous les objectifs initiaux de la forêt nourricière ? Quelles étaient les attentes ? De quels besoins ça découle ?
- 4) Quel public était ciblé pour la FN ?
- 5) Quelles étaient les retombées principales attendues ? (Questionner plus finement au niveau social, socioéconomique, écologique, collectif...)
- 6) À quelles valeurs ça répond ?
- 7) Parmi les parties prenantes impliquées, est-ce que vous sentez que ces valeurs étaient partagées ? y avait-il des conflits de vision autour du projet ?
- 8) Est-ce que les objectifs ont évolué en cours de la réalisation ?

Partie 2 : Partie descriptive de la gestion et de l'animation de la FN

- 1) Comment décrire le fonctionnement ou le pilotage de la FN ?
- 2) À quel niveau c'est géré : citoyens, organisme, municipalité ?
- 3) Qui sont les responsables, les porteurs ?
- 4) Qui a quel rôle : financement, entretien, mobilisation, animation ?
- 5) Comment les collaborations se déroulent, rencontres ? Comité ?
- 6) Quel temps est investi par les différents acteurs ?
- 7) Y a-t-il des activités organisées et animées ? Quelles sont-elles, quels sont leurs objectifs (sensibilisation, formation, récolte, séparation des vivaces, plantation, transformation) ?
- 8) Y a-t-il des mécanismes de collecte, et de redistribution des aliments ?

Partie 3 : Impacts, limites et retombées

- 1) Quelles sont les retombées les plus importantes de ce projet pour vous ?
- 2) Quels sont les limites et obstacles que vous rencontrez dans ce projet ?
- 3) Comment est-ce que vous qualifiez :
 - Le niveau d'entretien (nécessaire et réalisé)
 - Le niveau de récolte ou de perte
 - L'aspect visuel, esthétique
 - La mobilisation, l'adhésion au projet
 - L'engagement des individus, la présence, l'utilisation
- 4) Comment est-ce que vous qualifiez les effets de ce projet sur :
 - L'autonomisation (empowerment) des individus
 - La cohésion sociale dans la collectivité, la fierté, l'image de la collectivité
 - L'apprentissage (collectif et individuel, horticole et autres)
 - La sécurité alimentaire

ANNEXE II
CERTIFICATION ÉTHIQUE

Ce mémoire a fait l'objet d'une certification éthique auprès du CER-UQAC. Le numéro du certificat est 2020-236.

ANNEXE III

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION

1 TITRE DU PROJET

Recherche sur l'analyse et l'optimisation des retombées économiques, sociales et environnementales des forêts nourricières communautaires – Volet processus de gestion et d'animation

2 RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

2.1 Responsable

Olivier Riffon
Professeur en éco-conseil
Département des sciences fondamentales
Université du Québec à Chicoutimi

2.2 Cochercheur

Jean-François Boucher
Professeur en éco-conseil
Département des sciences fondamentales
Université du Québec à Chicoutimi

Gabrielle Filiatrault
Étudiante à la Maîtrise en études et intervention régionale
Département des sciences humaines et sociales
Université du Québec à Chicoutimi

Caroline Gaudreault
Étudiante au Doctorat en sciences de l'environnement
Département des sciences fondamentales
Université du Québec à Chicoutimi

3 FINANCEMENT

Ce projet est financé par le Ministère de l'économie et de l'innovation.

4 PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche. Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles au chercheur responsable du projet ou aux autres membres du personnel affecté au projet de recherche.

et à leur demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

5 DESCRIPTION DU PROJET DE RECHERCHE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT

5.1 Description du projet de recherche

La recherche vise à quantifier les retombées économiques (accessibilité aux aliments faits), sociales (saines habitudes de vies, sentiment d'appartenance) et environnementales (captation carbone, réduction des îlots de chaleurs) des forêts nourricières.

5.2 Objectif(s) spécifique(s)

L'objectif spécifique de ce volet de la recherche est d'identifier des liens entre les modalités de mise en œuvre des projets de forêts nourricières (planification, réalisation, gestion et animation) et les impacts, défis et retombées de ces projets, sur différents paramètres (entretien, financement, nombre d'activités, récolte, etc.).

5.3 Déroulement

Vous êtes invité(e) à participer à une entrevue semi-dirigée qui durera environ quarante minutes. L'entrevue se déroulera à un moment et dans un lieu que vous aurez choisi, soit dans les locaux de votre organisation ou dans un lieu public, mais qui devra permettre d'assurer la confidentialité des échanges. Advenant que vous choisissiez que l'entrevue s'effectue sur votre lieu de travail, nous nous assurerons que l'entrevue n'interfère pas avec vos heures de travail ou que votre employeur soit d'accord.

Avec votre consentement, les discussions et les conversations seront enregistrées sur un support audio avant d'être retranscrites aux fins d'analyse. Les informations recueillies seront mises en commun avec celles d'autres entrevues. Elles serviront à dresser un portrait des raisons pour lesquelles un tel projet d'aménagement a été implanté dans votre collectivité, la description des modalités de gestion et d'animation du projet, et enfin des défis rencontrés et des retombées concrètes de la forêt nourricière dans votre communauté.

6 AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

La participation à notre recherche, par le biais de l'entrevue, n'implique pas de risque, ni de désavantage prévisible, hors d'avoir à consacrer le temps nécessaire à l'entrevue. Les résultats de l'ensemble de la recherche devraient permettre d'identifier les meilleures pratiques de gestion d'une forêt nourricière communautaire.

7 CONFIDENTIALITÉ, DIFFUSION ET CONSERVATION

7.1 Confidentialité

Les informations obtenues à partir des entrevues semi-dirigées seront rendues anonymes et seul un code reliera le participant à ses données. Les personnes ayant accès aux données ont rempli la déclaration d'honneur les engageant à respecter les règles de confidentialité.

7.2 Diffusion

L'analyse des données servira toutefois à la production d'un rapport de recherche, d'un mémoire de maîtrise ainsi que d'un article. Lors d'éventuelles publications, seules les données analysées et regroupées seront publiées. Ainsi, aucune personne ne pourra être identifiée directement ou indirectement. Si des citations sont intégrées dans une publication, une attention particulière sera portée afin de s'assurer que celles-ci ne permettent pas l'identification de la personne citée. Un numéro de répondant sera alors utilisé.

7.3 Conservation

Seuls les chercheurs (Olivier Riffon, Jean-François Boucher, Caroline Gaudreault et Gabrielle Filiatrault) auront accès aux données collectées. Après le dépôt officiel de la recherche, toutes les données concernant cette étude seront déposées

sous clef dans un bureau à l'UQAC pour une période de 7 ans, après quoi elles seront détruites.

8 PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à ce projet de recherche est volontaire. Vous êtes donc libre de refuser d'y participer. Vous pouvez également vous retirer de ce projet à n'importe quel moment, sans avoir à donner de raisons, en faisant connaître votre décision au chercheur responsable du projet, et ce, sans qu'il y ait de préjudices. Les participants seront libres de se retirer de la recherche en tout temps, par une demande à l'un des cochercheurs. En cas de retrait du participant, les données recueillies seront détruites advenant qu'elles n'aient pas été traitées. Si elles ont déjà été traitées, elles ne pourront être détruites, mais elles seront alors rendues anonymes. Toute nouvelle connaissance acquise durant le déroulement du projet qui pourrait affecter votre décision de continuer d'y participer vous sera communiquée sans délai verbalement et par écrit.

9 INDEMNITÉ COMPENSATOIRE

Aucune rémunération ou compensation ne sera offerte. Le participant pourra demander au chercheur d'avoir accès au verbatim de l'entrevue qu'il aura réalisé. Il aura accès en copie informatique, sous format PDF non modifiable.

10 PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous croyez relié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Gabrielle Filiatrault

Olivier Riffon

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec le Comité d'éthique de la recherche (par téléphone au 418-545-5011 poste 4704 (ligne sans frais : 1-800-463-9880 poste 4704) ou par courriel à l'adresse cer@uqac.ca).

11 CONSENTEMENT DU PARTICIPANT

Dans le cadre du projet intitulé « Recherche sur l'analyse et l'optimisation des retombées économiques, sociales et environnementales des forêts nourricières communautaires – Volet processus de gestion et d'animation », j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature du participant

Date

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Nom et Signature d'un.e chercheur.se responsable du projet

Date

12 CONSENTEMENT DU PARTICIPANT (Copie de l'équipe de recherche)

Dans le cadre du projet intitulé « Recherche sur l'analyse et l'optimisation des retombées économiques, sociales et environnementales des forêts nourricières communautaires – Volet processus de gestion et d'animation », j'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement et je comprends suffisamment bien le projet pour que mon consentement soit éclairé. Je suis satisfait des réponses à mes questions et du temps que j'ai eu pour prendre ma décision. Je consens donc à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Je comprends que je suis libre d'accepter de participer et que je pourrai me retirer en tout temps de la recherche si je le désire, sans aucun préjudice ni justification de ma part. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature du participant

Date

Signature et engagement du chercheur responsable du projet

Je certifie avoir moi-même, ou un membre autorisé de l'équipe de recherche, expliqué au participant les termes du présent formulaire d'information et de consentement, répondu aux questions qu'il a posées et lui avoir clairement indiqué qu'il pouvait à tout moment mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au participant à cette recherche.

Nom et Signature d'un.e chercheur.se responsable du projet

Date